

# UFR LITTÉRATURE, LINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE

Département de littérature  
et linguistique françaises et latines  
ENEAD Service d'enseignement à distance

## Licence de Lettres modernes à distance

parcours Littérature française  
parcours Didactique du français langue étrangère

## Master recherche de Lettres modernes à distance

parcours Littérature et civilisation françaises  
parcours Langue française

ANNÉE UNIVERSITAIRE

2013  
**2014**



Membre fondateur de Sorbonne Paris Cité


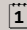
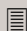





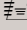
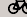


# Avertissement

Ce fichier PDF est optimisé pour une navigation hypertextuelle, en particulier à partir du sommaire initial et de la table finale des descriptifs de cours. Utilisez également le panneau des signets d'Acrobat Reader.

Cette brochure contient les informations les plus à jour et les plus complètes concernant l'année 2013-2014 à l'ENEAD Lettres modernes. Elle est téléchargeable au format pdf depuis la page d'accueil du site public de l'ENEAD ainsi que depuis l'espace administratif de Lettres modernes sur ICampus (pour les étudiants inscrits). Il se peut que les pages web actuellement consultables sur le site de l'ENEAD soient relatives à l'année 2012-2013 et donc partiellement périmées. Elles seront remises à jour ultérieurement, à partir des informations présentées ici.

VERSION DU 12 JUILLET 2013

	Information importante
	Information concernant le calendrier
	Renvoi à un document téléchargeable sur le site de l'université ou sur le site de l'ENEAD
	Renvoi à une autre rubrique de cette brochure
	Information à préciser dans une version ultérieure de la brochure
	Adresse postale
	Téléphone
	Fax
	Adresse électronique
	Heures d'ouverture au public



# Sommaire

► Une table détaillée de tous les descriptifs de cours se trouve en fin de brochure

<b>l'ENEAD Lettres modernes</b>	<b>7</b>
<b>Informations générales</b>	<b>9</b>
Présentation	9
Principes de la mise à distance	10
Particularités du calendrier à l'ENEAD	11
L'environnement de travail ICampus	11
L'édition papier des brochures de cours	13
Les réunions et les rendez-vous à Paris-III	13
Les devoirs à la maison	13
Examens, résultats, diplômes	14
<b>L'inscription à l'ENEAD Lettres modernes pour l'année 2013-2014</b>	<b>15</b>
<b>La licence de Lettres modernes</b>	<b>17</b>
<b>Informations générales</b>	<b>19</b>
La licence de lettres modernes de Paris-III	19
Conditions d'admission en L1, L2, L3	20
Contrôle continu, examen, rattrapage	22
Cours, regroupements, tutorat	23
Les examens de licence à l'ENEAD	23
Validation de la licence	24
<b>Maquette de la licence</b>	<b>27</b>
Première année de licence, 1 <sup>er</sup> semestre (SL1)	28
Première année de licence, 2 <sup>nd</sup> semestre (SL2)	29
Deuxième année de licence, 1 <sup>er</sup> semestre (SL3)	30
Deuxième année de licence, 2 <sup>nd</sup> semestre (SL4)	31
Troisième année de licence, 1 <sup>er</sup> semestre (SL5)	32
Troisième année de licence, 2 <sup>nd</sup> semestre (SL6)	33
Liste des UE libres de licence	34
Conseils concernant le latin	35
<b>Descriptifs des enseignements de licence</b>	<b>37</b>
Methodologie, professionnalisation	38
Littérature	45
Linguistique	66
Latin	80
Langues vivantes	93
Divers	114
<b>Le master de Lettres modernes</b>	<b>119</b>
<b>Informations générales</b>	<b>121</b>
Le master de Lettres modernes de Paris-III	121
Conditions d'admission et inscription en M1	122
Conditions d'admission et modalités d'inscription en M2	123
La recherche en M2	124
Cours et travaux du master à l'ENEAD	125

<b>Maquette du master</b>	<b>127</b>
Première année de master	128
Deuxième année de master	129
<b>Les mémoires principaux</b>	<b>131</b>
Du choix du directeur à la soutenance	131
Présentation des mémoires	132
Liste des directeurs de recherche de M1	134
Liste des directeurs de recherche de M2	137
<b>Les séminaires de master</b>	<b>140</b>
Le choix des séminaires	140
Assister aux séminaires en présence	141
Travaux des séminaires	141
Liste des séminaires de master	142
<b>Descriptifs des enseignements de master</b>	<b>144</b>
<b>Lexique</b>	<b>175</b>
<b>Foires aux questions</b>	<b>179</b>
FAQ sur les examens et les rattrapages	179
FAQ sur les parcours	180
<b>Table des descriptifs de cours</b>	<b>181</b>

# l'ENEAD Lettres modernes




# Informations générales


## PRÉSENTATION


Le service d'enseignement à distance de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, anciennement Télé 3, s'appelle désormais l'ENEAD (pour Enseignement numérique et à distance).

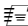
### Secrétariat


Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques de l'ENEAD sont les mêmes pour toutes les disciplines. Les appels, courriers et messages électroniques des étudiants parviennent à l'accueil qui les transmet ensuite, en fonction de leur objet, au service concerné.


 ENEAD  
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3  
Centre Censier - Bureau 513  
13, rue Santeuil  
75231 PARIS Cedex 05

 01 45 87 48 88

 01 45 87 48 89

 ead@univ-paris3.fr

 Réception des étudiants : lundi de 13h30 à 16h30 ; du mardi au vendredi de 9h30 à 16h30 ; le secrétariat est fermé au public le lundi matin.

 Fermeture annuelle : août (voir dates précises sur le site Paris-III).


### Responsables pédagogiques


Licence : Pascal MOUGIN


Master : Catherine CROISY-NAQUET

### UFR de rattachement

UFR Littérature, linguistique, didactique (LLD)  
Département de littérature et linguistique françaises et latines (LLFL)

 Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3  
Centre Censier - Bureau 433  
13, rue Santeuil  
75231 PARIS Cedex 05

 01 45 87 41 37

 01 45 87 42 79

## Formations proposées

L'ENEAD Lettres modernes assure en 2013-2014 la mise à distance des formations suivantes de l'université Paris-III Sorbonne nouvelle, assurées en présence au département LLFL :

Les trois années de la licence de Lettres modernes

- parcours Littérature française
- parcours Didactique du français langue étrangère et seconde

La 1<sup>re</sup> année du master recherche de Lettres modernes

- parcours Littérature et civilisation françaises
- parcours Langue française

La 2<sup>e</sup> année du master recherche de Lettres modernes

- parcours Littérature et civilisation françaises
- parcours Langue française

## PRINCIPES DE LA MISE À DISTANCE

Les cours proposés à distance par l'ENEAD Lettres modernes sont les mêmes que ceux qui sont proposés en présence à l'UFR LLD, avec un choix réduit d'options.

Les programmes sont autant que possible alignés sur les programmes des cours en présence.

Les enseignants intervenant à l'ENEAD Lettres modernes sont le plus souvent chargés du cours correspondant en présence.

En licence, le régime du contrôle continu est obligatoire pour tous les cours, ce qui signifie que les étudiants sont amenés à travailler tout au long de l'année pour rendre les devoirs à faire à la maison (en général un devoir par cours semestriel), mais un passage en régime examen est possible en cours d'année, pour les cours où l'étudiant n'aurait pas pu remettre le devoir à la maison (voir ci-dessous).

- ① Les étudiants boursiers sont tenus de rendre tous les devoirs du contrôle continu, ils ne peuvent bénéficier du régime examen.

L'évaluation de ces enseignements est également la même que celle des cours correspondants en présence : mêmes types de travaux à remettre, mêmes coefficients, mêmes durées des épreuves sur table obligatoires en licence (il n'y a pas d'examen sur table en master), mêmes documents autorisés, mêmes jurys.

Les étudiants de licence de l'ENEAD bénéficient toutefois d'un aménagement particulier du calendrier de leurs examens pour limiter le nombre de leurs déplacements nécessaires à Paris (voir ci-dessous).

L'ensemble des enseignements de l'ENEAD Lettres modernes est proposé en ligne, sur la plateforme de télé-enseignement ICampus accessible aux étudiants SEULEMENT APRÈS LEUR INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE. ICampus permet d'accéder aux cours (brochures, au format pdf), à tous les documents complémentaires (textes, images, enregistrements audio) proposés par l'enseignant, et à toutes les ressources permettant le fonctionnement du cours tout au long du semestre (échanges étudiants / enseignants, tutorat en licence, envois des devoirs, informations diverses). Voir ci-dessous.

L'accès aux cours et le suivi pédagogique assuré par les enseignants passent nécessairement par la plateforme ICampus, de même que la plupart des informations administratives.

- ① L'étudiant doit par conséquent disposer d'un équipement informatique et d'une connexion haut débit permanente à l'internet (ADSL, câble).

En plus des échanges entre étudiants et enseignants sur ICampus, des séances dites de « regroupement » avec les enseignants sont proposées au centre Censier durant le semestre dans le cadre de chaque cours (en licence). Des réunions avec les tuteurs sont également organisées (licence). Les étudiants peuvent aussi solliciter un rendez-vous avec un enseignant au centre Censier.

## PARTICULARITÉS DU CALENDRIER À L'ENEAD

☰ Le calendrier de l'année universitaire 2013-2014 à Paris-III est disponible sur le site de l'université.

Le calendrier de l'enseignement à distance (périodes d'inscriptions, début et fin des cours de chaque semestre, examens) est le même que celui de l'enseignement en présence, mais fait l'objet de quelques aménagements spécifiques visant à permettre aux étudiants d'étaler plus sagement leur travail sur l'année et à limiter le nombre de leur venues à l'université.

### Les sessions d'examens des deux semestres sont regroupées en fin d'année

① Les informations concernant le calendrier des examens sont données dans cette brochure à titre indicatif et feront l'objet d'une mise au point définitive courant septembre.

Les cursus universitaires de Paris-III sont organisés en semestres. Pour les enseignements dispensés en présence à l'université, cette disposition rythme l'année universitaire : les cours se déroulent d'octobre à janvier (premier semestre), puis de mars à mai (second semestre), et deux sessions d'examens sont organisées dans l'année, respectivement en février et en mai, chacune validant les enseignements d'un semestre.

① Les enseignements à distance sont eux aussi rattachés formellement à des semestres, et, comme en présence, chaque enseignement semestriel donne lieu à une évaluation distincte. Mais tous les examens sur table de l'ENEAD (en licence) sont regroupés dans une session commune aux deux semestres, en mai, suivie d'une session de rattrapage en juin.

① Aucun examen n'a donc lieu en février pour les étudiants à distance.

- ▶ Voir la rubrique [Les examens de licence à l'ENEAD](#), p. 23
- ▶ Voir aussi la [Foire aux questions sur les examens et les rattrapages](#), p. 179

① Le calendrier des devoirs à la maison reste, lui, semestrialisé : les devoirs à la maison des cours de premier semestre sont à rendre avant ceux des cours de second semestre.

### L'accès aux brochures de cours est possible avant le début du fonctionnement du cours

① Tous les cours, y compris ceux qui sont rattachés au second semestre, sont disponibles sur la plateforme de travail ICampus dès le premier semestre, sauf dans le cas des cours entièrement nouveaux.

De plus, d'une année sur l'autre, les étudiants déjà inscrits ont accès dès la fin juin aux cours de l'année suivante quand les programmes de ceux-ci ne changent pas ou changent peu (les programmes, comme pour les cours en présence, changent tous les trois ou quatre ans), de manière à pouvoir commencer à travailler par eux-mêmes pendant l'été s'ils le souhaitent.

## L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ICAMPUS

ICampus est l'espace Internet accessible aux étudiants inscrits à l'ENEAD. En Lettres modernes comme dans les autres disciplines, il est l'outil de travail indispensable pour les étudiants, les enseignants, les tuteurs et le secrétariat. Les étudiants y ont accès APRÈS LEUR INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE.

☰ Une version de démonstration d'ICampus, ouverte au public, est accessible depuis le site de l'ENEAD.

☰ Une brochure « ICampus » contenant toutes les informations utiles est publiée sur le site de l'ENEAD en début d'année.

Après leurs inscriptions pédagogiques, les étudiants de l'ENEAD Lettres modernes ont accès aux espaces suivants :

### L'espace administratif ENEAD Lettres modernes

Espace ouvert à tous les étudiants de l'ENEAD Lettres modernes, au secrétariat et aux responsables pédagogiques.

Cet espace comprend un forum concernant les questions et informations administratives générales intéressant toutes les années, plus un forum spécifique par année. Le secrétariat y fait passer des informations aux étudiants et répond à leurs questions. Les responsables pédagogiques peuvent y intervenir occasionnellement.

Sur cet espace sont publiés, en fin d'année, les résultats des examens.

### La bibliothèque numérique des cours de lettres modernes 2013-2014

Espace ouvert à tous les étudiants inscrits à l'ENEAD Lettres modernes, au secrétariat, aux enseignants et aux responsables pédagogiques.

Cet espace rassemble les fichiers pdf des brochures des cours 2013-2014 de l'ensemble du cursus, à l'exception des cours nouveaux (transmis directement par les enseignants en cours de semestre). Les brochures sont téléchargeables par les étudiants.

Ces fichiers pdf sont les versions les plus à jour des différentes brochures.

Les étudiants déjà inscrits en 2012-2013 ont accès à cette bibliothèque des cours 2013-2014 à partir de la mi-juillet 2012 de manière à pouvoir travailler pendant l'été, avant les formalités de réinscription, sur les cours qu'ils suivront l'an prochain (le cas échéant). Ils y trouveront :

- dès la mi-juillet, l'ensemble des brochures qui ne changent pas par rapport à l'an dernier, seul le millésime de couverture aura été actualisé ;
- fin juillet ou début septembre, l'ensemble des brochures partiellement modifiées par rapport à la version 2012-2013.

### Les espaces des cours et des séminaires

Un espace par enseignement, placé sous la responsabilité de l'enseignant dans le cadre du suivi pédagogique.

L'étudiant accède à tous les espaces correspondant aux cours auxquels il s'est inscrit au moment de son inscription pédagogique.

L'espace est également ouvert au tuteur du cours, si le cours donne lieu à tutorat.

Ces espaces comportent un forum où les étudiants inscrits peuvent dialoguer entre eux, avec le tuteur du cours et avec l'enseignant responsable.

L'enseignant y répond aux questions des étudiants et y publie :

- le cour proprement dit si celui-ci est nouveau et ne figure pas dans la Bibliothèque numérique (cette publication peut se faire de manière échelonnée tout au long du semestre) ;
- des informations pratiques : regroupements (voir p. 23), précisions sur les examens, etc. ;
- des informations et des documents complémentaires (textes, enregistrements audio) ;
- les sujets des devoirs, travaux ou exercices ;
- les notes et les corrigés.

Ces espaces comportent également un outil « Courrier » qui permet une correspondance individuelle entre l'enseignant et chaque étudiant, pour d'éventuelles questions spécifiques qui ne concernent pas l'ensemble des étudiants (comme par exemple, en master, l'encadrement des recherches personnelles de l'étudiant ; mais l'enseignant peut demander aux étudiants d'utiliser de préférence son adresse mail directe, plus commode, pour toute correspondance de ce type).

D'autres outils, comme le « Clavardage » (*chat*), sont également disponibles sur ces espaces.

### Les espaces de remise des devoirs

Un espace par année, accessible aux étudiants concernés et au secrétariat. Cet espace est une boîte aux lettres électronique que les étudiants doivent utiliser pour envoyer leurs devoirs (sauf dans le cas des devoirs que l'enseignant demande à recevoir directement). Le secrétariat réceptionne les devoirs et se charge de les transmettre aux enseignants.

- Voir la rubrique **Envoi des devoirs par voie électronique**, p. 13

## L'espace « Tutorat (documents et coordination pédagogique) »

Animé par le responsable pédagogique du tutorat, cet espace regroupe les documents créés par les tuteurs, un forum de discussion et des liens utiles ; il propose aussi des sondages et des enquêtes.

- ▶ Voir la rubrique [Le tutorat](#), p. 23

## L'espace « Cafétéria »

Il comporte un forum destiné aux échanges entre étudiants.

# L'ÉDITION PAPIER DES BROCHURES DE COURS

En raison d'importantes restrictions budgétaires imposées à l'université Paris-III et au service de l'ENEAD, il n'est plus possible de proposer aux étudiants les versions papier des brochures de cours. Les cours ne sont accessibles que sous la forme de fichiers pdf sur l'espace Bibliothèque numérique d'ICampus.

# LES RÉUNIONS ET LES RENDEZ-VOUS À PARIS-III

En licence, chaque enseignement donne lieu à une réunion entre l'enseignant et les étudiants au centre Censier.

- ▶ Voir la rubrique [Les regroupements](#), p. 23

En licence, le tutorat donne lieu à des réunions entre tuteurs et étudiants.

- ▶ Voir la rubrique [Le tutorat](#), p. 23

Les étudiants peuvent solliciter un rendez-vous à Censier avec un enseignant. La manière de contacter les enseignants est indiquée dans chaque descriptif de cours (dans cette brochure).

# LES DEVOIRS À LA MAISON

Dans le cadre du contrôle continu, les sujets des devoirs à la maison et les indications utiles sont communiqués par les enseignants sur les espaces de cours d'ICampus.

- ☰ Le calendrier de remise des devoirs, incluant les consignes de présentation et la fiche d'en-tête obligatoire, est publié en cours d'année sur l'espace administratif d'ICampus.

## Envoi des devoirs par voie électronique

C'est la formule la plus simple et la plus rapide.

Les devoirs électroniques peuvent être envoyés :

- soit directement aux enseignants qui le souhaitent (l'information sera communiquée par chaque enseignant en même temps que le sujet du devoir) ;
- soit, dans les autres cas, au secrétariat, via l'espace « Remise des devoirs » d'ICampus. Les copies sont alors enregistrées par le secrétariat puis transmises à l'enseignant quelques jours après la date limite d'envoi (voir la rubrique [Les espaces de remise des devoirs](#), p. 12).

- ☰ Des indications techniques plus précises (formats, noms de fichier) figurent dans le calendrier de remise des devoirs publié en cours d'année.

## Envoi des devoirs par la poste, sous forme papier

Les devoirs peuvent être envoyés sous forme papier par courrier postal **AU SECRÉTARIAT UNIQUEMENT**. Ils sont à envoyer pour réception à la date limite indiquée par chaque enseignant. L'étudiant doit anticiper les délais postaux et vérifier l'affranchissement pour s'assurer d'une arrivée en temps voulu. Les devoirs papier ne sont pas acceptés s'ils ont été postés après la date limite. Les copies des retardataires sont retournées à l'expéditeur. Par précaution, l'étudiant doit toujours conserver une copie de ses devoirs envoyés par la poste.

► Voir l'adresse postale de l'ENEAD p. 9

① L'ENEAD n'envoie pas d'accusé de réception des copies papier.

## Dépôt des devoirs à l'ENEAD

Les devoirs (format papier) peuvent être également déposés dans la boîte aux lettres située sur la porte du bureau 200.

## Corrigés des devoirs, relevés de notes et remarques sur les copies

Après correction des copies, les enseignants publient les notes et le corrigé sur leur espace de cours d'ICampus. Parallèlement, ils remettent les copies papier au secrétariat, qui les renvoie aux étudiants. Certains enseignants corrigent directement les copies électroniques sur écran et peuvent envoyer directement aux étudiants les copies annotées (ou leurs remarques sur les copies) via ICampus.

# EXAMENS, RÉSULTATS, DIPLÔMES

## Les épreuves sur table nécessitant la venue des étudiants à Paris-III

Elles ne concernent que les années de licence. En master, l'évaluation ne repose que sur des travaux réalisés à la maison par l'étudiant (seule la soutenance du mémoire nécessite une présence sur place, à une date convenue avec le directeur).

► Voir la rubrique [Les examens de licence à l'ENEAD](#), p. 23

## Publication des résultats

Après délibération des jurys, les résultats des examens sont publiés sur l'espace administratif d'ICampus. Par la suite, le service de la Scolarité de Paris-III envoie à chaque étudiant un relevé officiel.

## Délivrance des diplômes

Les diplômes sont délivrés par le Bureau des diplômes de l'université et non par l'ENEAD. L'étudiant doit en faire la demande en joignant le relevé officiel.

📄 Bureau des diplômes – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 – Centre Censier – B. 111 – 13, rue Santeuil – 75231 PARIS Cedex 05

☎ 01 45 87 79 22 (Mme Catherine PAUL)

🚲 Ouverture au public de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h (fermeture lundi matin et vendredi après-midi)

# L'inscription à l'ENEAD Lettres modernes pour l'année 2013-2014

① Toutes les informations concernant les inscriptions (procédures, tarifs) sont disponibles sur le site de l'ENEAD.

- ▶ Pour l'inscription en licence, voir aussi la rubrique [Conditions d'admission en L1, L2, L3](#), p. 20
- ▶ Pour l'inscription en M1, voir aussi la rubrique [Conditions d'admission et inscription en M1](#), p. 122
- ▶ Pour l'inscription en M2, voir la rubrique spécifique [Conditions d'admission et modalités d'inscription en M2](#), p. 123.



# La licence de Lettres modernes

## 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années

parcours Littérature française

parcours Didactique du français langue étrangère



# Informations générales

## LA LICENCE DE LETTRES MODERNES DE PARIS-III

L'ENEAD propose à distance la licence de Lettres modernes de l'université Paris-III, assurée en présence à l'UFR de littérature et linguistique françaises et latines.

- ☰ La brochure « Licence » du département LLFL est disponible sur le site internet de Paris-III.

Cette licence s'organise autour d'un tronc commun et de plusieurs parcours possibles.

Sur les dix parcours proposés en présence, seuls deux sont proposés à distance : le parcours Littérature et le parcours Didactique du français langue étrangère et seconde (abrégé en FLES).

Le tronc commun vise à donner aux étudiants une culture générale. Garantissant l'acquisition d'un bagage culturel conséquent et d'une compétence solide en littérature et en langue française, ce tronc commun doit permettre de développer des qualités de finesse, d'exactitude et de logique, et des aptitudes d'analyse et de synthèse : le but est de préparer l'étudiant, quel que soit son parcours ultérieur, à affronter des études plus spécialisées, des concours d'enseignement ou administratifs, tout autant que des situations professionnelles variées.

Ainsi, il aménage pour tous des réorientations faciles :

- vers une des licences de la mention « Langue »
- vers une licence de la mention « Sciences du langage ; Didactique des langues »
- vers la licence de la discipline privilégiée par le parcours (Cinéma, Théâtre, Communication, etc.)

Chaque parcours propose une offre transversale adossant une discipline spécifique au secteur littéraire « littérature et langue française et latine » et propose de la sorte aux étudiants, soit un système d'approfondissement des compétences, soit un système de double qualification, qui vise à accroître leurs chances professionnelles, tant dans le domaine de l'enseignement que dans l'ensemble des métiers de la culture et de la communication, de l'édition, des services et de la gestion humaine ou de l'organisation du travail.

### Le parcours Littérature

Il continue l'esprit de la licence de Lettres modernes qui est préparée depuis de nombreuses années à Paris-III. Il ajoute au tronc commun un enseignement de littérature générale et comparée (complété d'une introduction aux littératures francophones, afin de donner le plus rapidement possible aux étudiants un aperçu sur les littératures et civilisations étrangères), un cours magistral d'histoire du livre au 1er semestre (SL1), et un enseignement sur la formation de langue française, du moyen âge à l'âge classique au 3e semestre (SL3). L'ouverture sur les sciences humaines, sur l'histoire, sur l'anthropologie culturelle est assurée aux différents semestres.

### Le parcours Didactique français langue étrangère et seconde (FLES)

Le parcours didactique FLES s'adresse aux étudiants souhaitant bénéficier, dans le cadre de la préparation de leur Licence mention Lettres modernes, d'une formation en didactique du français langue étrangère et seconde.

La Licence mention Lettres modernes parcours didactique FLES a pour but de donner à des étudiants littéraires :

- une compétence générale dans le domaine de la littérature et de la linguistique françaises, de la littérature générale et comparée, du latin et des arts ;
- une compétence en didactique du français langue étrangère et seconde (connaissance des textes fondateurs, réflexion sur l'enseignement et ses méthodes, connaissance des phases d'apprentissage d'une langue).

## Débouchés communs

Les étudiants qui suivent cette licence de Lettres modernes ont vocation à :

- passer les concours de recrutement de l'enseignement primaire ou secondaire ;
- se présenter à des concours administratifs de niveau licence ;
- participer à la gestion et à l'animation culturelle ;
- participer, pour les entreprises, les journaux, les medias, les maisons d'édition, aux services de la documentation et à ceux de l'information ;
- passer les concours de bibliothécaire ;
- travailler dans les domaines du tourisme.

Ils peuvent aussi recevoir une formation professionnelle complémentaire : leur formation générale, leur capacité à mobiliser et à organiser l'information, à analyser et à synthétiser, leurs compétences d'expression et de rédaction, d'invention et d'innovation, les rendent à même d'acquérir rapidement des spécialisations professionnelles spécifiques dans les entreprises (communication, maîtrise d'œuvres, gestion du personnel, etc.).

Ils peuvent également poursuivre leurs études :

- en master de recherche (« Lettres modernes », « Sciences du langage ; Didactique des langues », « Littérature générale et comparée », « Théâtre et arts du spectacle », « Philosophie », etc.) ;
- en master professionnel « Lettres modernes appliquées aux techniques éditoriales et à la rédaction professionnelle dans les métiers littéraires » ou tout autre master professionnel d'édition, de communication, de sciences politiques, de documentation, de journalisme, etc. ;
- dans les IEP, dans les écoles de journalisme.

## Débouchés plus spécifiques au parcours Didactique du français

Les objectifs de ce parcours sont essentiellement de préparer les étudiants à une formation à l'enseignement du français quel qu'en soit le cadre (scolaire ou non) :

- Outre les concours de recrutement de l'enseignement primaire ou secondaire, où se pose maintenant de façon cruciale le problème des élèves primoarrivants (une certification complémentaire en français langue seconde apparaît maintenant au CAPES de Lettres modernes),
- les étudiants pourront s'engager dans les métiers liés, en France et hors du système scolaire, à l'apprentissage du français (public d'adultes) ou bien dans les métiers liés, hors de France, aux différentes institutions chargées de développer et de promouvoir l'enseignement du français langue étrangère. Ces étudiants pourront aussi s'intégrer dans les systèmes éducatifs étrangers.

# CONDITIONS D'ADMISSION EN L1, L2, L3

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif (sauf dans les cas d'accès direct), la Commission pédagogique pouvant ajuster ses décisions en fonction du dossier.

## Accès en première année de licence de Lettres modernes

Avec le BAC : accès direct via la procédure APB.

Avec une première année de Droit, Économie, Psychologie, Sociologie :

- dispense des 2 UE libres de L1
- dispense des 2 UE de Langue vivante de L1

Avec DUEF, DFLE ou DEUG Sciences : la Commission pédagogique décide en fonction du dossier.

## Accès en deuxième année de licence de Lettres modernes

À l'issue d'hypokhâgne :

- si avis favorable du conseil de classe : accès direct

- dans les autres cas : la Commission pédagogique décide en fonction du dossier.

Avec une 1re année de Littérature générale et comparée ou de Langue :

- rattrapage des 2 UE de Langue française de L1
- dispense des 2 UE libres de L2

Avec une 1re année de Sciences du langage, LEA, Communication :

- rattrapage des 2 UE de Méthodologie de L1
- rattrapage des 2 UE de Culture littéraire de L1
- dispense des 2 UE libres de L2

Avec une 1re année de LLCE, Cinéma, Théâtre, Philosophie, Histoire, Médiation culturelle :

- rattrapage des 2 UE de Méthodologie de L1
- rattrapage des 2 UE de Langue française de L1
- dispense des 2 UE libres de L2

Avec un DEUG de Droit, Économie, Psychologie, Sociologie, selon dossier :

- rattrapage des 2 UE de Méthodologie de L1
- rattrapage des 2 UE de Culture littéraire de L1
- rattrapage des 2 UE de Langue française de L1
- dispense des 2 UE libres de L2
- dispense des 2 UE de Langue vivante de L2

Avec un DEUG ou une licence de Sciences : la Commission pédagogique décide en fonction du dossier.

Avec un BTS ou DUT : la Commission pédagogique décide en fonction du dossier.

Autres BAC +1 ou BAC +2 : la Commission pédagogique décide en fonction du dossier.

### Accès en troisième année de licence de Lettres modernes

À l'issue de khâgne :

- si avis favorable du conseil de classe : accès direct
- dans les autres cas, la Commission pédagogique décide en fonction du dossier.

Avec un DEUG de Littérature générale et comparée ou de Langue :

- rattrapage des 2 enseignements de Langue médiévale de L2
- rattrapage des 2 enseignements de Langue latine de L2
- dispense des 2 UE libres de L3

Avec un DEUG de Sciences du langage, LEA, Communication, DULCO :

- rattrapage des 2 enseignements de Langue médiévale de L2
- rattrapage des 2 enseignements de Langue latine de L2
- rattrapage des 2 UE de Littérature française de L2
- dispense des 2 UE libres de L3

Avec un DEUG de LLCE, Cinéma, Théâtre, Philosophie, Histoire, Médiation culturelle

- rattrapage des 2 enseignements de Langue médiévale de L2
- rattrapage des 2 enseignements de Langue latine de L2
- rattrapage des 2 UE de Langue française de L2
- dispense des UE libres de L3

Avec une licence d'Études européennes, Droit, Économie, Psychologie, Sociologie, selon dossier :

- rattrapage des 2 enseignements de Langue médiévale de L2
- rattrapage des 2 enseignements de Langue latine de L2
- rattrapage des 2 UE de Langue française de L2
- rattrapage de l'UE de Littérature française 1 de L2
- dispense des 2 UE libres de L3

- dispense des 2 UE de Langue vivante de L3

Autres BAC +2 ou BAC +3 : la Commission pédagogique décide en fonction du dossier.

### Comment s'inscrire en licence ?

- Voir la rubrique [L'inscription à l'ENEAD Lettres modernes pour l'année 2013-2014](#), p. 15

## CONTRÔLE CONTINU, EXAMEN, RATTRAPAGE

### Qu'est-ce que le contrôle continu ?

À distance comme en présence, il existe deux manières de valider un enseignement : par contrôle continu ou par examen final.

Le principe du contrôle continu est que l'évaluation de l'enseignement repose sur un ou des devoirs faits en cours de semestre et une épreuve de fin de semestre.

À l'ENEAD, le devoir à faire en cours de semestre est systématiquement un devoir à la maison (en présence, les étudiants peuvent faire, dans le même cadre, un exposé oral lors du cours). Le devoir de fin de semestre, lui, à l'ENEAD comme en présence, est un devoir fait sur table lors d'une épreuve organisée à Paris-III.

Ces épreuves de fin de semestre, pour les étudiants à distance, sont toutes organisées en mai, même les épreuves de fin de premier semestre (alors qu'elles ont lieu en janvier-février pour les étudiants en présence).

### Qu'est-ce que le régime examen ?

Le principe du régime examen est que l'évaluation de l'étudiant, pour une UE, ne nécessite pas de devoir à rendre en cours de semestre et repose entièrement sur l'épreuve sur table de fin de semestre.

À l'ENEAD, dans le cadre du régime examen, les étudiants doivent passer pour certains enseignements un oral après leur épreuve écrite.

- ① Des confusions naissent souvent, à propos de l'opposition contrôle continu / régime examen, du fait que les épreuves de fin de semestre sont appelées, par tradition, « Épreuves d'examen » ou « Examens » alors qu'elles sont organisées pour tous les étudiants (de contrôle continu comme de régime examen).

### Un étudiant a-t-il le choix entre contrôle continu et régime examen ?

- ① Le régime examen est un droit pour tout étudiant, SAUF DANS LE CAS DES ÉTUDIANTS BOURSIERS, qui sont tenus de rendre tous les devoirs du contrôle continu.

Néanmoins, l'ENEAD encourage ses étudiants à suivre le contrôle continu : les résultats finaux et les taux de réussite en sont améliorés. Les étudiants sont donc inscrits d'office, à la rentrée, en contrôle continu dans chacun de leurs cours, comme les étudiants en présence. Si, en cours d'année, ils n'ont pas pu rendre le devoir prévu dans le cadre d'un cours, ils passeront *ipso facto*, pour le cours en question, en régime examen.

### La session de rattrapage

En cas d'échec à l'issue de la session de mai, qu'il soit en contrôle continu ou en régime examen, l'étudiant peut repasser les matières où il n'a pas obtenu la moyenne : une deuxième session, dite session de « rattrapage », est organisée pour cela en juillet.

L'opposition contrôle continu / régime examen disparaît lors de la session de rattrapage : les comptes sont remis à zéro, seule est prise en compte la note du devoir sur table de juillet. Ce qui signifie, pour les étudiants inscrits jusque là en contrôle continu, que la note du devoir à la maison n'entre plus en ligne de compte au moment du rattrapage.

- Voir la rubrique [FAQ sur les examens et les rattrapages](#), p. 179

## COURS, REGROUPEMENTS, TUTORAT

### Les cours

Se reporter aux rubriques suivantes :

- ▶ **Principes de la mise à distance**, p. 10
- ▶ **Maquette de la licence**, p. 27
- ▶ **Liste des UE libres de licence**, p. 33
- ▶ **Descriptifs des enseignements de licence**, cours par cours, p. 37

### Les regroupements

Pour chaque cours semestriel de licence, une réunion (ou « regroupement ») est proposée à Censier par l'enseignant (sauf dans le cas des groupes à faible effectif). Ces réunions sont dans la mesure du possible programmées sur quelques samedis (plusieurs regroupements par demi-journée). À défaut, elles ont lieu en semaine en fin de journée.

Elles sont l'unique occasion d'une rencontre entre l'enseignant et les étudiants du cours. L'enseignant y répond aux questions des étudiants, donne des indications méthodologiques, propose un travail collectif sur un texte ou un document, etc.

À l'initiative de l'enseignant et des étudiants présents, un regroupement peut donner lieu à un compte rendu sur l'espace ICampus du cours, à l'intention des étudiants qui n'ont pu y assister.

- ☰ Le calendrier des regroupements est publié en début d'année sur le site de l'ENEAD.

### Le tutorat

Un tutorat est assuré pour les trois années de licence.

- ☰ Une présentation détaillée du tutorat est disponible en ligne sur le site de l'ENEAD.

Les tuteurs sont généralement des étudiants de master ou de doctorat. Ils aident les étudiants dans leur travail sur les différents cours. Ils répondent à leurs questions, reprennent les points difficiles, donnent des conseils de méthode sur les principaux exercices, proposent des séances d'entraînement et montrent comment organiser le travail au cours de l'année. Ils peuvent aussi fournir des renseignements sur la scolarité à l'ENEAD et transmettent les demandes des étudiants aux enseignants et aux secrétariats.

Les tuteurs assurent un suivi sur ICampus, via un forum spécifique, une messagerie, un chat, et en intervenant aux côtés des enseignants sur les forums des espaces de cours concernés.

Le tutorat prend la forme de réunions thématiques ayant lieu au centre Censier. Comme les regroupements, ces réunions sont dans la mesure du possible regroupées sur quelques samedis.

## LES EXAMENS DE LICENCE À L'ENEAD

- ① Les informations concernant le calendrier des examens sont données dans cette brochure à titre indicatif et feront l'objet d'une mise au point définitive courant septembre.

### Calendrier

Les étudiants de licence de l'ENEAD bénéficient d'un aménagement particulier du calendrier de leurs examens pour limiter le nombre de leurs déplacements nécessaires à Paris.

- ① À la différence des examens de la licence en présence, aucun examen n'a lieu en février pour les enseignements à distance. Les épreuves de premier semestre (semestres 1, 3 et 5) ont lieu juste avant les épreuves de second semestre

(semestres 2, 4, 6) en mai-juin. Pour information, la première session des examens de l'ENEAD en 2012-2013 s'est déroulée du 16 au 30 mai 2013.

- ① Il en va de même pour la session de rattrapage : toutes les épreuves de premier et second semestre ont lieu en juillet. Pour information, la deuxième session des examens de l'ENEAD en 2012-2013 s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 11 juillet 2013.

Quand l'épreuve sur table d'un cours à distance n'a pas lieu en même temps que l'épreuve du cours présence correspondant, le sujet proposé est différent.

- ☰ La période de la première session des examens spécifique à l'ENEAD est communiquée en septembre-octobre (sur le site de l'ENEAD) pour permettre aux étudiants de prendre leurs dispositions suffisamment à l'avance (réservations de billets de train ou d'avion, réservation d'hôtel, visas pour les étudiants étrangers). Le calendrier détaillé des épreuves, à l'intérieur de la période en question, ne peut quant à lui être établi et publié avant mars-avril.

## Lieu

- ① Aucun centre d'examen n'est ouvert à l'étranger.

Les examens ont lieu dans les locaux de Paris-III, au centre Censier ou éventuellement dans un autre site de l'université en fonction des contraintes d'organisation.

Les salles d'examen sont indiquées un quart d'heure avant l'épreuve dans le hall d'accueil.

## Convocations nominatives

Le calendrier des examens tient lieu de convocation. Si vous avez besoin d'une convocation nominative (parfois demandée par votre employeur), vous devez en faire la demande par écrit au secrétariat de l'ENEAD Lettres modernes (joindre une enveloppe à votre adresse).

## Attestations de présence

Une attestation de présence à un examen (parfois demandée par votre employeur) vous sera délivrée à votre demande le jour même de l'épreuve. Vous pourrez aussi, après l'épreuve, en faire la demande par écrit au secrétariat de l'ENEAD Lettres modernes, en précisant les codes des examens préparés et vos coordonnées (joindre une enveloppe à votre adresse).

## Autres rubriques à consulter sur la question des examens

- ▶ Particularités du calendrier à l'ENEAD, p. 11
- ▶ Examens, résultats, diplômes, p. 14
- ▶ FAQ sur les examens et les rattrapages, p. 179

# VALIDATION DE LA LICENCE

Le semestre est dit « acquis » quand la moyenne générale du semestre – c'est-à-dire la moyenne des notes obtenues dans toutes les unités d'enseignement\* (UE) du semestre, pondérées par les coefficients – est égale ou supérieure à 10. Les notes d'UE inférieures à la moyenne sont compensées par les notes au-dessus de la moyenne.

Si votre moyenne de semestre tourne autour de 9,80 et si vous êtes venu faire le devoir sur table pour tous les enseignements où vous étiez inscrit, vous pouvez demander à bénéficier de « points de jury ». Mais si vos deux semestres sont en dessous de la moyenne, le jury décide le plus souvent d'accorder quelques points seulement pour un semestre, pas pour les deux simultanément. La publication officielle des résultats intervient après la tenue des jurys.

Si, dans le cadre du contrôle continu, vous obtenez la moyenne dans un ou plusieurs enseignements constitutifs\* (EC) d'une même UE sans parvenir à obtenir pour autant la moyenne à l'ensemble de l'UE, vous conservez pour la deuxième session (dite session de rattrapage) les points supérieurs à la moyenne. En cas de nouvel échec au semestre, les notes d'EC supérieures ou égales à 10/20 sont conservées pendant 8 semestres.

Vous progressez dans le déroulement de votre cursus tant qu'il ne vous manque pas plus d'un seul semestre, c'est-à-dire tant que vous ne totalisez pas plus d'un seul semestre avec une moyenne générale inférieure à 10.

- ① Attention, les semestres sont totalement autonomes, ils ne se compensent pas entre eux. Si vous avez 12 de moyenne au premier semestre et 9,50 de moyenne au second, le second n'est pas validé et ne se compense pas avec le premier.

Si vous vous inscrivez plusieurs années de suite dans une même année de diplôme (L1, L2, etc.), par choix d'étalement de vos études ou suite à non-validation de certaine UE, sachez que les moyennes se calculent avec toutes vos notes du semestre, quelle que soit l'année de leur obtention. Mais seules les notes supérieures ou égales à 10 se conservent d'une année sur l'autre.

- ☰ Les remarques ci-dessus sont tirées d'un document de référence téléchargeable sur le site de l'université : la « Charte de l'évaluation et du contrôle des connaissances (licence et master) de l'université », à consulter pour toute information complémentaire.

★ Voir le lexique, p. 175



# Maquette de la licence

La maquette\* de la licence de lettres modernes de Paris-III a changé à la rentrée 2009 et sera valable jusqu'en 2013-2014.

Chaque année de licence est divisée en deux semestres, désignés par l'abréviation SL (semestre de licence) :

- 1<sup>re</sup> année : L1 = SL1 et SL2
- 2<sup>e</sup> année : L2 = SL3 et SL4
- 3<sup>e</sup> année : L2 = SL5 et SL6

Certains cours de premier et second semestre, même s'ils peuvent être choisis séparément, présentent une continuité du point de vue du programme. Exemple : le cours « Histoire Littéraire I – Moyen Age-XVII<sup>e</sup> siècle » (D1F10), enseignement de premier semestre de la première année de licence, et le cours de « Histoire Littéraire II – XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle » (D2F10), enseignement du deuxième semestre.

- Les informations détaillées sur chacun des cours figurent dans les descriptifs, p. 37 et suivantes.

\* Voir le [Lexique](#), p. 175

## PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE, 1<sup>er</sup> SEMESTRE (SL1)

Enseignements			coef.	ECTS	CM	TD	
<b>Enseignements de tronc commun : 7 UE</b>			<b>12,5</b>	<b>25</b>	<b>1,5</b>	<b>13</b>	
<b>1re UE de savoirs fondamentaux</b> Culture littéraire 1, constituée de 2 cours :			5	10			
Histoire littéraire 1	D1F10	Moyen Age-XVII <sup>e</sup> siècle	2	4		1,5	
Littérature, culture et société 1	D1F46	Le retour du tragique (XVII <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles)	3	6		3	
<b>2e UE de savoirs fondamentaux :</b> langue française 1			D1F60	Une langue et ses usages	2	4	2
<b>UE de méthodologie</b>			D1F35	Analyse des textes et des documents	2	4	2
<b>UE Clé</b>			D1F53	Aide à la réussite 1	0,5	1	1,5
<b>1re UE de professionnalisation</b> Connaissance des métiers			D1FPP	Construction du projet professionnel	1	2	1,5
<b>2e UE de professionnalisation</b> Langue vivante (un cours au choix)			DYF91 DYF92 DYF93	Anglais Allemand Espagnol	1	2	1,5
<b>UE libre (NB : pour le parcours littérature uniquement)</b> 1 UE à choisir			► Liste des UE libres de licence, p. 33		1	2	1,5
<b>Enseignements spécifiques au parcours Littérature : 1 UE</b>			<b>2,5</b>	<b>5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	
<b>UE Littérature générale 1</b> constituée de 2 cours :			2,5	5			
Histoire du livre	D1F21		1,25	2,5	1,5		
Littérature générale et comparée 1	D1FK1	La folie romanesque	1,25	2,5		1,5	
<b>Enseignements spécifiques au parcours Didactique FLES : 2 UE</b>			<b>4</b>	<b>8</b>	<b>1,5</b>	<b>3,5</b>	
<b>UE Littérature générale 1</b> constituée de 2 cours :			2,5	5			
Histoire du livre	D1F21		1,25	2,5	1,5		
Littérature générale et comparée 1	D1FK1	La folie romanesque	1,25	2,5		1,5	
<b>UE FLES</b> Champ et objet de la didactique des disciplines			D1D11	voir pages ENEAD FLES sur le site de Paris-III	1,5	3	2

- ① L'UE de poétique des textes (D1F30) n'existe plus depuis 2009-2010. L'enseignement de poétique des textes est à présent dispensé dans le cadre des deux UE de littérature de L1 : D1F46 et D2F40 sans donner lieu à une validation spécifique. Les étudiants ayant validé l'ancienne UE de poétique des textes sont dispensés de l'UE de méthodologie (D1F35).

## PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE, 2<sup>nd</sup> SEMESTRE (SL2)

Enseignements				coef.	ECTS	CM	TD
Enseignements de tronc commun : 7 UE				12,5	25		15,5
1 <sup>re</sup> UE de savoirs fondamentaux Culture littéraire 2, constituée de 2 cours :				4,5	9		
Histoire littéraire 2	D2F10	XVIII <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle		1,5	3		1,5
Littérature, culture et société 2	D2F40	Dialogue et pensée au XVIII <sup>e</sup> siècle		3	6		3
2 <sup>e</sup> UE de savoirs fondamentaux Langue française 2				2,5	5		2,5
UE de Méthodologie du travail universitaire	D2F35	Formation au commentaire		2	4		2,5
UE Clé	D2F53	Aide à la réussite 2		0,5	1		1,5
1 <sup>re</sup> UE de professionnalisation	D2F21	Techniques de l'oral et de l'argumentation		1	2		1,5
2 <sup>e</sup> UE de professionnalisation Langue vivante (un cours au choix)	DZF91 DZF92 DZF93	Anglais Allemand Espagnol		1	2		1,5
UE libre (NB : pour le parcours littérature uniquement) 1 UE à choisir		► Liste des UE libres de licence, p. 33 ► Voir conseils pour la langue latine, p. 35		1	2		1,5
Enseignements spécifiques au parcours Littérature : 1 UE				2,5	5	1,5	2
UE Littérature générale 2 constituée de 2 cours :				2,5	5		
Les cultures antiques et la littérature française	D2F81	Les origines de Rome		1	2,5	1,5	
Littérature générale et comparée 2	D2FK1	Illusions comiques dans l'Europe baroque		1,5	2,5		2
Enseignements spécifiques au parcours Didactique FLES : 3 UE				5,5	11	1,5	6
UE Littérature générale 2 constituée de 2 cours :				2,5	5		
Les cultures antiques et la littérature française	D2F81	Les origines de Rome		1	2,5	1,5	
Littérature générale et comparée 2	D2FK1	Illusions comiques dans l'Europe baroque		1,5	2,5		2
1 <sup>re</sup> UE FLES La didactique des langues : concepts et problématique	D2D11	voir pages ENEAD FLES sur le site de Paris-III		1,5	3		2
2 <sup>e</sup> UE FLES Lecture en didactique et pédagogie	D2D12	voir pages ENEAD FLES sur le site de Paris-III		1,5	3		2

## DEUXIÈME ANNÉE DE LICENCE, 1<sup>er</sup> SEMESTRE (SL3)

Enseignements			coef.	ECTS	CM	TD		
Enseignements de tronc commun : 5 UE			10	20	1	10		
1 <sup>re</sup> UE de savoirs fondamentaux Littérature française 1, constituée de 2 cours :			4,5	9				
Mythes et filiations culturelles	D3F42	Phèdre et ses réécritures (XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> s.)	3	7		3		
Cultures antiques	D3F81	CM L'esclavage	1,5	2	1			
2 <sup>e</sup> UE de savoirs fondamentaux Langue française 3			2,5	5		2,5		
1 <sup>re</sup> UE de professionnalisation Langue vivante (un cours au choix)			D3F91 D3F92 D3F93	Anglais Allemand Espagnol	1	2	1,5	
2 <sup>e</sup> UE de professionnalisation Informatique et internet 1 (validé automatiquement si l'étudiant se connecte régulièrement à ICampus).			D3FII		1	2	1,5	
UE libre (NB : pour le parcours littérature uniquement) 1 UE à choisir			► Liste des UE libres de licence, p. 33			1	2	1,5
Enseignements spécifiques au parcours Littérature : 1 UE			5	10		5		
UE Littératures et langues plurielles 1 constituée de 3 cours :			5	10				
De la langue médiévale à la langue classique 1	D3F70		2	4		2		
Langue ou civilisation latine (un cours au choix) ► Voir conseils p. 35	DYF82 D3F83*	Langue latine, niveau 2 L'esclavage	1,5	3		1,5		
Littérature générale et comparée 3	D3FK3	Introduction au genre romanesque	1,5	3		1,5		
Enseignements spécifiques au parcours Didactique FLES : 3 UE			8	16		9		
UE Littératures et langues plurielles 1 constituée de 3 cours :			5	10				
De la langue médiévale à la langue classique 1	D3F70		2	4		2		
Langue ou civilisation latine (un cours au choix) ► Voir conseils p. 35	DYF82 D3F83*	Langue latine, niveau 2 TD L'esclavage	1,5	3		1,5		
Littérature générale et comparée 3	D3FK3	Introduction au genre romanesque	1,5	3		1,5		
1 <sup>re</sup> UE FLES Espaces francophones	D3D11	voir pages ENEAD FLES sur le site de Paris-III	1,5	3		2		
2 <sup>e</sup> UE FLES Didactique du FLE/FLS/FLM	D3D12	voir pages ENEAD FLES sur le site de Paris-III	1,5	3		2		

\* D3F83 : TD sur le même programme que D3F81. Les étudiants ayant validé D3F81 en 2008-2009 ou avant en sont dispensés.

## DEUXIÈME ANNÉE DE LICENCE, 2<sup>nd</sup> SEMESTRE (SL4)

Enseignements			coef.	ECTS	CM	TD		
<b>Enseignements de tronc commun : 5 UE</b>			<b>10</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>11</b>		
1 <sup>re</sup> UE de savoirs fondamentaux Littérature française 2, constituée de 2 cours			4,5	9				
Littérature et histoire	D4F41	Moyen Age : voyages au bout du monde	3,5	7		4		
Cultures antiques	D4F81	CM La représentation de l'ailleurs	1	2	1			
2 <sup>e</sup> UE de savoirs fondamentaux Langue française 4			2,5	5		2,5		
1 <sup>re</sup> UE de professionnalisation Langue vivante (un cours au choix)			D4F91 D4F92 D4F93	Anglais Allemand Espagnol	1	2	1,5	
2 <sup>e</sup> UE de professionnalisation Informatique et internet 2			D4FII	Autoformation en ligne	1	2	1,5	
UE libre (NB : pour le parcours littérature uniquement) 1 UE à choisir			► Liste des UE libres de licence, p. 33			1	2	1,5
<b>Enseignements spécifiques au parcours Littérature : 1 UE</b>			<b>5</b>	<b>10</b>		<b>5</b>		
UE Littératures et langues plurielles 2 constituée de 3 cours			5	10				
De la langue médiévale à la langue classique 2	D4F70		2	4		2		
Langue ou civilisation latine (un cours au choix) ► Voir conseils p. 35	D4F83* DZF82 DZF89	TD La représentation de l'ailleurs Langue latine, niveau 3 Langue latine, niveau 1	1,5	3		1,5		
Littérature générale et comparée 4	D4FK4	Raconter en poésie	1,5	3		1,5		
<b>Enseignements spécifiques au parcours Didactique FLES : 3 UE</b>			<b>7,5</b>	<b>15</b>		<b>9</b>		
UE Littératures et langues plurielles 2 constituée de 3 cours			4,5	9				
De la langue médiévale à la langue classique 2	D4F70		1,5	3		2		
Langue ou civilisation latine (un cours au choix) ► Voir conseils p. 35	D4F83* DZF82 DZF89	TD La représentation de l'ailleurs Langue latine, niveau 3 Langue latine, niveau 1	1,5	3		1,5		
Littérature générale et comparée 4	D4FK4	Raconter en poésie	1,5	3		1,5		
1 <sup>re</sup> UE FLES Didactique de la langue française			D4D12	voir pages ENEAD FLES sur le site de Paris-III	1,5	3	2	
2 <sup>e</sup> UE FLES Didactique de la littérature française et des littératures francophones			D4D11	voir pages ENEAD FLES sur le site de Paris-III	1,5	3	2	

\* D4F83 : TD sur le même programme que D4F81. Les étudiants ayant validé D4F81 en 2008-2009 ou avant en sont dispensés.

## TROISIÈME ANNÉE DE LICENCE, 1<sup>er</sup> SEMESTRE (SL5)

Enseignements			coef.	ECTS	CM	TD
Enseignements de tronc commun			10	20	1	10,5
1 <sup>re</sup> UE de savoirs fondamentaux Grands débats, grands auteurs	D5F46	Marguerite Duras	5	10	1	4
2 <sup>e</sup> UE de savoirs fondamentaux Langue française 5 (un cours au choix)	D5F61 D5F63 D5F74	Syntaxe : typologies de la phrase Stylistique Histoire de la grammaire	2	4		2
1 <sup>re</sup> UE de professionnalisation Langue vivante 1 (un cours au choix)	D5F91 D5F92 D5F93	Anglais Allemand Espagnol	1	2		1,5
2 <sup>e</sup> UE de professionnalisation Langue vivante 2 (un cours au choix, dans une autre langue*)	DYF91 ou D5F91 DYF92 ou D5F92 DYF93 ou D5F93 DYI92	Anglais (niveau L1 ou niveau L3) Allemand (niveau L1 ou niveau L3) Espagnol (niveau L1 ou niveau L3) Gaélique (niveau débutant)	1	2		1,5
UE libre (NB : pour le parcours littérature uniquement) 1 UE à choisir	► Liste des UE libres de licence, p. 33		1	2		1,5
Enseignements spécifiques au parcours Littérature : 1 UE			5	10	3	1,5
UE Littératures et langues plurielles 3 constituée de 3 cours			5	10		
La littérature française et les cultures antiques	D5F81	CM Les historiens latins sous l'Empire	1,5	3		1,5
Langue ou civilisation latine (un cours au choix) ► Voir conseils p. 35	D5F83*** D5F82 DYF82	TD Les historiens latins sous l'Empire Langue latine, niveau 4 Langue latine, niveau 2	1,5	3		1,5
Littérature générale et comparée 5	D5FK5	Mises en abyme de la création littéraire I	2	4		1,5
Enseignements spécifiques au parcours Didactique FLES : 4 UE			7,5	15		
UE Littératures et langues plurielles 3 constituée d'1 cours au choix uniquement			1,5	3		
La littérature française et les cultures antiques	D5F81	CM Les historiens latins sous l'Empire				1,5
Langue ou civilisation latine (un cours au choix) ► Voir conseils p. 35	D5F83** D5F82 DYF82	TD Les historiens latins sous l'Empire Langue latine, niveau 4 Langue latine, niveau 2				1,5
Littérature générale et comparée 5	D5FK5	Mises en abyme de la création littéraire I				1,5
1 <sup>re</sup> UE FLES Méthodologie du français comme langue étrangère	D5D11	voir pages ENEAD FLES sur le site de Paris-III	1,5	3		2
2 <sup>e</sup> UE FLES Apprentissage d'une langue inconnue	D5G12 (grec) ou D5L12 (lingala) voir pages ENEAD FLES sur le site de Paris-III		1,5	3		2
3 <sup>e</sup> UE FLES Au choix 2 UE à choisir parmi 4	D5O21 - D5O22 - D5O25 - D5O26 voir pages ENEAD FLES sur le site de Paris-III		2*1,5	2*3		2*2

\* Les étudiants titulaires d'un diplôme secondaire ou supérieur dans une langue autre que celle qu'ils choisissent en LV1 (ou dont ils sont dispensés par VAQ) sont dispensés de cette LV2 sur présentation du diplôme en question (photocopie + traduction en français) lors de leur inscription pédagogique.

\*\*D5F83 : TD sur le même programme que D5F81. Les étudiants ayant validé D5F81 en 2008-2009 ou avant en sont dispensés.

## TROISIÈME ANNÉE DE LICENCE, 2<sup>nd</sup> SEMESTRE (SL6)

Enseignements			coef.	ECTS	CM	TD
Enseignements de tronc commun : 5 UE			5	20	2	10,5
1 <sup>re</sup> UE de savoirs fondamentaux Questions de littérature	D6F46	Les écrivains et la mémoire	5	10	1	4
2 <sup>e</sup> UE de savoirs fondamentaux Langue française 6 (un cours au choix)	D6F61 D6F67 D6F73	Syntaxe : les propositions relatives Lexicologie Sociolinguistique historique	2	4		2
1 <sup>re</sup> UE de professionnalisation Langue vivante 1 (un cours au choix)	D6F91 D6F92 D6F93	Anglais Allemand Espagnol	1	2		1,5
2 <sup>e</sup> UE de professionnalisation Langue vivante 2 (un cours au choix, dans une autre langue*)	DZF91 ou D6F91 DZF92 ou D6F92 DZF93 ou D6F93 DZ192 Italien ou DZG91 Gaélique	Anglais (niveau L1 ou niveau L3) Allemand (niveau L1 ou niveau L3) Espagnol (niveau L1 ou niveau L3) Gaélique (niveau débutant)	1	2		1,5
UE libre (NB : pour le parcours littérature uniquement) 1 UE à choisir	► Liste des UE libres de licence, p. 33		1	2		1,5
Enseignements spécifiques au parcours Littérature : 1 UE			5	10		
UE Littératures et langues plurielles 4, constituée de 3 cours			5	10		
Introduction aux littératures francophones	D6F10		1,5	3	1,5	
Langue ou civilisation latine (un cours au choix) ► Voir conseils p. 35	D6F83 D6F82 DZF82	Vi(II)es romaines sous l'empire Langue latine, niveau 5 Langue latine, niveau 3	1,5	3		1,5
Littérature générale et comparée 6	D6FK6	Mises en abyme de la création littéraire II	2	4		2
Enseignements spécifiques au parcours Didactique FLES : 4 UE			7,5	15		
1 <sup>re</sup> UE Littératures et langues plurielles 4 constituée d'1 cours au choix uniquement			1,5	3		
Introduction aux littératures francophones	D6F10				1,5	
Langue ou civilisation latine (un cours au choix) ► Voir conseils p. 35	D6F83 D6F82 DZF82	Vi(II)es romaines sous l'empire Langue latine, niveau 5 Langue latine, niveau 3				1,5
Littérature générale et comparée 6	D6FK6	Mises en abyme de la création littéraire II	1,5	3		2
1 <sup>re</sup> UE FLES Pratiques de classe en FLE	D6D11	voir pages ENEAD FLES sur le site de Paris-III	1,5	3		2
2 <sup>e</sup> UE FLES Réflexions sur l'apprentissage d'une langue inconnue	D6G12 (grec) ou D6L12 (lingala)	voir pages ENEAD FLES sur le site de Paris-III	1,5	3		2
3 <sup>e</sup> UE FLES Au choix 2 UE à choisir parmi 4	D6O21 - D6O22 - D6O24 - D6O26	voir pages ENEAD FLES sur le site de Paris-III	2*1,5	2*3		2*2

\* Les étudiants titulaires d'un diplôme secondaire ou supérieur dans une langue autre que celle qu'ils choisissent en LV1 (ou dont ils sont dispensés par VAQ) sont dispensés de cette LV2 sur présentation du diplôme en question (photocopie + traduction en français) lors de leur inscription pédagogique.

## LISTE DES UE LIBRES DE LICENCE

- ① Les UE libres ne concernent pas les étudiants s'inscrivant en parcours FLES.

La maquette de la licence prévoit que l'étudiant valide une UE libre *différente* chaque semestre. Il doit choisir parmi les enseignements ci-dessous.

La plupart de ces enseignements sont décyclés, à savoir qu'ils peuvent être choisis dans le cadre de l'UE libre de plusieurs semestres différents.

- ① Attention, lors de vos choix d'inscription, à vérifier que l'enseignement que vous choisissez est bien ouvert au semestre dans lequel vous le choisissez (colonne de droite).
- ① L'étudiant doit valider une UE libre différente chaque semestre, autrement dit, une UE libre ne peut pas être choisie deux fois dans le cursus de licence. Un étudiant qui aurait choisi « DYFP9 - Littérature et photographie » au premier semestre de la licence (SL1) ne peut plus choisir ce cours au troisième semestre (SL3).

Enseignements		Semestre(s)			
<b>UE libres de littérature</b>					
DYFK9	Littérature comparée - Esthétique et poétique de la nouvelle	SL1	SL3		
DYF55	Littérature francophone - Pour une histoire des lettres québécoises		SL3	SL5	
DYF54	Littérature et informatique I		SL3	SL5	
DZF54	Littérature et informatique II		SL4	SL6	
<b>UE libres d'histoire</b>					
DZFH8	Histoire de la justice et des peines en France (XVIII-XXe s.)		SL2	SL4	
DZFP9	Histoire de la photographie		SL2	SL4	
<b>UE libres de langues vivantes</b>					
DYG91	Gaélique I – Niveau 1	SL1	SL3		
DZG91	Gaélique II – Niveau 2		SL2	SL4	
DYI92	Italien I – Niveau 1	SL1	SL3		
DZI92	Italien II – Niveau 2		SL2	SL4	
<b>UE libre de langue latine</b>					
NB. Le cours de langue latine niveau 1 peut être choisi dans le cadre de l'UE libre de SL2 mais aussi dans le cadre de l'UE Langue ou civilisation latine de SL4.					
DZF89	Langue latine – Niveau 1		SL2		
<b>UE libres de linguistique</b>					
NB. En SL5 et en SL6, les cours de linguistique peuvent être choisis soit dans le cadre de l'UE de linguistique, soit dans le cadre de l'UE libre.					
DYF99	Analyse du langage assistée par ordinateur	SL1	SL3		
D5F61	Syntaxe : typologies de la phrase			SL5	
D5F63	Stylistique			SL5	

D5F74	Histoire de la grammaire	SL5
D6F61	Syntaxe : les propositions relatives	SL6
D6F67	Lexicologie	SL6
D6F73	Sociolinguistique historique	SL6

## CONSEILS CONCERNANT LE LATIN

### Civilisation et/ou langue

L'enseignement de latin dans la licence de Lettres modernes se déroule de SL2 à SL6. Il comporte des cours de civilisation et des cours de langue optionnels.

Les cours de civilisation (histoire, littérature et culture latine – y compris les prolongements de celle-ci dans la littérature française) s'appuient sur des textes traduits, la connaissance préalable de la langue latine n'est pas indispensable.

À chacun des cinq semestres concernés, l'étudiant a le choix entre deux possibilités :

SL2 :

- suivre un enseignement de civilisation (CM) *et* un enseignement de langue (TD choisi comme UE libre) ;
- suivre un enseignement de civilisation uniquement (CM) en choisissant l'UE libre dans une autre discipline.

SL3, SL4, SL5 :

- suivre un enseignement de civilisation (CM) *et* un enseignement de langue (TD) ;
- suivre un enseignement de civilisation uniquement (un CM renforcé par un TD portant sur le même programme mais donnant lieu à des travaux supplémentaires).

SL6 :

- suivre un enseignement de civilisation (TD) ;
- suivre un enseignement de langue (TD).

### Les enseignements de langue latine

Les enseignements de langue latine n'ont donc aucun caractère obligatoire, mais il convient de préciser deux choses :

- la langue latine est la clef qui donne accès à l'ensemble de la culture latine et les occasions de l'apprendre ne sont pas si nombreuses ;
- elle est une discipline facultative au CAPES mais obligatoire à l'agrégation de Lettres modernes. Pour l'avoir oublié, des candidats se trouvent sérieusement pénalisés lorsqu'ils se présentent.

Les enseignements semestriels proposés en langue latine comportent 5 niveaux : le niveau 1 correspond au niveau débutant, le niveau 5 met l'étudiant en mesure de préparer, l'année suivante, les épreuves de latin du CAPES et de l'agrégation de Lettres modernes.

Certains de ces enseignements sont décyclés :

- le niveau 1 peut être choisi en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année (respectivement SL2 et SL4) ;
- les niveaux 2 et 3 peuvent être choisis en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année (le niveau 2 en SL3 ou SL5, le niveau 3 en SL4 ou SL6).

NB. Les niveaux 4 et 5 ne sont pas décyclés (ils ne peuvent être choisis qu'en SL5 et SL6).

Il y a donc plusieurs manières d'échelonner votre apprentissage de la langue latine, en fonction de votre niveau de départ et de vos objectifs :

(SL1)	SL2	SL3	SL4	SL5	SL6
Cas n°1. Vous êtes en L1, vous n'avez jamais fait de latin et vous souhaitez atteindre le niveau 5 en fin de licence. Vous devrez valider les 5 enseignements de langue de la manière suivante durant vos trois années de licence :					
	niveau 1 (en UE libre)	niveau 2	niveau 3	niveau 4	niveau 5
Cas n°2. Vous êtes en L2, vous n'avez jamais fait de latin mais vous souhaitez commencer à l'apprendre, vous pourrez alors valider les niveaux 1, 2 et 3 de la manière suivante :					
NB. Il n'est pas possible de commencer le latin en débutant en L3.			niveau 1	niveau 2	niveau 3
Cas n°3. Vous avez déjà fait du latin (dans le secondaire, en classe préparatoire) et vous souhaitez poursuivre votre apprentissage. Vous pouvez valider les enseignements de latin à partir du niveau que vous estimerez nécessaire (voir les descriptifs des cours correspondants pour vous faire une idée) :					
à partir du niveau 2 en L2 :		niveau 2	niveau 3	niveau 4	niveau 5
à partir du niveau 2 en L3 :				niveau 2	niveau 3
à partir du niveau 4 en L3 :				niveau 4	niveau 5

① Les étudiants inscrits à l'ENEAD Lettres modernes ont accès aux versions pdf de tous les fascicules de langue latine : il leur est ainsi possible de travailler par eux-mêmes sur les cours des niveaux inférieurs à ceux dans lesquels ils sont inscrits, pour une remise à niveau, ou sur les cours des niveaux suivants.

# Descriptifs des enseignements de licence

Les enseignements sont classés par domaines disciplinaires toutes années de licence confondues :

- ▶ **Méthodologie, professionnalisation**, p. 38
- ▶ **Littérature**, p. 45
- ▶ **Linguistique**, p. 66
- ▶ **Latin**, p. 80
- ▶ **Langues vivantes**, p. 93
- ▶ **Divers**, p. 115

- ▶ Voir aussi la **Table des descriptifs** en fin de brochure.

Précision à l'intention des étudiants déjà inscrits en Licence à l'ENEAD Lettres modernes en 2012-2013 : vous avez accès à la bibliothèque numérique 2013-2014 sur ICampus dès juillet ; vous y trouverez certaines des brochures 2013-2014 afin de pouvoir y travailler dès l'été.

- ▶ Voir la rubrique **La bibliothèque numérique des cours de lettres modernes 2013-2014**, p. 12

# MÉTHODOLOGIE, PROFESSIONNALISATION

## D1F53 | Aide à la réussite I

[enseignant à préciser]

SL1 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 0,5 | ECTS : 1

### Présentation

Après avoir passé un test d'auto-évaluation, les étudiants seront répartis dans deux groupes, en fonction des besoins détectés :

1. Repérage et analyse (observer, sélectionner, analyser)
2. Composition et rédaction (organiser, hiérarchiser, composer)

L'énoncé du test d'auto-évaluation sera publié sur l'espace de cours.

### Disponibilité du cours

Ce cours ne comporte pas de brochure. Il se déroule uniquement par échanges (exercices, conseils, corrections, discussions) entre l'enseignant et les étudiants sur l'espace ICampus.

### Pour contacter l'enseignant

Par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Cette UE ne comporte pas d'épreuve sur table. N'entrent en compte que les exercices proposés durant le semestre. Les modalités de ces exercices pourront varier selon les ateliers. Chaque atelier donnera lieu à une note globale.

## D2F53 | Aide à la réussite II

[enseignant à préciser]

SL2 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 0,5 | ECTS : 1

### Présentation

Au vu des progrès réalisés au premier semestre et des besoins détectés, les étudiants seront répartis dans différents groupes. Quatre ateliers sont prévus :

1. Observer, sélectionner, analyser
2. Organiser, hiérarchiser, composer
3. Orthographier, ponctuer, rédiger
4. Lire, s'exprimer, débattre.

### Disponibilité du cours

Ce cours ne comporte pas de brochure. Il se déroule uniquement par échanges (exercices, conseils, corrections, discussions) entre l'enseignant et les étudiants sur l'espace ICampus.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Cette UE ne comporte pas d'épreuve sur table. N'entrent en compte que les exercices proposés durant le semestre. Les modalités de ces exercices pourront varier selon les ateliers. Chaque atelier donnera lieu à une note globale.

## Présentation

Cet enseignement sera centré sur l'analyse linéaire des textes littéraires, dans l'objectif d'un apprentissage du commentaire composé (complété par l'UE F D2F35). On s'attachera dans ce cours à la maîtrise de l'analyse linéaire, aux procédés de structure et de composition, et à l'analyse de l'image. Les fascicules d'histoire littéraire (D1F10 et D2F10) serviront de base de travail pour cette formation à l'analyse des textes et des documents.

## Bibliographie

Pour consolider les acquis méthodologiques :

- DARROBERS Martine, LE POTTIER Nicole, *La Recherche documentaire*, coll. « Repères pratiques », Nathan, 2002.  
 LAFARGE Françoise, *L'explication de texte à l'oral*, Nathan université, coll. « 128 », Paris, 1996  
 BERGEZ Daniel, *L'explication de texte littéraire*, Nathan université, Paris, 2000  
 DRAVOUX RALLO Elisabeth, *L'explication de texte à l'oral des concours*, Armand Colin, Paris, 1996  
 GENGEMBRE Gérard, *Les grands courants de la critique littéraire*, Seuil, coll. « Mémo », Paris 1997  
 BOISSINOT A., *Les Textes argumentatifs*, Bertrand-Lacoste, coll. « Didactiques », Paris 1999  
 FROMILHAGUE Catherine, SANCIER-CHATEAU Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Dunod, 1996  
 DARROBERS Martine, LE POTTIER Nicole, *La Recherche documentaire*, Nathan, coll. « Repères pratiques », 2002.  
 ANGLARD Véronique, *Le commentaire composé*, Colin, 2000.  
 FOURCAUT Laurent, *Le commentaire composé*, Nathan, coll. « 128 », 1992  
*La Lecture méthodique, Le Commentaire composé*, Hatier, coll. « Les Méthodiques » (épuisé, à consulter en bibliothèque)

Dès à présent, il vous est conseillé de vous munir des outils minimum pour travailler :

- un dictionnaire français alphabétique (le Petit Robert de préférence) pour vérifier l'orthographe et l'origine des mots que vous employez ;
- un dictionnaire analogique (Larousse, collection de poche par exemple) pour enrichir et préciser votre vocabulaire ;
- une grammaire française (Larousse, Hatier...);
- GRÉVISSE, *Le Bon usage*, Duculot, 1993.

Des compléments bibliographiques et sitographiques sont proposés dans l'espace du cours en ligne.

## Regroupement et tutorat

Un regroupement est prévu en début d'année pour les modules de méthodologie portant à la fois sur les techniques d'expression et la recherche bibliographique. Dans la mesure où vous n'habitez pas trop loin, il est vivement conseillé d'y assister.

Vous bénéficiez aussi d'un suivi via la plate-forme. N'hésitez pas à solliciter votre tuteur.

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

Vous avez la possibilité de choisir entre le contrôle continu et le régime examen.

Contrôle continu : un commentaire (devoir à la maison) à rendre en décembre, coefficient 1 ; un commentaire sur table en mai, coefficient 2 (durée : 3h ; documents autorisés : fascicules, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers).

Régime examen : un commentaire sur table en mai (durée : 3h ; documents autorisés : fascicules, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers).

Session de rattrapage en juin : un commentaire sur table (durée : 3h ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers).

## D2F35 | Méthodologie | Formation au commentaire

Claudine MÜHLSTEIN-JOLIETTE

✉ Claudine.Muhlstein@univ-paris3.fr

SL2 | cours correspondant en présence : 2,5h TD

Coef. : 2 | ECTS : 4

### Présentation

Cet enseignement sera centré sur la méthodologie du commentaire littéraire (écrit et oral) et comportera une formation à la recherche bibliographique écrite et multimédia (visite virtuelle de bibliothèques et simulations de recherche).

### Œuvres au programme

Les œuvres au programme d'histoire littéraire (D1F10 et D2F10 – voir les descriptifs concernés) serviront de base de travail pour cet apprentissage du commentaire littéraire qui s'inscrit dans la continuité de l'UE D1F35 (voir descriptif du cours).

### Bibliographie

Pour consolider les acquis méthodologiques :

ANGLARD Véronique, *Le commentaire composé*, Colin, 2000.

FOURCAUT Laurent, *Le commentaire composé*, Nathan, coll. « 128 », 1992.

FROMILHAGUE Catherine, SANCIER-CHATEAU Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Dunod, 1996.

Dès à présent, il vous est conseillé de vous munir des outils minimum pour travailler :

- un dictionnaire français alphabétique (le *Petit Robert* de préférence) pour vérifier l'orthographe et l'origine des mots que vous employez.
- un dictionnaire analogique (Larousse, collection de poche par exemple) pour enrichir et préciser votre vocabulaire.
- une grammaire française (Larousse, Hatier...)
- GRÉVISSE, *Le Bon usage*, Duculot, 1993.

Des compléments bibliographiques et sitographiques sont proposés dans l'espace du cours en ligne.

### Regroupement et tutorat

Un regroupement est prévu début d'année pour les modules de méthodologie portant à la fois sur les techniques d'expression et la recherche bibliographique. Dans la mesure où vous n'habitez pas trop loin, je vous conseille vivement d'y assister.

Des séances de tutorat peuvent aussi vous aider, en particulier pour l'entraînement à la dissertation et à l'exposé oral.

Vous bénéficiez aussi d'un suivi via les forums de ICampus.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Vous avez la possibilité de choisir entre le contrôle continu et le régime examen.

Contrôle continu : un commentaire (devoir à la maison) à rendre en mars, coefficient 1 ; un commentaire sur table en mai, coefficient 2 (durée : 4h ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers).

Régime examen : un commentaire sur table en mai (durée : 4h ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers).

Session de rattrapage en juin : un commentaire sur table.

## D1F21 | Histoire du livre

Claudine MÜHLSTEIN-JOLIETTE

✉ Claudine.Muhlstein@univ-paris3.fr

SL1 | cours correspondant en présence : 1,5h CM

Coef. : 1,25 | ECTS : 2,5

### Présentation

Cet enseignement a pour but de faire découvrir l'objet-livre, l'évolution de l'écriture et des métiers du livre, dans leurs évolutions à travers les âges et leurs implications à la fois intellectuelles et culturelles.

Le livre et la lecture au Moyen Age : le livre manuscrit

Le livre et la lecture à la Renaissance et à l'âge classique : le livre imprimé

Le livre moderne : histoire du livre à l'ère industrielle

Le cyberlivre

### Documents de travail

Fascicule et cours en ligne sur la plate-forme.

### Bibliographie

BLASSELLE Bruno, *Histoire du livre 1, 2*, Découvertes Gallimard, 2003.

LABARRE Aude, *Histoire du livre*, Que sais-je ? n° 620, PUF, 2001.

DEDAME Roger, *Histoire du livre de Gutenberg au multimédia*, 2004.

GILMONT Jean-François, *Une introduction à l'histoire du livre ; du manuscrit à l'ère électronique*, 2000.

Une sitographie et bibliographie plus complètes sont proposées dans le fascicule et le cours en ligne.

### Disponibilité du cours

La brochure est disponible uniquement au format web sur l'espace ICampus du cours.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : un devoir de synthèse à la maison à rendre en décembre, un devoir sur table en mai (questions de cours ; durée : 1h30 ; documents autorisés : aucun). NB : Les étudiants ayant obtenu la moyenne au devoir à la maison sont dispensés de l'examen.

Régime examen : un devoir sur table en mai (idem que pour CC).

Session de rattrapage en juin.

## D2F21 | Techniques de l'oral et de l'argumentation

Ivan BOTTE

ivanbotte@sfr.fr

SL2 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

### Objectif du cours équivalent en présence

Il s'agit de cerner les caractéristiques de l'argumentation, d'identifier et de maîtriser les principales techniques de persuasion et de raisonnement. Le cours s'appuie sur des supports variés (littérature, télévision, cinéma et chanson) et prépare à deux exercices universitaires : le résumé et l'essai.

### Déroulement de ce cours à distance

En plus de la brochure, les outils multimédia d'ICampus seront utilisés pour les travaux oraux.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

CC : devoir à la maison (coef. 1) ; épreuve sur table (coef 2. ; résumé ou essai ; durée : 2h ; documents autorisés : dictionnaire).

RE : épreuve sur table seule.

Lors du partiel, l'étudiant a le choix entre l'exercice du résumé et celui de l'essai.

## D1FPP | Construction du projet professionnel

Anne GASCHER

✉ gascher@free.fr

SL1 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

### Présentation, public concerné

Ce module vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel ceci afin de consolider leur projet de formation, de mettre en valeur les compétences et esquisser des pistes pour la suite. Il concerne des étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans des études universitaires ainsi que des étudiants en reconversion professionnelle.

En fonction du profil de chaque étudiant, les questions ci-dessous seront explorées :

- Comment valoriser mes études et mon expérience ?
- Quels métiers s'offrent à moi ?
- Dois-je passer par des stages, ou par des formations complémentaires ? etc...

### Objectifs

Cet atelier a pour but de préparer votre insertion dans le monde du travail, par la définition de vos objectifs professionnels et par la maîtrise des stratégies de recherche d'emploi et de stages.

### Contenus

Connaissance de l'entreprise et des organisations, enquête sur un secteur professionnel, des métiers, auto-évaluation des compétences, définition du projet professionnel, techniques de recherche d'emploi, construction d'une stratégie personnelle : pistes de recherche d'emploi et de stages, prise de rendez-vous, construction d'argumentaire.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Rédaction d'un dossier sur le projet de l'étudiant.

Pas d'épreuve sur table - oral de 20 minutes.

NB : les étudiants qui sont déjà salariés et qui n'envisagent pas une reconversion auront simplement à présenter leur situation au responsable du module pour que le module leur soit validé.

### Programme

Ce cours propose un panorama complet de l'histoire de la littérature française en donnant des repères chronologiques fondamentaux. Chaque période fera l'objet d'une présentation soulignant ses principaux aspects et enjeux (la lyrique médiévale, l'humanisme, baroque et classicisme, etc.). Le cours reposera sur l'étude de textes réunis en anthologies et la lecture de trois œuvres importantes dans l'histoire littéraire du Moyen Âge au XVII<sup>e</sup> siècle :

CHRETIEN DE TROYES, *Perceval ou le Conte du Graal*, éd. Jean Dufournet, Paris, Flammarion, coll. « GF » n° 814, 1997.  
Michel de MONTAIGNE, *Sans commencement et sans fin. Extraits des Essais*, éd. Françoise Joukovsky, Paris, Flammarion, coll. « GF » n° 980, 1998.  
Pierre CORNEILLE, *L'illusion comique. Comédie (1639)*, éd. Georges Forestier, Paris, Le livre de poche n° 6334, coll. « Le théâtre de poche », 1999.

### Conseil de travail

Les étudiants désireux de commencer dès l'été l'étude de l'histoire littéraire peuvent, outre la lecture des trois œuvres ci-dessus, lire l'un des manuels suivants qui permettra une première approche générale de la période :

Marie-Madeleine FRAGONARD, *Précis d'histoire de la littérature française*, Paris, Didier, 1981.  
Daniel BERGEZ (dir.), *Précis de littérature française*, Paris, Nathan université, coll. « Lettres sup », 2002.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (coefficient 1) et devoir sur table en mai (coefficient 2 ; questions de cours et de synthèse ; durée : 2h ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers). Le sujet du devoir à la maison est transmis par l'enseignant sur son espace de cours ICampus.

Contrôle final : devoir sur table en mai.

Type de travail (à la maison comme à l'examen sur table) : répondre à une série de questions de cours portant sur des faits d'histoire littéraire précis (illustrés notamment par les trois œuvres au programme).

Exemples :

1. Présentez en 1 page environ, et de manière structurée, ce qu'il faut entendre par « littérature courtoise ».
2. Présentez en une quinzaine de lignes la nature originale des Essais de Montaigne.
3. En une quinzaine de lignes définissez ce qui oppose une littérature « classique » et une littérature « baroque ».

## Présentation

Dans la continuité du cours d'histoire littéraire proposé au premier semestre, il s'agit d'offrir des repères historiques et esthétiques sur la littérature française du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle – avec une brève incursion en terre contemporaine. Replacer l'évolution de la littérature en lien avec celle des arts, des idées, des événements politiques ou encore des techniques vous permettra de resituer des auteurs plus ou moins connus, d'apercevoir des moments de rupture ou des filiations. L'enjeu consiste donc à montrer que la littérature est toujours mouvante et l'objet d'un dialogue constant entre les écrivains, les lecteurs et plus généralement l'ensemble des acteurs de la société.

## Programme

Compte tenu de l'ampleur de la période étudiée, le cours fera référence plus spécifiquement aux textes réunis dans les trois fascicules d'histoire littéraire (XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle). Outre les auteurs dits majeurs, le programme porte sur la querelle des Anciens et des Modernes, l'Encyclopédie, les Lumières, le romantisme, le réalisme, le naturalisme, le symbolisme, le surréalisme, l'existentialisme, l'Oulipo, le Nouveau Roman et le Nouveau Théâtre.

## Bibliographie

La priorité dans vos lectures est essentiellement ludique : il s'agit avant tout de compléter votre culture littéraire en vous plongeant dans quelques-unes des nombreuses œuvres abordées d'un point de vue transversal lors du cours.

Pour compléter cette fréquentation intime des textes, vous pouvez utilement consulter des manuels offrant une mise en perspective historique du fait littéraire et des auteurs :

- POMEAU (René) et EHRARD (Jean), *Histoire de la littérature française : de Fénelon à Voltaire (1680-1750)*, GF Flammarion n°961, nouvelle édition 1998.
- DELON (Michel), MAUZI (Robert) et MENANT (Sylvain), *Histoire de la littérature française : de l'Encyclopédie aux Méditations (1750-1820)*, GF Flammarion n°962, nouvelle édition 1998.
- MILNER (Max) et PICHOS (Claude), *Histoire de la littérature française : de Chateaubriand à Baudelaire (1820-1869)*, Paris, GF Flammarion n°963, nouvelle édition 1996.
- DÉCAUDIN (Michel) et LEUWERS (Daniel), *Histoire de la littérature française : de Zola à Apollinaire (1869-1920)*, Paris, GF Flammarion n°964, nouvelle édition 1996.
- BRÉE (Germaine) et MOROT-SIR (Édouard), *Histoire de la littérature française : du surréalisme à l'empire de la critique*, Paris, GF Flammarion n°965, nouvelle édition 1996.
- DELON (Michel) et MALANDAIN (Pierre), *Littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, coll. « 1<sup>er</sup> cycle », 1996.
- MICHEL (Arlette) et al., *Littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, coll. « 1<sup>er</sup> cycle », 1993.
- BANCQUART (Marie-Claire) et CAHNÉ (Pierre), *Littérature française du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, coll. « 1<sup>er</sup> cycle », 1992.

## Conseils de travail

D'une semaine à l'autre, il est vivement conseillé de lire une section de la brochure qui sera indiquée dans le calendrier du cours. Par ailleurs, vous aurez deux notices sur des auteurs majeurs à constituer chaque semaine afin d'organiser votre travail et vos révisions.

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

L'évaluation se fait sur deux travaux : un devoir à la maison (coefficient 1) et un devoir sur table en fin de semestre (coefficient 2). Leur forme est identique :

- une question de connaissance (sur 2 points) portant sur quatre titres d'œuvres ;
- deux questions de cours (sur 8 points) concernant un mouvement littéraire, un auteur ou un événement littéraire ;
- une question de réflexion (sur 10 points) soit une petite dissertation sur un sujet transversal.

Lors du devoir sur table, vous aurez en plus une petite question bonus (sur 1 point) afin de valoriser votre travail de mémorisation.

## D1F46 | Littérature, culture et société I | Le retour du tragique (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)

Olivier PENOT-LACASSAGNE

✉ olivierpenotlacassagne@gmail.com

Audrey LASSERRE

✉ audrey.lasserre@univ-paris3.fr

SL1 | cours correspondant en présence : 3h TD

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

### Présentation

Associée à la tragédie grecque puis classique, la notion de tragique a continué de hanter la littérature française, non seulement au théâtre mais aussi dans la production romanesque. Elle revient en force au XX<sup>e</sup> siècle, accompagnant les enjeux philosophiques du siècle et les formes littéraires de la modernité.

NB. Dans le cadre de ce cours de littérature, sera dispensé un enseignement de poétique des textes (, qui vise à fournir les bases théoriques et les outils d'analyse des textes littéraires dans leurs fonctionnements communs et dans leurs spécificités génériques. L'enseignement de poétique des textes sera assuré par Audrey Lasserre.

### Programme

RACINE, *Bérénice* (Petits classiques) ;  
François MAURIAC, *Thérèse Desqueyroux* (Le Livre de Poche) ;  
Aimé CÉSAIRE, *La tragédie du roi Christophe* (Présence africaine) ;  
Samuel BECKETT, *Fin de partie* (Minuit).

### Conseils de travail

Chaque étudiant doit avoir lu les textes au programme avant même de commencer à lire le cours principal. Aucun prérequis n'est nécessaire pour le cours de poétique des textes.

### Bibliographie indicative

[à préciser]

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (une analyse de poétique sur 5 points et une explication de texte linéaire obligatoire sur 15 points ; coefficient 1 ; le sujet sera communiqué par l'enseignant en début de semestre) et devoir sur table en mai (une analyse de poétique sur 5 points et une explication de texte linéaire obligatoire sur 15 points ; durée : 3h ; coefficient 2 ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers).

Contrôle final : même devoir sur table que pour le contrôle continu, en mai.

## Présentation

Faut-il penser pour parler ou parler pour penser ? L'honnête homme du Classicisme pense d'abord ; il se nourrit de lectures et de réflexion avant de retrouver la société, au sein de laquelle il s'évertue à garder un sang-froid propice au temps de réflexion. Mais le philosophe sait aussi que, seul, il ne saura penser que par « système », c'est-à-dire élaborer une théorie tellement auto-suffisante qu'elle en perdra sa pertinence face à la complexité du monde. Pour bien penser, il faut être au moins deux : un rapport à autrui s'instaure, au fondement même de la pensée. La parole d'autorité est déjouée par le dialogue : elle doit s'y refonder sans cesse, ou se nier en permanence.

NB. Dans le cadre de ce cours de littérature, comme pour le cours de premier semestre, sera dispensé un enseignement de poétique des textes, qui vise à fournir les bases théoriques et les outils d'analyse des textes littéraires dans leurs fonctionnements communs et dans leurs spécificités génériques.

## Programme

FONTENELLE, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, éd. C. Martin, GF Flammarion, 1998

VOLTAIRE, *L'Ingénu*, éd. J. Goldzink, GF Flammarion, 2009

DIDEROT, *Le Neveu de Rameau*, éd. Ed. P. Chartier, livre de poche classique, 2002

Lecture complémentaires :

DIDEROT, *Le Rêve de d'Alembert* (avec l'Entretien), *l'Entretien d'un philosophe avec la maréchale de \*\*\**, *Jacques le Fataliste*, *Contes* (à lire dans *Œuvres*, édition établie par L. Versini, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1994-1997, 5 vol.)

VOLTAIRE, *Micromégas* ; *Dialogue du chapon et de la poularde* (1763, paru dans *Les Nouveaux mélanges*, 1765)

Pour vos lectures en ligne, consultez par exemple <http://abu.cnam.fr/BIB/auteurs/>

## Bibliographie

Le premier travail est la lecture personnelle, sans laquelle vous n'arriverez pas à lire avec la distance nécessaire les commentaires et analyses extérieures. Je déconseille très fortement les informations générales, souvent vagues et non étayées, que vous pourriez trouver sur wikipedia, alalettre.com, etc. pour internet, et dans les ouvrages parascolaires (type « profils d'une œuvre ») sur papier.

La meilleure introduction critique est l'œuvre elle-même, en l'occurrence :

- pour Fontenelle (éventuellement) : CYRANO DE BERGERAC, *L'Autre Monde* ;
- pour Diderot : *Jacques le Fataliste* ;
- pour Voltaire : *Zadig* et des contes brefs comme *Les Deux Consolés*, *Aventure indienne*, etc. (où le dialogue est très fortement majoritaire).

Pour un panorama utile :

M. DELON et P. MALANDAIN, *Littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle*, PUF, 1996 (en part. 315-340)

Pour éclairer les idées philosophiques :

J.-L. DUMAS, *Histoire de la pensée, philosophies et philosophes*, t. 2. *Renaissance et Lumières*, Le Livre de poche, Tallandier, 1990, p. 214-300

Pour un approfondissement concernant les auteurs :

J. CHUILLET, *Diderot*, SEDES, 1977

C. MERVAUX, *Voltaire en toutes lettres*, Bordas, 1991

## Conseils de travail

Lisez d'abord les œuvres une fois, sans prendre de notes ni lire d'études (y compris les introductions). Rédigez-vous une brève synthèse, fondée sur vos impressions de lecture et sur les éléments qui vous ont frappés.

Relisez ensuite les œuvres le crayon à la main ; essayez de dégager une structure, un plan dans l'œuvre, en notant les éléments de transition, les moments forts de l'argumentation, les changements dans la situation de communication (mouvement, événement de la fiction, changement de lieu). Recopiez des citations brèves (une phrase). Repérez des faits de style et essayez de les nommer.

C'est à cette étape seulement que des lectures complémentaires sont utiles et intéressantes. Faites-les avant, elles risquent de vous noyer, et surtout, au lieu de vous faciliter le travail, elles vont vous donner l'impression que vous ne pouvez pas le faire seuls. « Sapere aude », écrivait Kant à propos des Lumières, c'est-à-dire : osez penser.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courriel dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (coefficient 1) et devoir sur table en mai (coefficient 2). Le sujet de devoir à la maison vous parvient en début de semestre via ICampus : il s'agit d'un commentaire composé.

L'épreuve sur table comporte une question de poétique sur 5 points et un commentaire structuré sur 15 points ; durée : 3h ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers

Contrôle final : même devoir sur table que pour le contrôle continu, en mai.

D3F42 | Mythes et filiations culturelles | Phèdre et ses réécritures (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)

Nancy ODDO

✉ n\_oddo@yahoo.fr

SL3 | cours correspondant en présence : 3h TD

Coef. : 3 | ECTS : 7

### Présentation

A elle seule, la *Phèdre* de Racine incarne l'esthétique classique, marque l'apogée du théâtre français et élabore un mythe. Or, cette tragédie sur l'amour incestueux de Phèdre pour Hippolyte a déjà une longue tradition en 1677 : Racine puise chez d'illustres prédécesseurs antiques (Euripide et Sénèque), mais aussi à des sources plus récentes, comme l'*Hippolyte* de Robert Garnier (1573), qu'il n'avoue pas. L'étude comparée de ces deux tragédies permettra d'apprécier le travail de réécriture, d'imitation et d'invention pour savoir si la *Phèdre* de Racine est ou non une « belle infidèle ».

### Œuvres au programme

GARNIER, *Hippolyte*, dans *Les Juifves, Hippolyte*, Les Belles Lettres, Paris, 2009.

RACINE, *Phèdre*, édition de Boris Donné, GF n°1426, Paris, 2009.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : un devoir à la maison (coeff. 1) et un devoir sur table (coeff. 2). Régime examen : un devoir sur table.

Épreuve sur table : commentaire composé ou dissertation ; durée : 4h ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers.

## D4F41 | Littérature et histoire | Moyen Âge : voyages au bout du monde

Maud PÉREZ-SIMON

✉msimon@univ-paris3.fr

SL4 | cours correspondant en présence : 4h TD

Coef. : 3,5 | ECTS : 7

## Œuvres au programme

BENEDEIT, *Le voyage de Saint Brendan*, I. Short (éd.), Paris, Honoré Champion - Champion classiques, Paris, 2006.MARCO POLO, *La description du monde*, P.-Y. Badel, Paris, Librairie générale française (Le livre de poche, 4551. Lettres gothiques), 1997.

## Présentation

Au VI<sup>e</sup> siècle, porté par la foi, un moine irlandais part explorer les îles de l'Atlantique à la recherche du Paradis Terrestre. Avec les quatorze moines qui l'accompagnent, il célèbre Pâques chaque année sur le dos d'une baleine. Ce récit a donné naissance au premier roman d'aventure issu d'un fonds celtique de notre littérature (début du XII<sup>e</sup> siècle). Sept siècles plus tard, en prison, un fils de marchand vénitien dicte à son compagnon de cellule son voyage en Orient. Dans ce récit, Marco Polo livre une description du monde qui a valeur historique (rencontre du Grand Khan) mais qui ne se déprend pas d'éléments fabuleux (merveilles orientales). D'est en ouest, du haut au bas Moyen Âge, nous étudierons ces textes d'aventures et de quêtes pour nous demander comment l'homme médiéval imaginait l'ailleurs et comment la littérature peut véhiculer ces expériences.

## Remarques :

- les éditions qui vous sont conseillées sont des éditions bilingues. Le texte sera lu en traduction mais les éléments d'analyse lors des commentaires composés reposeront sur l'ancien français.
- ces deux récits seront complétés par une brochure d'extraits de récits de voyage.

## Conseils bibliographiques

## Lire l'ancien français

Un dictionnaire facile d'utilisation : *Dictionnaire de l'ancien français*, A. Greimas, 2001 (réed.).En ligne : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Frédéric Godefroy, Nabu Press, 2010 (1881). [http://www.lexilogos.com/francais\\_dictionnaire\\_ancien.htm](http://www.lexilogos.com/francais_dictionnaire_ancien.htm) (accès libre).Pour aborder la langue : *Pour lire l'ancien français*, Cl. Thomasset et K. Ueltschi, Paris, A. Colin : 128, 2007.

## Approche littéraire du Moyen Âge, au choix :

Emmanuèle BAUMGARTNER, *Le récit médiéval*, Paris, Hachette Supérieur, 1995.Michèle GALLY et Christiane MARCHELLO-NIZIA, *La littérature européenne*, Magnard, 1990.D. POIRION (et al.), *Précis de Littérature française du Moyen Âge*, PUF, 1983.

## Approche historique

Nelly LABÈRE et Bénédicte SÈRE, *Les 100 mots du Moyen Âge*, Paris, PUF : Que sais-je ?, 2010.Jacques LE GOFF, *La civilisation de l'occident médiéval*, Paris, Flammarion, 1984.

## Pour aborder notre problématique

*Voyage, quête, pèlerinage dans la littérature et la civilisation médiévale, Senefiance*, 2, Aix-en-Provence, 1976. [recueil d'articles sur différents récits de voyages].Rudolf WITTKOWER, *L'Orient fabuleux*, Thames & Hudson, 1991.Paul ZUMTHOR, *La mesure du monde : représentations de l'espace au Moyen Âge*, Paris, 1993.

## Conseils de travail

Avant de lire les ouvrages critiques, concentrez-vous bien sur les œuvres au programme. Vous devez bien les connaître.

Comme il s'agit de périple, n'hésitez pas à faire la liste des pays traversés pour mieux vous repérer dans l'ouvrage. Vous pouvez essayer de les repérer sur une carte, sans vous laisser déconcerter par les apparentes incohérences.

Repérez aussi les thèmes récurrents à l'intérieur des œuvres et d'une œuvre à l'autre. N'hésitez pas à vous faire ainsi de petites fiches listant par exemple les différents monstres rencontrés, les propos didactiques ou moraux véhiculés par les œuvres, les éléments de réalisme, etc., au fur et à mesure que vous avez des idées.

Entraînez-vous à lire en ancien français. Lisez d'abord plusieurs fois la traduction, puis abordez le passage en ancien français sans dictionnaire, en lisant à haute voix (ce qui permet parfois de reconnaître à l'oreille des mots qu'on ne reconnaît pas à l'écrit à cause des différences orthographiques). La lecture de l'ancien français est ludique et ne doit pas constituer pour vous un obstacle. Si un mot vous intéresse, n'hésitez pas à en regarder l'histoire dans le fabuleux ouvrage d'Alain Rey : *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 2006.

Vous pouvez accompagner votre lecture de Marco Polo de la consultation des miniatures du beau manuscrit enluminé pour le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, vers 1410-12. Nous les analyserons au fil du semestre. Les miniatures sont disponibles sur le site de la BnF : <http://mandragore.bnf.fr/jsp/rechercheExperte.jsp> (tapez « français 2810 » dans la case « cote »).

Bonne lecture !

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

CC : devoir à la maison ; épreuve sur table : commentaire composé ou dissertation ; durée : 4h ; part dans la note globale (CC) : 2/3 ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers.

RE : épreuve sur table (identique que pour le CC).

D5F46 | Grands débats, grands auteurs | XX<sup>e</sup> siècle : Marguerite Duras

Bruno BLANCKEMAN

✉ bruno\_blanckeman@orange.fr

SL5 | cours correspondant en présence : 1h CM + 4h TD

Coef. : 5,5 | ECTS : 11

## Présentation

Marguerite Duras aura marqué le XX<sup>e</sup> siècle par une œuvre qui traverse les catégories génériques, associant roman, théâtre, cinéma, poésie, autobiographie et journalisme politique. On présentera les grandes lignes de cette œuvre qui s'étend sur plus d'un demi-siècle (1943-1995). Puis on examinera, sur une période de vingt ans (1964-1984), ce qu'elle nous lègue d'une esthétique qui s'inscrit dans les avant-gardes de notre modernité pour mieux y imposer une voix singulière.

## Œuvres au programme

*Le Ravissement de Lol V. Stein* (Gallimard, Folio)

*Le Vice-Consul* (Gallimard, Folio)

*L'Amant* (Minuit)

## Œuvres en complément de programme

*Barrage contre le Pacifique* (Gallimard, Folio)

*Moderato Cantabile* (10-18)

*Le Navire Night / Césarée / Les Mains négatives / Aurelia Steiner* (Gallimard, Folio)

## Conseils de travail

Pour les vacances, on lira une première fois, le stylo à la main, les trois ouvrages qui seront dès la rentrée étudiés de façon détaillée. On lira aussi, de façon plus libre, les romans et textes proposés à titre complémentaire, qui permettent de comprendre comment les précédents s'inscrivent dans une évolution du projet littéraire de l'auteur. On pourra aussi commencer à lire quelques ouvrages critiques. Une bibliographie sélective – Duras est un écrivain très commenté – sera proposée à la rentrée. On peut déjà se reporter avec profit aux deux titres suivants :

Christiane BLOT-LABARRÈRE, *Marguerite Duras*, Paris, Seuil, Les Contemporains, 1992.

Sylvie LOIGNON, *Marguerite Duras*, L'Harmattan, 2001.

Enfin, on regardera avec profit *India Song*, le film réalisé par Duras en 1975, qui se trouve facilement dans les médiathèques et dans le commerce.

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

Vous avez la possibilité de choisir entre le contrôle continu et le contrôle final. Pour chaque devoir, vous aurez le choix entre un commentaire composé et une dissertation.

Contrôle continu : 1 devoir à la maison durant le semestre (coef. 1) + 1 devoir sur table en 4 heures en mai (coef. 2).

Régime examen : 1 devoir sur table en 4 heures en mai (coef. 2).

Épreuve sur table : commentaire littéraire ou dissertation sur œuvres du programme ; durée : 4h ; part dans la note globale (CC) : 2/3 ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers.

Session de rattrapage (juin) : 1 devoir sur table en 4 heures.

## Présentation

Trois récits du second XX<sup>e</sup> siècle, trois manières d'interroger le passé vécu, ses traces, sa présence, ses béances :

Claude SIMON, *La Route des Flandres* [1960], Minuit, coll. « Double », 1984.

Georges PEREC, *W ou Le souvenir d'enfance* [1975], Gallimard, coll. « L'imaginaire », 1993.

Nathalie SARRAUTE, *Enfance* [1983], Gallimard, coll. « Folio », 1985.

## Bibliographie

### A signaler

*La Route des Flandres*, présenté par Danielle Sallenave et lu par Antoine Vitez, Paris, Auvidis, coll. « Audilivre », n° Z108, 1986. — 6 cassettes en coffret, jaquette ill. [A écouter absolument pour vous convaincre de la force et de l'évidence du texte de Claude Simon. Voir brochure du cours.]

*Enfance*, texte lu par Nathalie Sarraute, Paris, Auvidis, coll. « Audi-livre », 1986.

### Sur Claude Simon et Georges Perec

RIBAUPIERRE, Claire de, *Le roman généalogique. Claude Simon et Georges Perec*, Bruxelles, La Part de l'œil, coll. « Théorie », 2002, 240 p. [Voir un compte rendu de l'ouvrage par Anne Simon : [www.fabula.org/revue/cr/328.php](http://www.fabula.org/revue/cr/328.php)]

### Sur Claude Simon

DÄLLENBACH, Lucien, *Claude Simon*, Seuil, coll. « Les contemporains », 1988, 221 p. [Une présentation d'ensemble de Claude Simon un peu ancienne, mais qui reste pertinente et bien documentée.]

GENIN, Christine, *L'écheveau de la mémoire. La Route des Flandres de Claude Simon*, Champion, coll. « Unichamp », 1997, 204 p. [Une synthèse très claire sur le roman.]

MOUGIN, Pascal, *L'Effet d'image. Essai sur Claude Simon*, L'Harmattan, coll. « Critiques littéraires », 1997, 240 p. [L'essai envisage l'écriture de Claude Simon comme mixte d'évidence et d'étrangeté, et se prolonge par une analyse de l'imaginaire simonien dans quatre romans de Simon, dont *La Route des Flandres*.]

VIART, Dominique, *Une mémoire inquiète : La Route des Flandres de Claude Simon*, Presses Universitaires de France, coll. « Écrivains », 1997, 302 p. [L'ouvrage à lire en priorité, à la fois pour la mise en contexte du roman et les analyses du texte.]

### Sur Georges Perec

BELLOS, David, *Georges Perec. Une vie dans les mots*, Éditions du Seuil, 1994. [La somme biographique de référence.]

BURGELIN, Claude, *Georges Perec*, Éditions du Seuil, coll. « Les contemporains », 1988. [Une bonne introduction à l'œuvre de Perec.]

CHAUVIN, Andrée, *Leçon littéraire sur "W ou le Souvenir d'enfance" de Georges Perec*, PUF, coll. « Major », 1997. [Une synthèse pédagogique.]

ROCHE, Anne, *"W ou le Souvenir d'enfance" de Georges Perec*, Gallimard, coll. « Foliothèque », 1997. [Bonne synthèse documentée.]

### Sur Nathalie Sarraute

GOSSELIN, Monique, *"Enfance" de Nathalie Sarraute*, Gallimard, coll. « Foliothèque », 1996.

JEFFERSON, Ann, « Notice » [sur *Enfance*], dans Nathalie Sarraute, *Œuvres complètes*, édition publiée sous la direction de Jean-Yves Tadié, Gallimard, 1996, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », p.1933-1943.

RYKNER, Arnaud, *Nathalie Sarraute*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Les Contemporains », 1991. [Une très bonne synthèse, qui évoque peu *Enfance*, mais essentielle pour comprendre la démarche littéraire de Nathalie Sarraute.]

Des compléments bibliographiques figurent dans la brochure du cours.

## Conseils de travail préparatoire

Prioritairement, lisez dès l'été les œuvres au programme, qui toutes vous demanderont une seconde lecture durant le semestre. *La Route des Flandres*, en particulier, pourra vous paraître difficile d'accès et vous serez peut-être déroutés à la première lecture par la longueur des phrases et le manque de repères référentiels. Cette déroute provisoire est parfaitement normale et constitue une expérience en elle-même intéressante et féconde, mais mieux vaut qu'elle intervienne assez tôt dans l'année... Si vous en avez le temps, lisez une synthèse pédagogique sur Simon (l'ouvrage de Ch. Genin par exemple), sur Perec (l'ouvrage d'Anne Roche ou celui d'Andrée Chauvin) et sur Sarraute.

### Pour contacter l'enseignant

Utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace du cours sur ICampus pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours. Dans tous les autres cas, utilisez l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier d'ICampus).

### Évaluation, travaux des étudiants

Vous avez la possibilité de choisir entre le contrôle continu (fortement conseillé) et le régime examen.

#### Contrôle continu

1 devoir à la maison durant le semestre (au choix : commentaire composé ou composition française – coef. 1) + 1 devoir sur table en 4 heures en mai (au choix : commentaire composé ou composition française – coef. 2) ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers.

#### Régime examen

1 devoir sur table en 4 heures en mai (au choix : commentaire composé ou composition française) ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers. NB. Il n'y a plus d'épreuve orale pour l'évaluation de ce cours en régime examen, conformément à l'évaluation correspondante en présentiel.

#### Session de rattrapage (juin)

1 devoir sur table en 4 heures (commentaire composé).

## D6F10 | Introduction aux littératures francophones

Xavier GARNIER

 xavier.garnier@wanadoo.fr

SL6 | cours correspondant en présence : 1,5h CM

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

### Présentation

Le cours présentera les conditions et les modes de développement de l'écriture littéraire dans les différentes aires géographiques concernées par la francophonie. Il sera organisé en sept séquences. Quatre séquences poseront des problématiques transversales :

1. perspectives géographiques sur la francophonie littéraire ;
2. la question du plurilinguisme ;
3. l'« universalité » de la langue française et la réponse postcoloniale ;
4. les littératures francophones et la question des « peuples ».

Trois séquences présenteront de façon raisonnée des corpus regroupés par aires continentales, en s'attachant à suivre des lignes d'évolution historique :

5. l'Europe ;
6. l'Amérique ;
7. l'Afrique.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Pas de travail à la maison. Un devoir sur table en mai (rattrapage en juin) sur des questions de cours. Durée : 1h30 ; documents autorisés : aucun.

## D1FK1 | Littérature générale et comparée 1 | La folie romanesque : littérature et cinéma

Lydie MALIZIA

✉ lydie.malizia@free.fr

SL1 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1,25 ? | ECTS : 2,5 ?

### Présentation

Du début du XX<sup>e</sup> siècle au début du XXI<sup>e</sup> siècle, le thème de la folie a fasciné la littérature, le cinéma et la science. Comment a-t-il évolué, quel rapport entretient-il avec la créativité artistique, comment l'appréhender ?

Patente ou latente, explicite ou implicite, la folie peut s'insinuer au cœur même de l'écriture, traduire un malaise de la société, ou devenir paradoxale.

Nous découvrirons différentes façons d'analyser les récits littéraires et filmiques.

### Programme

#### Romans

Marcel PROUST, *Un amour de Swan*, première partie « Combray »

James JOYCE, *Portrait de l'artiste en jeune homme*, Folio Classique

#### Films

Arnaud DESPLECHIN, *Rois et Reine* (2004)

Martin SCORCESE, *Shutter Island* (2010)

### Bibliographie

FREUD, *Délires et rêves dans la « gradiva » de Jensen*, Gallimard, coll. « Idées »

Robert BRESSON, *Notes sur le cinématographe*, Folio

Julia DECK, *Viviane Elisabeth Fauville*, Minuit, 2012

Cette bibliographie sera complétée dans le fascicule.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Choix possible entre contrôle continu et régime examen. CC : un devoir à la maison en cours de semestre (coef. 1) + un devoir sur table en mai (coef. 1 également). RE : un devoir sur table en mai.

Épreuve sur table : un sujet évaluant les compétences acquises ; durée : 1h30 ; documents autorisés : œuvres au programme, poly, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers.

### Présentation

Ce TD se propose d'aborder la littérature baroque à travers le motif de « l'illusion comique », à savoir la confusion entre réalité et fiction telle qu'elle se déploie dans la comédie. On étudiera les effets comiques ou divertissants, les dispositifs réflexifs (théâtre dans le théâtre ou dans la fiction), les enjeux esthétiques et les questions existentielles liés à ce procédé littéraire, dans l'Europe de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle, représentée en particulier par trois œuvres : *Le Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare (c.1595), la seconde partie de *Don Quichotte* de Cervantes (1615) et *L'Illusion comique* de Corneille (1635).

### Œuvres au programme

SHAKESPEARE, *Le Songe d'une nuit d'été*, éd. bilingue, trad. J.-M. Déprats, Folio Théâtre.

CERVANTES, *Don Quichotte*, Tome II, éd. J. Canavaggio, Folio classique, 2010.

CORNEILLE, *L'Illusion comique*, toute édition de poche.

### Lecture conseillée

Didier SOULLER, *La Littérature baroque en Europe*, Paris, PUF, « Littératures modernes », 1988.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Choix possible entre contrôle continu et régime examen. CC : un devoir à la maison en cours de semestre (coef. 1) + un devoir sur table en mai (coef. 1 également). RE : un devoir sur table en mai.

L'épreuve sur table : commentaire composé sur un extrait d'une des œuvres au programme ; durée : 2h ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers.

## D3FK3 | Littérature générale et comparée 3 | Introduction au genre romanesque : l'amour et l'aventure

Cours : Sophie RABAU – suivi pédagogique : Audrey LECOEUR

✉audrey.lecoeur@gmail.com

SL3 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

### Œuvres au programme

*Lancelot du Lac*, Le livre de Poche, coll. « Lettres Gothiques », tome I, du chapitre XX au chapitre LI. Il est néanmoins conseillé de se procurer le tome II et de lire l'œuvre dans son intégralité.

PRÉVOST, *Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, GF Flammarion, n° 853.

### Présentation

Nous savons tous intuitivement ce qu'est un roman, et quel plaisir spécifique peut donner ce genre littéraire. Pourtant quoi de commun entre *La Princesse de Clèves* de Madame de La Fayette, *L'Île mystérieuse* de Jules Verne, *Zazie dans le Métro* de Raymond Queneau et *Les Gommages* d'Alain Robbe-Grillet, pour ne prendre que quelques exemples tirés de la littérature française ? Dans ce cours, je vous propose un fil directeur qui peut permettre de se repérer dans le labyrinthe complexe et varié du genre romanesque, d'en arpenter la diversité tout en comprenant mieux l'histoire. Je partirai de l'hypothèse que le roman se définit à l'origine comme dans son évolution par la présence de deux thèmes structurants : l'amour et l'aventure. Par « thèmes », on entend tout simplement ce dont parlent ces romans, les sujets qu'ils traitent : la plupart des romans parlent d'amour, d'aventure(s) et parfois –le plus souvent, des deux à la fois. Par thèmes « structurants », on veut dire que l'amour et l'aventure ne sont pas simplement les contenus de ces récits, mais qu'ils ont aussi une influence sur la forme des textes : organisation de l'intrigue au premier chef, mais aussi choix narratifs et stylistiques.

Pour étayer cette hypothèse on partira d'abord en quête du roman à son origine, en étudiant l'un des premiers romans écrits dans en France (mais non pas en Europe, nous y reviendrons) au Moyen-âge : *Le Lancelot en Prose* où on peut étudier de manière exemplaire un premier type de rapport entre l'amour et l'aventure, l'aventure chevaleresque naissant de l'amour pour la Dame et permettant aussi de gagner l'amour de la Dame. L'étude d'un roman plus tardif, *Manon Lescaut*, nous permettra d'étudier une autre manière de faire jouer l'amour et l'aventure pour écrire un roman : en l'occurrence l'aventure est ce qui s'oppose à l'amour, ce contre quoi il faut se battre pour gagner l'amour : cela sera l'occasion de s'intéresser à une autre tradition romanesque qui prend ses racines dans la Grèce ancienne, dans les premiers « romans » écrits au début de notre ère. Ainsi, après avoir travaillé ce cours, devriez-vous être à même et de mieux vous repérer dans l'histoire européenne du roman, d'avoir une idée générale de l'écriture et de l'imaginaire romanesque, et partant d'appréhender avec lucidité n'importe quel texte appelé « roman », quelle que soit la diversité de ce genre protéiforme.

### Conseils de travail

Dans un premier temps, il convient de se consacrer à la lecture des œuvres au programme.

Une première fois pour le plaisir et sans prendre de notes : cette première lecture ne devrait pas poser de problèmes car ces œuvres sont agréables et assez facile à lire. Seul *Lancelot* peut vous déconcerter un peu : n'essayez pas pour l'instant de tout comprendre et laissez vous porter par le récit. Eventuellement, aidez-vous en lisant l'introduction de votre édition.

Puis vous pouvez entamer une deuxième lecture plus active. Essayez, en vous aidant du cours, de repérer des points communs à toutes les œuvres ou des questions générales : par exemple « la scène de rencontre » ou « qui est le narrateur ». De même, essayez de repérer des grandes lignes importantes dans chaque œuvre : par exemples les différentes scènes entre Lancelot et la reine, ou la religion ds *Manon Lescaut*. À partir de ces grands axes, vous pourrez, tout au long du semestre, réaliser des fiches qui vous permettront de mieux connaître les œuvres et de les dominer.

Dans un deuxième temps, à partir de la rentrée, vous pourrez aborder le cours dans de bonnes conditions, en ayant lu les œuvres. Ce cours vous sera envoyé environ tous les quinze jours, par étapes successives :

1. Introduction générale.
2. Introduction à *Lancelot* et commentaires composés. Conseils sur la méthode du commentaire composé.
3. Introduction à *Manon Lescaut*, et commentaires composés. Conseils sur la méthode de la dissertation.
4. Corrigés des exercices proposées à la maison, conclusion générales et ouverture.

*Le regroupement à Paris-III sera consacré à un cours sur le roman grec antique (approfondissement) et aux questions des étudiants.*

Dans un deuxième temps, vous pourrez passer à d'autres lectures. Il faudra d'abord lire le plus possible de romans français et étrangers pour bien dominer le genre et pouvoir enrichir votre réflexion dans les dissertations. Vous pourrez ensuite approfondir le cours par la lecture des critiques.

## Bibliographie

### I. Sur la littérature générale et comparée : quelques ouvrages d'introduction.

BRUNEL, P. et CHEVREL, Y. *Précis de littérature comparée*, PUF, 1989.  
 CHAUVIN, D. et CHEVREL, Y. *Introduction à la littérature comparée*, Dunod, 1996.  
 CLAUDON, F. et HADDAD-WOTLING, K. *Précis de Littérature comparée*, Nathan, 1992.  
 PAGEAUX, D. H. *La Littérature générale et comparée*, A. Colin, 1994.  
 SOUILLER, D. *Manuel de Littérature comparée*, PUF, 1997.

### II. Sur le roman

#### A. Études sur l'histoire et la théorie du roman.

BOERNEUF, R. et OULLET, R. *L'Univers du roman*. PUF, 1972.  
 PHILIPPE, G. *Le roman, des théories aux analyses*, Seuil, 1996.  
 CHARTIER, P. *Introduction aux grandes théories du roman*, Bordas, 1990.

#### B. Études centrées sur la technique du récit romanesque.

ADAM, J. M., *Le Texte Narratif*. Nathan, 1985.  
 REUTER, Y., *Introduction à l'analyse du roman*. Dunod, 1991.  
 VALETTE, B., *Esthétique du roman moderne*. Nathan, 1993.

et :

PRINCE, G., *Narratology. The form and Function of Narrative*. Berlin / New York / Amsterdam, Mouton, 1982. [en anglais mais un excellent ouvrage d'introduction, particulièrement clair]

NB. Cette bibliographie suggère des pistes de lectures et indique des études qui seront évoquées dans le cours mais commencez plutôt par les œuvres au programme, puis par les ouvrages d'introduction où vous retrouverez des données du cours.

Des indications bibliographiques complémentaires seront données dans le cours.

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

Le régime normal des études est le contrôle continu qui suppose à chaque semestre la remise d'un devoir (au choix commentaire ou dissertation). Le cours où vous trouverez des conseils de méthode, le forum, où vous pouvez vous connecter et poser des questions, et le tutorat sont là pour vous aider à élaborer une méthode de travail qui vous permette de rendre ces exercices dans les meilleures conditions. À la note obtenue à ce devoir s'ajoute en fin de semestre celle d'une composition écrite sur l'ensemble du programme. Les deux travaux sont comptés à parité dans la note globale de littérature comparée. En cas d'impossibilité de rendre un travail dans le semestre vous pouvez ne présenter que l'écrit final. Vous serez donc évalués sur une seule note, celle qui correspond au résultat obtenu à ce devoir. Cette solution est bien sûr plus risquée.

Épreuve sur table : commentaire ou dissertation ; durée : 3h ; part dans la note globale (CC) : 0,5. L'épreuve ne durant que trois heures, il sera toléré qu'une ou deux parties ne soient rédigés que sous la forme d'un plan détaillé. documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers.

Exercice d'entraînement : dans le cours, seront proposés des exercices facultatifs d'entraînement qui ne seront notés qu'à titre indicatif. Bien évidemment, les efforts d'un étudiant pour réaliser ces exercices seront pris en compte dans l'évaluation finale (par exemple, en « rattrapant » l'étudiant ayant une note légèrement inférieure à la moyenne).

## D4FK4 | Littérature générale et comparée 4 | Raconter en poésie : ballades populaires et ballades romantiques

Claudine LE BLANC

 claudineleblanc@sfr.fr

SL4 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

### Présentation

Le cours se consacre à une forme poétique, la ballade, dont l'histoire complexe fournit l'occasion d'aborder des enjeux majeurs de la poésie, tels que les rapports entre littérature savante et littérature populaire, écriture et oralité, poésie et musique, poésie et narration, poésie et obscurité. Le terme « ballade », emprunté à une forme fixe de la poésie médiévale française, désigne une chanson narrative brève de la tradition populaire que l'Europe littéraire découvre fascinée dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et imite bientôt. À contre-courant d'une certaine conception contemporaine de la poésie, le romantisme voit ainsi fleurir, sous la plume de Goethe, Byron, Coleridge, Pouchkine et bien d'autres, de nombreux récits en vers, qui peuvent apparaître comme un des avatars de la poésie épique à une époque où s'impose peu à peu l'hégémonie romanesque sur le narratif. Mais la ballade, dans sa brièveté et sa densité, réinvente aussi la narration poétique : renouant avec ses sources orales, empruntant à l'Orient certains de ses motifs et inspirant les musiciens, elle confronte le lecteur au mystère et l'invite à s'interroger sur les charmes périlleux de l'irrationalité.

La réflexion se nourrira de l'étude de poèmes célèbres (« Der Erlkönig / Le Roi des aulnes », de Goethe ; The Rime of the Ancient Mariner / La Ballade du vieux marin, de Coleridge) ; mais on s'attachera également à des textes moins connus, appartenant aux répertoires oraux européens.

### Programme

L'objectif visé est d'être en mesure, à la fin du semestre, de rédiger un commentaire composé de littérature comparée d'une ballade, ou d'un extrait de ballade. La méthode du commentaire composé a été abordée lors des semestres précédents, elle sera approfondie et régulièrement mise en pratique.

Les textes étudiés seront fournis (en général en version bilingue, mais aucune compétence linguistique particulière n'est requise). Il convient toutefois de se procurer :

COLERIDGE, *La Ballade du Vieux Marin, et autres textes*, Poésie/Gallimard, 2007.

### Conseils de lecture

Les étudiants qui souhaiteraient aborder la question avant le début du cours pourront lire l'ouvrage suivant :

BACKÈS, J.-L., *Le poème narratif dans l'Europe romantique*, Puf, 2003.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignante en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Le régime normal des études est le contrôle continu qui suppose à chaque semestre la remise d'un devoir (au choix commentaire ou dissertation). Le forum, où vous pouvez vous connecter et poser des questions, et le tutorat sont là pour vous aider à élaborer une méthode de travail qui vous permette de rendre ces exercices dans les meilleures conditions. A la note obtenue à ce devoir s'ajoute en mai celle d'une composition écrite sur l'ensemble du programme. Les deux travaux sont comptés à parité dans la note globale de littérature comparée. En cas d'impossibilité de rendre un travail dans l'année vous pouvez ne présenter que l'écrit de mai. Vous serez donc évalués sur une seule note, celle qui correspond au résultat obtenu à ce devoir. Cette solution est risquée, car la session de rattrapage n'a plus lieu en septembre depuis la réforme LMD mais en juin, ce qui vous laisse peu de temps pour réviser ou combler d'éventuelles lacunes.

Épreuve sur table : commentaire ou dissertation ; durée : 3h ; part dans la note globale (CC) : 0,5 ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers.

## D5FK5 | Littérature générale et comparée 5 | Mises en abyme et métaphores de la création littéraire I

Marie-Françoise HAMARD

✉ [marie-francoise.hamard@univ-paris3.fr](mailto:marie-francoise.hamard@univ-paris3.fr)

SL5 | cours correspondant en présence : 2,25h TD

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

### Présentation

Il s'agira d'étudier les représentations que les auteurs donnent, dans leurs œuvres, de leur activité de créateurs : à travers un personnage, protagoniste, homme ou femme, souvent porte-parole, l'écrivain livre des confidences sur son engagement littéraire, sur sa façon, sa raison d'écrire. Il interroge son propre parcours en le fictionnalisant : d'où la notion de mise en abyme.

La vocation de son personnage est souvent comparable à la sienne. Les figures croisées par lui, les objets qui s'offrent à lui sont des avatars de son œuvre, réalisée ou à venir. Ils suscitent, focalisent l'inspiration.

Les personnages féminins par exemple sont des Muses.

Les aventures décrites reflètent les difficultés rencontrées par celui qui se destine au choix de la Poésie.

Les conflits intervenant, sur le plan romanesque ou dramatique (théâtre), entre l'amour et l'art, entre la vie parmi les autres et la fuite du monde cristallisent, éclairent des préoccupations autobiographiques.

Nous nous pencherons sur leur étude.

### Programme du premier semestre

Rainer Maria RILKE, *La Princesse Blanche (deuxième version)*, traduction M. Laederach, éd. Zoé. (ou éventuellement traduction de M. Regnaut, éd. Action poétique, normalement épuisée).

Rainer Maria RILKE, *Les Cahiers de Malte Laurids Brigge*, trad. M. Betz, éd. Seuil, coll. « Points /Roman » (ou traduction de Claude David en Folio).

(Les *Œuvres complètes* de Rilke traduites en français existent en Pléiade (deux tomes). Pensez à les consulter, voire à les emprunter, le cas échéant, en bibliothèque municipale (s'y trouvent aussi ses Essais, sur le théâtre, sur l'art...).

Ceux qui ont accès à l'allemand peuvent de plus, bien entendu, se reporter aux textes originaux, et les citer à l'occasion, en sus du français.

Cette compétence est facultative, évidemment, vu l'hétérogénéité de vos capacités linguistiques.)

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Choix possible entre contrôle continu et régime examen. CC : un devoir à la maison en cours de semestre (coef. 1) + un devoir sur table en mai (coef. 1 également). RE : un devoir sur table en mai.

Épreuve sur table : commentaire ou dissertation ; durée : 4h ; part dans la note globale (pour le CC) : 0,5 ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers.

## D6FK6 | Littérature générale et comparée 6 | Mises en abyme et métaphores de la création littéraire II

Marie-Françoise HAMARD

marie-francoise.hamard@univ-paris3.fr

SL6 | cours correspondant en présence : 2h TD

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

### Présentation

Voir D5FK5

### Programme du second semestre

Théophile GAUTIER, *Arria Marcella*, édition libre (au choix)

Théophile GAUTIER, *La morte amoureuse*, édition libre.

PS : les *Contes fantastiques* de Gautier sont disponibles en de multiples éditions, de poche par exemple (Bordas, Hachette, Livre de Poche...). L'édition Laffont (Bouquins) est intéressante par son regroupement, mais chère. De bonnes éditions sont hélas épuisées (Garnier par exemple). Vous ferez votre choix librement. Nous nous repèrerons sur les chapitres.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Choix possible entre contrôle continu et régime examen. CC : un devoir à la maison en cours de semestre (coef. 1) + un devoir sur table en mai (coef. 1 également). RE : un devoir sur table en mai.

Épreuve sur table : commentaire ou dissertation ; durée : 4h ; part dans la note globale (pour le CC) : 0,5 ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers.

### Présentation

À partir d'un corpus de nouvelles et de récits brefs variés tant d'un point de vue synchronique (genres, courants, pays...) que diachronique (du Moyen-âge à nos jours), nous essaierons de définir le terme, d'analyser cette forme littéraire. Nous travaillerons ensuite plus particulièrement les nouvelles des recueils suivants :

Guy de MAUPASSANT, *Contes du jour et de la nuit*, Folio

Flannery O'CONNOR, *Les braves gens ne courent pas les rues*, Folio

Certaines nouvelles ayant été adaptées au cinéma, il est aussi possible faire un travail comparatiste entre nouvelle et film.

### Bibliographie de base, conseils de lecture

Je vous suggère de lire les œuvres en réalisant une fiche par nouvelle : auteur, date et lieu de première publication, genre, registre, résumé et chute. De compléter ces fiches de questions et d'analyses ultérieurement. Les premières impressions de lecture sont importantes puisqu'elles traduisent la visée de l'auteur.

FRANCOIS Anne-Isabelle et TRAN-GERVAT Yen-Maï, *Guide pratique des exercices comparatistes*, Presses Universitaires de la Sorbonne Nouvelle, 2010 (10 euros : donne de bonnes bases pour les travaux universitaires).

GENETTE Gérard, *Figure III*, Seuil, 1966 (chap. 2 : « durée » ; chap. 3 : « fréquence »)

RICŒUR Paul, *Temps et récit*, Seuil (t. II, chap 2)

HAMON Philippe, « Pour un statut sémiologique des personnages », *Littératures*, n°6

FONYI A, « La Nouvelle de Maupassant », *Maupassant miroir de la nouvelle* (colloque de Cerisy, 1986), Presses Universitaires de Vincennes, 1988

O'CONNOR Flannery, « L'art de la nouvelle », in *Les Mystères et les mœurs*, Gallimard, 1975

OZWALD T., *La Nouvelle*, Hachette, coll. « Contours littéraires », 1996

### Évaluation

Pour le contrôle continu : un devoir maison à rendre en fin de semestre (dissertation ou essai, commentaire littéraire, exposé ou écriture d'invention) à m'envoyer directement sur ma boîte mail d'Icampus (interligne 1,5 - 5 pages maxi hors page de présentation ; pas de pdf)

Le partiel et l'examen final à Paris III : questions sur un extrait de texte (durée de l'épreuve : 2 h). Coefficient 1 pour les deux travaux.

## Présentation

La littérature québécoise invite au voyage et au décentrement. Elle nous entraîne vers des territoires souvent méconnus, tout en bousculant nos habitudes de lecture. Cette initiation, conçue pour aiguïser votre curiosité et votre esprit critique, donnera quelques points de repères dans l'histoire culturelle du Québec et s'aventurera jusqu'à la création la plus contemporaine. En refusant les clichés folkloriques et les raccourcis identitaires, nous découvrirons des œuvres très différentes, qui réinventent la langue française et la tradition littéraire.

Si vous avez l'occasion de venir à Censier, découvrez la Bibliothèque Gaston Miron (en commençant par exemple par Jacques Poulin, Dany Laferrière, Virginia Pésémapéo Bordeleau, Francine Noël, Michel Tremblay, ou encore Fred Pellerin). En ligne, n'hésitez pas à consulter le site L'ÎLE, l'Infocentre littéraire des écrivains, ou encore le webzine de Cousins de personne.

## Conseils de lectures complémentaires

(disponibles notamment à la Librairie du Québec)

Gaston MIRON, *L'homme rapaillé*, Paris, Gallimard, coll. Poésie n° 329, 1999, Broché, 204 p. [Existe aussi chez Typo Poésie (Montréal) avec une section de textes en prose et une introduction de Pierre Nepveu, 1998, 252 p.]

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu :

- devoir à la maison en cours de semestre ; coefficient 1 ; rédaction d'un travail pédagogique personnel à partir des éléments du cours qui pourra prendre la forme d'un dossier de découverte d'un/e auteur/e québécois/e (fiche de présentation, travail de bibliographie et analyse plus approfondie d'une œuvre ou d'une problématique caractéristique de son travail), d'un travail sur un mouvement littéraire québécois ou sur une maison d'édition (le sujet pourra être discuté avec l'enseignante) ;
- devoir sur table en mai ; coefficient 2 ; commentaire composé (plan détaillé avec introduction rédigée) ; durée : 2h ; documents autorisés : œuvres au programme, dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers.

Contrôle final : devoir sur table en mai (même sujet que pour le contrôle continu).

## Présentation

Ce cours est une introduction à la linguistique du français. Il propose aux étudiants de porter sur la langue un regard distinct de celui auquel ils sont habitués par la grammaire scolaire. L'objectif de ce cours sera triple :

- introduire un questionnement scientifique sur la langue à travers une série d'exemples classés en fonction de certaines disciplines traditionnelles des sciences du langage
- apprendre à concevoir sa propre langue comme un système irréductible à tout autre ordre de réalité ;
- montrer que ce système n'est pas homogène et n'obéit pas à une norme immuable, mais qu'il est sujet à variation.

Seront abordées les questions suivantes :

- des problèmes de syntaxe (qui seront abordés à travers la comparaison de la syntaxe normative avec celle du français « populaire ») ;
- la structure phonique (comment décrire les sons de la langue) ;
- la morphologie ;
- la différence entre l'oral et l'écrit
- une première approche de l'orthographe (sera prise en compte l'apparition de nouvelles formes d'écrit issues des technologies modernes, chats, sms, forums) ;
- la diversité linguistique liée aux types et aux genres de discours.

## Documents de travail

Les premiers documents de travail seront disponibles dès le début de l'année (octobre-novembre) et comporteront une bibliographie, des lectures et des exercices.

Les devoirs envoyés séparément, feront l'objet de corrigés écrits qui seront envoyés aux étudiants avec leurs copies corrigées et mis à disposition sur le forum ICampus.

NB : Deux réunions de travail seront organisées, deux samedis matin dans le courant de l'année (dates indiquées dans les documents de travail).

## Bibliographie

Une bibliographie détaillée et commentée sera incluse dans les documents de travail. Pour une première approche de la linguistique, vous pouvez lire :

- M. YAGUELLO, *Alice au pays du langage*, Paris, Seuil, 1981. (ouvrage facile à lire)  
F. GADET, *Le français ordinaire*, A Colin (plusieurs éditions)  
F. GADET, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2007

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (coefficient 1) sur la première partie du cours et devoir sur table en mai (coefficient 2) portant sur la deuxième partie. Les sujets de devoirs à la maison vous parviennent au début du semestre via ICampus. La note prend en compte votre participation au forum de discussion du cours. Documents autorisés : aucun.

Contrôle final : devoir sur table en mai portant sur la totalité du cours.

### Présentation

Ce cours s'articule en deux parties. Une première partie présentera les bases de l'analyse sémantique. Les méthodes de description du sens, tant au niveau de l'unité lexicale / mot (analyse sémique) qu'au niveau de l'énoncé (analyse distributionnelle) permettront d'interroger les relations sémantiques qu'entretiennent les unités lexicales (synonymie, homonymie) ; de discuter de phénomènes comme la polysémie ou la prototypie ; d'étudier les jeux de mots, les usages poétiques ou publicitaires, ainsi que le rôle du contexte dans l'interprétation du sens. Une deuxième partie présentera les notions fondamentales de l'analyse syntaxique de la phrase : les méthodes de description syntaxique (classes d'équivalence, analyse distributionnelle, relations syntagmatiques et paradigmiques) permettront de dégager les relations syntaxiques fondamentales, tant au niveau du nom et du groupe nominal qu'au niveau de la phrase en répertoriant les fonctions essentielles des groupes de mots par rapport au verbe (relations actanciennes). Cette étude s'appuiera sur un éventail de textes choisis.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (coefficient 1) et devoir sur table en mai (coefficient 2 ; durée : 3h). Les sujets de devoirs à la maison vous parviennent au début du semestre via ICampus. La note prend en compte votre participation au forum de discussion du cours. Documents autorisés : aucun.

Contrôle final : devoir sur table en mai.

### Présentation

Comment les textes réfèrent-ils à des individus, à des personnages, à des objets ? Comment les événements et les situations s'articulent-ils dans le temps ? Quel rapport peut-il y avoir entre référence et événements ?

Ce cours propose l'étude des propriétés référentielles des expressions nominales et verbales dans les textes narratifs. On s'intéressera :

- aux types de référents, tels qu'ils peuvent être déterminés par le choix du nom (concret, abstrait, propre, commun, massif, comptable...) ou par le choix et l'emploi du déterminant (défini ou démonstratif ; spécifique ou générique) ;
- aux stratégies discursives d'introduction et de maintien des référents (chaînes de référence, anaphores, etc.) ;
- aux types de procès, d'événements et de situations ;
- au système verbal et au choix des temps verbaux dans un texte.

### Conseils de lecture

BENVENISTE, Emile, 1966, « Les relations de temps dans le verbe français », *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, p. 237-250.

CHAROLLES, Michel, 2002, *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris : Ophrys (Collection « L'Essentiel »).

RIEGEL, Martin, PELLAT, J.-Ch., RIOUL, R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF. (notamment le chapitre sur les reprises anaphoriques)

SCHNEDECKER, Catherine, 1997, *Nom propre et chaînes de référence (Recherches linguistiques 21)*, Metz : Université de Metz (diffusion Klincksieck).

VUILLAUME, Marcel, 1990, *La grammaire temporelle des récits*, Paris, Minuit.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Travail en temps libre : un devoir à la maison portant sur la première partie du cours et consistant en une analyse détaillée sur corpus et éventuellement en un exercice de production (coef. 1).

Ce devoir vous permettra de consolider vos connaissances en préparera le devoir sur table.

Partiel (devoir sur table) : l'évaluation consiste en une réflexion théorique (répondre à quelques questions abordées dans le polycopié) illustrée par l'analyse d'un corpus (coef. 2). Durée : 2h. Documents autorisés : aucun.

## D4F60 | Langue française 4 | Questions d'énonciation : subjectivité et pluralité des voix dans les textes

María CANDEA

✉ maria.candea@univ-paris3.fr

SL4 | cours correspondant en présence : 2,5h TD

Coef. : 2,5 | ECTS : 5

### Présentation

Le cours s'intéressera à la place du sujet parlant ainsi qu'à la polyphonie ou pluralité des voix observables dans un texte ou un discours.

Une partie du cours utilisera l'appareil formel de l'énonciation pour montrer comment sont construits les référents et comment s'exprime la subjectivité ; les différentes modalités en français seront également présentées.

La deuxième partie du cours sera centrée sur la pluralité des voix (hétérogénéité énonciative) qui recouvre la circulation des discours, les formes et les enjeux du discours rapporté d'un contexte à un autre, l'usage argumentatif de la parole d'autrui, la polémique, le pouvoir de la citation, l'allusion, etc.

Seront étudiés des supports divers : textes littéraires, de presse, publicitaires, forums, discours politiques, discours ordinaires ... Les étudiants travailleront également sur des exercices de production de textes courts selon des consignes précises.

### Conseil préliminaire

Vous pouvez consulter très efficacement :

Dominique MAINGUENEAU, *L'Énonciation en linguistique française*, Hachette supérieur, 2001

Laurence ROSIER, *Le Discours rapporté*, Ophrys, 2009

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (coefficient 1) portant sur la première partie du cours et devoir sur table en mai (coefficient 2) portant sur la deuxième partie. Documents autorisés : dictionnaire. Le sujet de devoir à la maison vous parvient en début de semestre via ICampus. La note prend en compte votre participation au forum de discussion du cours.

Contrôle final : devoir sur table en mai portant par sondage sur l'intégralité du programme.

## D5F61 | Langue française 5 | La phrase en discours

Florence LEFEUVRE

✉ flolefeu@club-internet.fr

SL5 | cours correspondant en présence : 2h TD

Coef. : 2 | ECTS : 4

### Présentation

L'objectif de ce cours est d'étudier les unités du texte qui composent le discours : phrase, noyau, rhème... Nous verrons les limites de ces différentes unités et nous nous demanderons si le support discursif considéré (oral, écrit) implique le recours à des unités distinctes (phrase pour l'écrit, noyau ou rhème pour l'oral etc). Nous postulerons que l'unité « phrase », comprise comme un prédicat assorti d'une modalité d'énonciation, permet d'analyser tout type de texte, qu'il ressorte de l'écrit ou de l'oral.

### Bibliographie

Ouvrages généraux de linguistique française et de grammaire :

ARRIVÉ M., Gadet F., Galmiche M., *La Grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion.

BALLY C., *Linguistique générale, linguistique française*, Francke.

BONNARD H., *Code du français courant*, Magnard.

TESNIÈRE L., *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck.

WAGNER R-L, Pinchon J., *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette.

*Grand Larousse de langue française* : divers articles de syntaxe à consulter (phrase, modalités, etc...)

RIEGEL M., PELLAT J.-Ch., RIOUL R., *Grammaire méthodique de français*, PUF.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (coefficient 1) et devoir sur table en mai (coefficient 2 ; durée : 2h). Le sujet de devoir à la maison est fourni par l'enseignant sur son espace de cours ICampus.

Contrôle final : devoir sur table en mai.

## D5F63 | Langue française 5 | Stylistique

cours : Anne RÉGENT-SUSINI – suivi pédagogique : Jérémie NAIM

✉ jeremynaim@gmail.com

SL5 | cours correspondant en présence : 2h TD

Coef. : 2 | ECTS : 4

### Présentation

À partir d'un corpus de textes littéraires en prose et en vers empruntés à des époques diverses (du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle) et à des genres variés (poésie, théâtre, roman, texte d'idées), le cours présentera aux étudiants les spécificités et les outils de l'analyse stylistique. À ce titre, il s'adresse tout particulièrement aux étudiants se destinant aux concours du Capes et/ou de l'Agrégation, mais aussi, plus largement, à tous les étudiants désireux d'articuler linguistique et littérature et de découvrir ainsi une nouvelle manière d'explorer les textes.

### Bibliographie

Jacques DÜRRENMATT, *Stylistique de la poésie*, Paris, Belin, 2005.

Anne-Marie GARAGNON et Jean-Louis DE BOISSIEU, *Commentaires stylistiques*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Sedes, 1997.

Anne HERSCHBERG-PIERROT, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 1993.

Pierre LARTHOMAS, *Le Langage dramatique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980.

Nicolas LAURENT, *Initiation à la stylistique*, Paris, Hachette, 2001.

Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELLAT, René RIOUL, *Grammaire méthodique de français*, Paris, PUF (plusieurs éditions).

Leo SPITZER, *Études de style*, Paris, Gallimard, 1970.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

#### Contrôle continu

Devoir à la maison en cours de semestre (coefficient 1) et devoir sur table en mai (coefficient 2 ; durée : 2h). Le sujet de devoir à la maison est fourni par l'enseignant sur son espace de cours ICampus.

#### Contrôle final

Le devoir sur table en mai uniquement.

### Présentation

A partir de l'étude d'un corpus représentatif de grammaires françaises, composées entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> (où se constitue la grammaire scolaire proprement dite), il s'agira d'observer sur une longue période :

- l'élaboration de certains concepts fondamentaux (sujet et prédicat notamment) ;
- l'évolution du traitement de quelques problèmes posés par la description du français (les constituants de la proposition, la complémentation du verbe, la constitution de certaines catégories comme l'article, l'adjectif, le pronom...) et le traitement de problèmes plus généraux comme la référence ou l'ordre des mots ;
- le développement et la stabilisation du métalangage (et d'autres questions d'épistémologie des sciences du langage) ;
- les transformations qui affectent le discours théorique sur la langue dès qu'il fait l'objet d'un enseignement (à travers l'étude de manuels).

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (coefficient 1) et devoir sur table en mai (coefficient 2 ; durée : 2h ; documents autorisés : aucun). Le sujet est fourni par l'enseignant sur son espace de cours ICampus.

Contrôle final : devoir sur table en mai.

## D6F61 | Langue française 6 | Questions de syntaxe : les propositions relatives

Florence LEFEUVRE

[✉ flolefeu@club-internet.fr](mailto:flolefeu@club-internet.fr)

SL6 | cours correspondant en présence : 2h TD

Coef. : 2 | ECTS : 4

### Présentation

Dans ce cours, nous étudierons les relatives en français, que ce soit les relatives à antécédent nominal (1 le livre qui est sur la table) ou bien les relatives sans antécédent nominal (2 Qui vivra verra) appelées « intégratives » dans Le Goffic 1993 et Lefeuvre 2006. Nous essaierons de comprendre les différences entre ces deux types de subordonnées et les différences entre les subordonnants : les pronoms intégratifs (qui en 2) ayant un sémantisme qui les rapproche des interrogatifs (humain comme dans « qui as-tu vu » ?) et les pronoms relatifs anaphorisant leur antécédent et pouvant donc avoir pour antécédent un inanimé (le livre en 1). Nous nous appuyerons sur des exemples écrits ou oraux et mettrons en évidence les principales différences qui existent pour les relatives entre ces deux exploitations du langage.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (coefficient 1) et devoir sur table en mai (coefficient 2 ; durée : 2h). Le sujet de devoir à la maison est fourni par l'enseignant sur son espace de cours ICampus.

Contrôle final : devoir sur table en mai.

## Présentation

Ce cours traite du système lexical du français sous plusieurs angles : identification des unités lexicales, relations entre les unités en langue et en discours, créativité lexicale, vocabulaires spécialisés ou socialement marqués, lexisse clandestin.

L'objectif du cours est d'acquérir les bases d'une approche lexicologique attentive aussi bien aux contraintes du système linguistique qu'à la dimension communicative (le discours et son contexte).

Le travail se fera sur corpus – presse, Internet, interactions orales, discours spécialisés, etc. – et articulera trois aspects : les relations sémantiques, la dimension morphologique et les déterminations sociales.

## Conseils de lecture

MORTUREUX, Marie-Françoise, 1997, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, SEDES. (Chapitres 1-4 et 7-8 ; vous pouvez également regarder la section « Documents et méthodes » – qui comprend des exercices commentés –, notamment p. 135, 155, 158, 159, 161, 163, 170, 174, 182)

## Bibliographie sélective

Les ouvrages suivants peuvent apporter des éclairages intéressants et des approfondissements à ceux qui souhaitent poursuivre, notamment par un master, ou qui voudraient tout simplement « en savoir plus »

### Ouvrages généralistes

- LOFFLER-LAURIAN, Anne-Marie, 2003, *La langue libérée : études de socio-lexicologie*, Bern – Berlin – Bruxelles, Peter Lang.
- MATORÉ, Georges, 1973, *La Méthode en lexicologie*, Paris, Didier.
- MORTUREUX, Marie-Françoise, 1997, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, SEDES.
- PICOCHÉ, Jacqueline, 1977, *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan.
- POLGUIÈRE, Alain, 2003, *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- REY, Alain, 1970, *La lexicologie. Lectures*, Paris Klincksieck.

### Créativité lexicale

- GUILBERT, Louis, 1975, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- SABLAYROLLES, Jean-François, 2000, *La néologie en français contemporain*, Paris, Honoré Champion.
- SABLAYROLLES, Jean-François (éd.), 2003, *L'innovation lexicale*, Paris, Honoré Champion.

### Études de vocabulaires

- DUBOIS, Jacques, 1962, *Le Vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, Larousse.
- LESIGNE, Hubert, 2000, *Les banlieues, les profs et les mots. Essai de lexicologie sociale*, Paris, L'Harmattan.
- MATORÉ, Georges, 1985, *Le Vocabulaire et la société médiévale*, Paris, PUF.
- QUEMADA, Bernard, 1955, *Introduction à l'étude du vocabulaire médical*, Paris, Les Belles Lettres.
- TOURNIER, Maurice, 1997, *Des mots en politique*, Paris, Klincksieck.
- TOURNIER, Maurice, 2007, *Les mots de Mai 1968*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

### Approche contrastive

- HENRY, Jacqueline, 2003, *La traduction des jeux de mots*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- LETHIERRY, Hugues, 2001, « Les mots des histoires : les traduire ou les créer ? » in : Laurian, Anne-Marie, Szende, Thomas (éds.) *Les mots du rire : comment les traduire ? Essais de lexicologie contrastive*, Bern – Berlin – Bruxelles, Peter Lang, p. 217-225.
- LOFFLER-LAURIAN, Anne-Marie (éd.), 2007, *Les cinq sens et les sensations : lexicographie contrastive*, Bern – New York, Peter Lang.

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (coefficient 1) et devoir sur table en mai (coefficient 2). Le sujet est fourni par l'enseignant sur son espace de cours ICampus.

Le devoir à la maison porte sur la première partie du cours et consiste en une analyse détaillée sur corpus (coef. 1). Ce devoir vous permettra de consolider vos connaissances et préparera le devoir sur table.

Contrôle final : devoir sur table en mai.

Le devoir sur table consiste en une réflexion théorique (répondre à quelques questions abordées dans le polycopié) illustrée par l'analyse d'un corpus (coef. 2). Durée : 2h ; documents autorisés : aucun.

## Présentation

L'objectif de ce cours est de conduire les étudiants à réfléchir sur les notions de normalisation et de variation de la langue française d'un point de vue de sociolinguistique historique. Cette discipline peut se définir comme une branche de la sociolinguistique qui applique ses concepts et ses techniques aux états passés de la langue. Elle part du principe que les observations faites quant aux communautés linguistiques actuelles peuvent être valables lorsque l'on analyse les communautés linguistiques du passé.

La thématique que nous allons privilégier ce semestre sera l'institutionnalisation du français à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours. On envisagera l'histoire du français (ou plus exactement des français) selon trois points de vue : *le point de vue politique* qui considère la langue en tant qu'institution dans ses rapports avec d'autres langues, *le point de vue épistémologique* qui s'interroge sur un ensemble de critères hétérogènes permettant de définir ce que c'est qu'une langue ; *le point de vue interne* qui étudie les mécanismes d'évolution des systèmes phonologiques ou morphologique en rapport avec la variation dans l'espace géographique ou social.

Nous présenterons quelques textes fondateurs de la tradition normative française, en particulier les *Remarques* de Vaugelas, le *Rapport* de l'abbé Grégoire pendant la Révolution française. Nous nous pencherons aussi sur diverses représentations du français oral et populaire (*Journal* d'Héroard sur le parler du futur Louis XIII, paysans de Molière, de Balzac ou de Proust...). Enfin, nous confronterons quatre domaines pour lesquels les problèmes d'évolution et de normalisation se posent en termes différents : en phonologie, la définition de la variation ne pose pas de problème, le sémantisme n'étant pas engagé (exemple de l'alternance e/we/wa/) ; en revanche, pour la morphologie, le lexique et la syntaxe la description de ce qu'on entend par « variation » est plus complexe. Nous travaillerons en particulier sur la féminisation des noms de métier, sur l'accord du participe passé et sur les modèles de la phrase, mise en relation avec la notion de « clarté ».

## Bibliographie obligatoire

ACHARD P., 1993, *La sociologie du langage*, Paris, PUF.

BOYER H., (éd.), 1996, *Sociolinguistique. Territoire et objets*, Paris, Delachaux et Niestlé.

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (sur la représentation du français au XVI-XVII siècles, coefficient 1) et devoir sur table en mai (durée : 2h ; documents autorisés : aucun ; questions théoriques, définitions, texte à commenter, coefficient 2). Le sujet de devoir à la maison est fourni par l'enseignant sur son espace de cours ICampus.

Contrôle final : devoir sur table en mai, identique à celle du contrôle continu.

## D3F70 | De la langue médiévale à la langue classique 1

Andrea VALENTINI

 andrea.valentini@univ-paris3.fr

SL3 | cours correspondant en présence : 2h TD

Coef. : 2 | ECTS : 4

### Présentation

Cet enseignement se propose d'étudier les changements qu'a subis la langue française depuis ses origines jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Ces changements seront étudiés d'abord de façon « externe », en présentant les principaux phénomènes sociaux et politiques qui ont déterminé la naissance et l'évolution de la langue française (c'est ce qu'on appelle la sociolinguistique historique) : allant de la formation des langues romanes jusqu'au seuil du règne de Louis XIV, le cours examinera successivement les grands enjeux des différents états de langue, avec une attention particulière aux siècles IX<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> ; il abordera ainsi plusieurs questions comme le rapport entre latin et français, entre langue orale et langue écrite, entre dialecte et langue, ou encore les phénomènes de bilinguisme et de diglossie.

Le cours abordera ensuite l'évolution du français de façon « interne » : il sera ainsi l'occasion de découvrir la linguistique diachronique à partir de l'analyse de la formation du lexique et de l'évolution de la déclinaison des substantifs et des adjectifs jusqu'à sa disparition. Ces phénomènes seront étudiés à partir d'un corpus de textes littéraires datant du Moyen Âge et de la Renaissance, et le cours sera donc aussi une première introduction à la lecture de l'ancien et du moyen français.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : un devoir à la maison (coeff. 1) et un devoir sur table (coeff. 2).

Régime examen : un devoir sur table.

Épreuve sur table : durée : 2h ; documents autorisés : aucun.

## D4F70 | De la langue médiévale à la langue classique 2

Evelyne OPPERMANN-MARSAUX

 evelyne.oppermann@univ-paris3.fr

SL4 | cours correspondant en présence : 2h TD

Coef. : 2 | ECTS : 4

### Présentation

Situé dans le prolongement de D3F70, cet enseignement, consacré exclusivement à l'histoire interne du français, abordera quelques-uns des grands changements qui ont touché la langue française du Moyen Âge jusqu'à l'âge classique, et constitue de ce fait une initiation à la linguistique diachronique.

L'on examinera ainsi plusieurs points de morphologie verbale – en particulier la formation et l'évolution du présent de l'indicatif, de l'imparfait et du futur – ainsi que des phénomènes marquants dans le domaine de la syntaxe – en premier lieu les changements affectant l'ordre des mots (et l'expression du sujet pronominal) dans la phrase déclarative ainsi que la création de l'article et l'extension progressive de ses emplois.

Ces différentes questions seront approfondies à l'aide d'extraits de textes – essentiellement littéraires – relevant de l'ancien français, du moyen français et du français préclassique.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : un devoir à la maison (coeff. 1) et un devoir sur table (coeff. 2).

Régime examen : un devoir sur table.

L'épreuve sur table : durée : 2h ; documents autorisés : aucun.

## Présentation

Est-ce que les femmes parlent plus vite que les hommes ? Comment fait-on pour identifier une langue inconnue entendue dans la rue ? Est-ce qu'on hésite dans toutes les langues (et tout le monde fait des « euh ») ? Et est-ce qu'il y a un rapport entre l'âge et les hésitations (plus on est âgé plus on hésite) ? Est-ce que les gens du nord parlent moins vite que les gens du sud ? Ou l'inverse ?

Voici quelques questions auxquelles la plupart d'entre nous avons des réponses : s'agit-il de stéréotypes socio-culturels ou peut-on trouver une base scientifique à ces présupposés ?

Le cours d'analyse du langage assistée par ordinateur vous propose quelques réponses grâce aux méthodes de la linguistique dite computationnelle. Contrairement à un autre stéréotype selon lequel la linguistique computationnelle est un domaine très difficile d'accès à un littéraire car appartenant aux "sciences dures", nous allons voir que des outils et des données à la disposition de tous permettent de répondre avec le plus grand sérieux à ces questions. Le cours débutera avec un bref aperçu de la linguistique computationnelle, de ses méthodes et outils. Cette partie introductive permettra de comprendre les expériences qui vont fournir des réponses aux questions ci-dessus et à d'autres qui concernent les langues, les différences liées au genre ou aux cultures, et même les émotions et leur expression.

## Bibliographie

[à préciser]

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courriel dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison (coefficient 1), devoir sur table en mai sur des questions de cours (coefficient 2) ; le fascicule de cours est autorisé à l'examen car les questions visent à vérifier si les étudiants ont compris le cours et non s'ils ont une bonne mémoire ; durée : 2 heures.

Contrôle final : devoir sur table en mai sur des questions de cours (le fascicule de cours est autorisé à l'examen) ; durée : 2 heures.

## Présentation

Les récits fondateurs de Rome mettent volontiers l'accent sur l'exceptionnalité de son destin national — en déduisant, à des fins politiques, le passé du futur : Rome est ainsi présentée comme vouée, dès l'origine, à dominer le monde, par ses atouts naturels, sa protection divine et son génie spécifique. Ce cours confrontera ce discours à ce que l'histoire nous apprend des origines de Rome — non seulement modestes, mais surtout marquées par l'influence conjuguée de cultures diverses : à la riche mosaïque des peuples d'Italie centrale s'ajoute les influences grecques, étrusques, parfois phéniciennes. Il passera en revue ces différentes influences (politiques, religieuses, techniques, artistiques) avant d'en rechercher la marque (soulignée, effacée ou déguisée) dans le discours sur les origines de Rome.

## Présentation

### L'essentiel

PERRIN (Y.), BAUZOU (T.), *De la cité à l'empire : histoire de Rome*. Paris : Payot, 2004 (1re éd. 1997). (Universités Histoire.) Pages 18-44.  
MARTIN (J.-P.) et al., *Histoire romaine*. Paris : A. Colin, 2001. (Collection U.) Pages 9-43.  
*Rome, comment tout a commencé*, Cahiers de Sciences & Vie, 115 (2010). 114 p.

### Pour approfondir

DUPONT (Fl.), *Rome, la ville sans origines : L'Énéide, un grand récit du métissage ?* Paris : Le Promeneur, 2011. 216 p.  
GRANDAZZI (A.), *Les Origines de Rome*. Paris : PUF, 2003. (Que sais-je ?) 127 p.  
GRANDAZZI (A.), *La Fondation de Rome : réflexions sur l'histoire*. Paris : Hachette, 1997 (1re éd. 1991). (Pluriel.) 430 p.  
FABRE-SERRIS (J.), *Mythologie et littérature à Rome*. Paris : Payot, 1998.  
IROLLO (J.-M.), *Histoire des Étrusques : l'antique civilisation toscane*. Paris : Perrin, 2010. (Tempus.) 209 p.  
ROBERT (J.-N.), *Les Étrusques*. Paris : 2004 : Les Belles Lettres, 335 p. (Guide des civilisations.)

## Disponibilité du cours en 2013-2014

Brochure disponible dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre dans la bibliothèque numérique de Lettres modernes sur ICampus.

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

Pas de travail à la maison à rendre pendant le semestre, une épreuve sur table en mai. La nature de l'épreuve : question de cours ; documents autorisés : aucun - dictionnaire français unilingue pour les étudiants étrangers.

## D3F81 | Cultures antiques 2 : CM | L'esclavage

Anne-Claire SOUSSAN  
Laurent BIBET

✉ anne-claire.soussan@univ-paris3.fr

✉ laurent.bibet@laposte.net

SL3 | cours correspondant en présence : F3110/F3182 | 1h CM

Coef. : 1,5 | ECTS : 2

## Présentation

Contexte et histoire de l'esclavage sous la République (509-27 av. J.-C.) : définitions et typologie ; évolution ; vie quotidienne des esclaves (et variété des conditions serviles) ; théories antiques sur l'esclavage.

## Bibliographie

Si vous n'en lisez qu'un

ANDREAU (J.), DESCAT (R.), *Esclave en Grèce et à Rome*. Paris : Hachette Littératures, 2006. Bonne synthèse récente et complète, abordant les principaux aspects de la question dans le monde grec et latin, ainsi que les fondements idéologiques des débats historiques modernes.

Pour approfondir

GARNSEY (P.), *Conceptions de l'esclavage* (trad. de l'anglais : *Ideas of Slavery*). Paris : Belles lettres, 2004 (éd. orig. Cambridge, Univ. Pr., 1996). (Collection Histoire.) Classement thématique des théories et jugements sur l'esclavage, de la Grèce classique à l'Empire romain chrétien ; introduction générale utile sur les définitions et les modalités de l'esclavage.

SCHMIDT (J.), *Vie et mort des esclaves dans la Rome antique*. Paris : A. Michel, 2003. Pour la description de la vie quotidienne et le choix de textes ; attention néanmoins à l'approche moralisante et à la lecture littérale de textes comiques, satiriques, etc. qu'il faudrait replacer dans leur contexte générique.

FINLEY (M.), *Esclavage antique et idéologie moderne* (trad. de l'anglais : *Ancient Slavery and Modern Ideology*). Paris : éd. de Minuit, 1981 (éd. orig. Londres, Chatto & Windus., 1980). Sur la théorisation de l'esclavage antique (grec et romain) : catégorisations, réinterprétations modernes.

WALLON (H.), *Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité*. Paris : 1879 (réimpr. : R. Laffont, coll. « Bouquins »). Ancien mais très précis et détaillé ; toujours valide en tant que source d'informations factuelles.

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

Pas de travail à la maison à rendre pendant le semestre, une épreuve sur table en mai. Nature de l'épreuve : question de cours ; documents autorisés : aucun - dictionnaire français unilingue pour les étudiants étrangers.

## D3F83 | Cultures antiques 2 : TD | L'esclavage

Anne-Claire SOUSSAN

✉ anne-claire.soussan@univ-paris3.fr

Laurent BIBET

✉ laurent.bibet@laposte.net

SL3 | cours correspondant en présence : F3181 | 1,5h TD

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

### Présentation

Le programme est le même que celui du cours magistral (voir D3F81).

### Disponibilité du cours

Pas de poly spécifique. La brochure est celle du CM D3F81

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Vous avez la possibilité de choisir entre le contrôle continu et le contrôle final.

Contrôle continu. Devoir à la maison en cours de semestre (coef. : 1). Devoir sur table en mai (coef. : 1) : étude de texte (plan détaillé) ; documents autorisés : aucun - dictionnaire français unilingue pour les étudiants étrangers.

Contrôle final : devoir sur table en mai. Identique à l'épreuve de contrôle continu.

Session de rattrapage : devoir sur table en juin, même principe que pour l'épreuve de mai.

### Présentation

La représentation de l'ailleurs dans l'imaginaire mythique et géographique romain : les terres des confins et bornes du monde (exotisme, expérience des limites, surnaturel) ; séjours des morts et des dieux.

### Bibliographie

Si vous n'en lisez qu'un

PRIEUR (J.), *La Mort dans l'Antiquité romaine*. Paris : Ouest-France, 1986. La seule monographie française sur les croyances et pratiques funéraires à Rome.

TOYNBEE (J. M. C.), *Death and Burial in the Roman World*. Londres : Thames and Hudson, 1971. Pour les anglophones ; plus précis et spécialisé, notamment sur l'archéologie funéraire.

En complément

SCHEID (J.), *La Religion des Romains*. Paris : Armand Colin, 1998. (Cursus.)

CHAMPEAUX (J.), *La Religion romaine*. Paris : LGF, 1998. (Livre de Poche ; références.)

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Pas de travail à la maison à rendre pendant le semestre, une épreuve sur table en mai. Nature de l'épreuve : questions de cours ; documents autorisés : aucun - dictionnaire français unilingue pour les étudiants étrangers.

## D4F83 | Cultures antiques 3 : TD | Ailleurs et au-delà

Anne-Claire SOUSSAN

anne-claire.soussan@univ-paris3.fr

SL4 | cours correspondant en présence : F4181 | 1,5h TD

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

### Présentation

Le programme est le même que celui du cours magistral (voir D4F81).

### Disponibilité du cours

Pas de poly spécifique. La brochure est celle du CM D4F81

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Vous avez la possibilité de choisir entre le contrôle continu et le contrôle final.

Contrôle continu. Devoir à la maison en cours de semestre (coef. : 1). Devoir sur table en mai (coef. : 1) : étude de texte (plan détaillé) ; documents autorisés : aucun - dictionnaire français unilingue pour les étudiants étrangers.

Contrôle final : devoir sur table en mai. Identique à l'épreuve de contrôle continu.

Session de rattrapage : devoir sur table en juin, même principe que pour l'épreuve de mai.

## D5F81 | Cultures antiques 4 : CM | Les historiens latins sous l'Empire

Anne-Claire SOUSSAN

anne-claire.soussan@univ-paris3.fr

SL5 | cours correspondant en présence : F5110/F5182 | 1,5h CM

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

### Présentation

Le genre historique à Rome sous l'Empire (27 av. – 476 ap. J.-C.) : contexte historique ; sources et transmission ; censure et rapport au pouvoir ; évolution du métier d'historien ; portraits d'historiens, présentation des œuvres majeures.

### Bibliographie et sources

#### Si vous n'en lisez qu'un

ARNAUD-LINDET (M.-N.), *Histoire et politique à Rome* : les historiens romains III<sup>e</sup> s. av. J.-C.-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Paris : Bréal, 2001. (Pocket.) Tableau synthétique ; factuel, par genre et par époque.

CISEK (E.), *Histoire et historiens à Rome dans l'Antiquité*. Lyon : Presses univ., 1995. La synthèse la plus détaillée, notamment sur le plan stylistique ; malheureusement épuisé.

#### En complément

MARTIN (R.), GAILLARD (J.), *Les Genres littéraires à Rome*. Paris : Nathan/Scodel, 1990 (1<sup>re</sup> éd. 1981). Par genre ; problématisation, outils critiques récents et synthétique ;

NÉRAUDAU (J.-P.), *Littérature latine*. Paris : Hachette supérieur, 2000. (HU.) Chronologique ; inclut plus d'écrivains mineurs.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Pas de travail à la maison à rendre pendant le semestre, une épreuve sur table en mai. Nature de l'épreuve : question(s) de cours ; documents autorisés : aucun - dictionnaire français unilingue pour les étudiants étrangers.

## D5F83 | Cultures antiques 4 : TD | Les historiens latins sous l'Empire

Anne-Claire SOUSSAN

anne-claire.soussan@univ-paris3.fr

SL5 | cours correspondant en présence : F5181 | 1,5h TD

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

### Présentation

Le programme est le même que celui du cours magistral (voir D5F81).

### Bibliographie et sources

Cf. D5F81.

### Disponibilité du cours

Pas de poly spécifique. La brochure est celle du CM D5F81

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Vous avez la possibilité de choisir entre le contrôle continu et le contrôle final.

Contrôle continu. Devoir à la maison en cours de semestre (coef. : 1). Devoir sur table en mai (coef. : 1) : étude de texte (plan détaillé) ; documents autorisés : aucun - dictionnaire français unilingue pour les étudiants étrangers.

Contrôle final : devoir sur table en mai. Identique à l'épreuve de contrôle continu.

Session de rattrapage : devoir sur table en juin, même principe que pour l'épreuve de mai.

## D6F83 | Civilisation latine | Vi(II)es romaines sous l'Empire

Anne-Claire SOUSSAN

anne-claire.soussan@univ-paris3.fr

SL6 | cours correspondant en présence : F6181 | 1,5h TD

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

### Présentation

Urbanisme et vie quotidienne à Rome/en Province sous l'Empire (27 av. – 476 ap. J.-C.) : topographie, frontières sociales, espaces publics et privés.

### Bibliographie

Paul CORBIER, *Rome, ville et capitale* : de la fin de la République à la fin des Antonins. (Sedes, 2001).

Yann LE BOHEC, *Urbs* : Rome de César à Commode. (Temps, 2001.)

Marie-Claude L'HUILLIER *et al.*, *Rome, ville et capitale* : de César aux Antonins. (Belin, 2002).

Bernard RÉMY *et al.*, *Rome, ville et capitale* : De César à Commode. (Ellipses, 2001).

### En complément

Philip MATYSZAK, *Guide de la Rome antique*. (Panama, 2008). [Guide touristique fictif pour un voyageur antique.]

Jérôme CARCOPINO, *Rome à l'apogée de l'empire*. (Hachette, dernière éd. 1994 ; La vie quotidienne).

### Ressources numériques

Rome reborn : <http://www.romereborn.virginia.edu>. [Reconstitution de la Rome antique en 3D]. [Interfacé avec Google Earth/Galleries/Rome antique, pour une promenade virtuelle.]

Plan de Rome : <http://www.unicaen.fr/cireve/rome/index.php>. [Maquette, reconstitution en 2D/état actuel.]

Digital Roman forum : <http://dlib.etc.ucla.edu/projects/Forum>. [Plan diachronique.]

Rome antique (DVD-rom, Réunion des musées nationaux, 2008).

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courriel dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu. Devoir à la maison en cours de semestre (coef. : 1). Devoir sur table en mai (coef. : 1) : étude de texte (plan détaillé) ; documents autorisés : aucun - dictionnaire français unilingue pour les étudiants étrangers.

Contrôle final : devoir sur table en mai. Identique à l'épreuve de contrôle continu.

Session de rattrapage : devoir sur table en juin, même principe que pour l'épreuve de mai.

## Présentation

Ce cours propose une initiation à la langue latine, à travers un manuel que l'étudiant doit acquérir. Le programme porte sur les 6 premières leçons, qui donnent un aperçu des principales structures de la langue et des grandes lignes de l'histoire de Rome. L'étudiant dispose d'un polycopié conçu comme une aide à l'utilisation du manuel : il fournit une méthode d'apprentissage, des compléments et précisions sur les points de grammaire, les textes d'étude et les exercices.

## Bibliographie

### Manuel

DELÉANI (S.), VERMANDER (J.-M.), *Initiation à la langue latine*, t. 1. Paris : Sédès, 1975, 1993.

Nous nous fonderons sur le lexique du manuel ; il est pour l'instant inutile d'acheter un dictionnaire.

### Grammaire

MORISSET (R.), GASON (J.), *Abrégé de grammaire latine*, Paris : Magnard, 1972. Datée mais extrêmement claire. Les connaissances sont présentées suivant l'ordre grammatical, ce qui en fait un excellent complément à la progression du Deléani. Tableaux et schémas particulièrement précieux. Néanmoins, les étudiants ayant déjà pris l'habitude d'une autre grammaire (notamment L. Sausy ou P. Guisard) ont tout intérêt à la conserver.

GUISARD (Ph.), LAIZÉ (Ch.), *Grammaire nouvelle de la langue latine*, Paris : Bréal, 2001. Très complète et à jour ; présentation plus austère. Pour les latinistes confirmés et pour ceux qui privilégient une approche plus moderne de la grammaire.

### Civilisation

RAT (M.), *Aide-mémoire de latin*, Paris : Nathan, 1965. Petit vade-mecum regroupant les connaissances essentielles sous forme de fiches.

THUILLIER (J.-P.), *Dictionnaire de l'antiquité grecque et romaine*, Paris : Hachette, 2002. (Carré histoire.) Dictionnaire de poche, complet et d'une lecture stimulante.

HACQUARD (G.), *Guide romain antique*, Paris : Hachette, 1953, 1977. Grand classique, daté mais toujours très utile.

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

Vous avez la possibilité de choisir entre le contrôle continu et le contrôle final.

Contrôle continu. — Devoir à la maison en cours de semestre (coef. : 1/3 de la note finale de l'EC). Programme : leçons 1 à 4. Une version (6/20), 7 questions de grammaire portant sur le texte de la version (déclinaison, conjugaison, relevé, transformations, analyse grammaticale, thème à trous, thème d'imitation) (12/20). — Devoir sur table en mai (coef. : 2/3 de la note finale de l'EC). Programme : leçons 1 à 6. Même type d'exercice que pour le devoir maison. Documents requis : manuel Deléani (indispensable, comprend le vocabulaire de la version). Autorisé : poly. (Exclu : fiches et notes personnelles, grammaire ; autorisé mais déconseillé : dictionnaire latin-français.)

Contrôle final : devoir sur table en mai. Identique à l'épreuve de contrôle continu.

Session de rattrapage : devoir sur table en juin, même principe que pour l'épreuve de mai.

### Présentation

Ce cours prolonge le cours de niveau 1, en s'appuyant toujours sur le manuel Deléani.

Programme : leçons 7 à 11.

### Bibliographie

Cf. DZF89.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Vous avez la possibilité de choisir entre le contrôle continu et le contrôle final.

Contrôle continu. — Devoir à la maison en cours de semestre (coef. : 1/3 de la note finale de l'EC). Programme : leçons 1 à 9. Une version (6/20), 7 questions de grammaire portant sur le texte de la version (déclinaison, conjugaison, relevé, transformations, analyse grammaticale, thème à trous, thème d'imitation) (12/20). — Devoir sur table en mai (coef. : 2/3 de la note finale de l'EC). Même type d'exercice que pour le devoir maison.

Contrôle final : devoir sur table en mai. Identique à l'épreuve de contrôle continu.

Session de rattrapage : devoir sur table en juin, même principe que pour l'épreuve de mai.

## Programme

Ce cours prolonge le cours de niveau 2, en s'appuyant toujours sur le manuel Deléani.

Programme : leçons 12 à 16.

Ce semestre permet aussi à l'étudiant de se familiariser avec l'emploi du dictionnaire et à prendre plus d'autonomie face aux textes.

## Bibliographie

Cf. DZF89.

Dictionnaire : GAFFIOT (F.), *Dictionnaire latin français*. Paris : Hachette, 1934, 2000.

Coûteux, mais indispensable si vous envisagez de continuer le latin en L3. Dans le cas contraire, l'abrégé du Gaffiot peut faire l'affaire (mais en aucun cas l'édition de poche, inutilisable par des débutants).

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

Vous avez la possibilité de choisir entre le contrôle continu et le contrôle final.

Contrôle continu. — Devoir à la maison en cours de semestre (coef. : 1/3 de la note finale de l'EC). Programme : leçons 1 à 14. 1 version (12/20), 4 questions de grammaire portant sur le texte de la version (transformations, analyse grammaticale, thème à trous, thème d'imitation) (8/20). — Devoir sur table en mai (coef. : 2/3 de la note finale de l'EC). Programme : leçons 1 à 16. Même type d'exercice que pour le devoir maison. Documents requis : dictionnaire latin-français (indispensable). Autorisé : manuel Deléani, poly. (Exclu : fiches et notes personnelles, grammaire.)

Contrôle final : devoir sur table en mai, identique à l'épreuve de contrôle continu.

Session de rattrapage : devoir sur table en juin, même principe que pour l'épreuve de mai.

## D5F82 | Langue latine | Niveau 4

Anne-Claire SOUSSAN

anne-claire.soussan@univ-paris3.fr

SL5 | cours correspondant en présence : F5180 | 1,5h TD

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

### Présentation

Ce cours prolonge le cours de niveau 3, en s'appuyant toujours sur le manuel Deléani.

Programme : leçons 17 à 21.

Important : les épreuves de mai et de juin portent sur le programme de D5F82 et D6F82 *réunis* ; il faut donc travailler le programme de langue sur l'année (D5F82 et D6F82).

### Bibliographie

Cf. DZF89.

Dictionnaire : GAFFIOT (F.), *Dictionnaire latin français*. Paris : Hachette, 1934, 2000.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu. — Devoir à la maison en cours de semestre (coef. : 1/3 de la note finale de l'EC). 1 version sur un texte nouveau. — Devoir sur table en mai (coef. : 2/3 de la note finale de l'EC). Même type d'exercice que pour le devoir maison. Documents requis : dictionnaire latin-français (indispensable). Autorisé : manuel Deléani, poly. (Exclu : fiches et notes personnelles, grammaire.)

Contrôle final : devoir sur table en mai, identique à l'épreuve de contrôle continu.

Session de rattrapage : devoir sur table en juin, même principe que pour l'épreuve de mai.

## Programme

Choix de textes latins. Le travail sur la grammaire est à présent achevé. Nous abordons des textes d'auteurs, issus d'époques et de genres divers : en prose (art oratoire, philosophie, histoire, lettres, roman, autobiographie) et en poésie (comique, tragique, épique, lyrique, élégiaque, didactique). Cette étude prépare à l'exercice de la version (présenté dans les concours) en abordant les spécificités de ces différents genres (ex. ordre des mots en poésie, scansion, construction d'une période oratoire, etc.). Chaque texte est précédé d'une introduction présentant ces spécificités et donne lieu à une version construite et commentée.

## Bibliographie

### Dictionnaire

GAFFIOT (F.), *Dictionnaire latin français*. Paris : Hachette, 1934, 2000.

### Grammaire

MORISSET (R.), GASON (J.), *Abrégé ou Précis de grammaire latine*, Paris : Magnard, 1972. Datée mais extrêmement claire. Les connaissances sont présentées suivant l'ordre grammatical, ce qui en fait un excellent complément à la progression du Deléani. Tableaux et schémas particulièrement précieux. Néanmoins, les étudiants ayant déjà pris l'habitude d'une autre grammaire (notamment L. Sausy ou P. Guisard) ont tout intérêt à la conserver.

GUISARD (Ph.), LAIZÉ (Ch.), *Grammaire nouvelle de la langue latine*, Paris : Bréal, 2001. Très complète et à jour ; présentation plus austère. Pour les latinistes confirmés et pour ceux qui privilégient une approche plus moderne de la grammaire.

### Histoire littéraire

MARTIN (R.), GAILLARD (J.), *Les Genres littéraires à Rome*. Paris : Nathan.

### Civilisation

RAT (M.), *Aide-mémoire de latin*, Paris : Nathan, 1965. Petit vade-mecum regroupant les connaissances essentielles sous forme de fiches.

THUILLIER (J.-P.), *Dictionnaire de l'antiquité grecque et romaine*, Paris : Hachette, 2002. (Carré histoire.) Dictionnaire de poche, complet et d'une lecture stimulante.

HACQUARD (G.), *Guide romain antique*, Paris : Hachette, 1953, 1977. Grand classique, daté mais toujours très utile.

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu. — Devoir à la maison en cours de semestre (coef. : 1/3 de la note finale de l'EC). Une version sur un texte nouveau. Devoir sur table en mai (coef. : 2/3 de la note finale de l'EC). Une version sur un texte nouveau. Documents autorisés : dictionnaire.

Contrôle final : devoir sur table en mai. Même épreuve que pour le contrôle continu.

Session de rattrapage : devoir sur table en juin ; même principe que pour l'épreuve de mai.

# LANGUES VIVANTES

D1F91 / DYF91 | Anglais | Compréhension

[à préciser]



SL1 / SL5 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

## Objectifs

Révision ou remise à niveau. Niveau préalable : connaissances de base d'un lycéen (1<sup>re</sup> ou Terminale)

## Contenu

Exercices de grammaire pris dans un ouvrage à acheter (voir plus bas). Étude d'articles de presse, voire de documents sonores qui seront fournis. Apprendre à repérer l'information, répondre à des questions en anglais et en français selon le cas. Traduction de quelques lignes. Rédaction d'un texte original court.

## Examen

L'épreuve dure 1h30. Document accompagné de questions sur la forme (grammaire) et sur le contenu. Rédaction en anglais de réponses ou d'un petit texte suivi.

## Bibliographie

### Ouvrages de référence

Ouvrage à acheter :

Christian BOUSCAREN et Claude RIVIÈRE, *L'Anglais après le Bac, mise à niveau*, éditions Ophrys, 1993, 1996.  
Attention à bien acheter cet ouvrage et non un autre des mêmes auteurs.

Dictionnaires unilingues :

Un dictionnaire unilingue est indispensable. Le dictionnaire unilingue est autorisé aux épreuves d'examen correspondant à cet enseignement. C'est un excellent outil de formation avec lequel il convient de se familiariser dès le début de l'année universitaire. Il en existe plusieurs, dont :

- *COBUILD English Learner's Dictionary (International Edition)*. Les définitions sont rédigées de façon très concrète.

ou

- *OALD (Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English)*. Régulièrement remis à jour, présentation plus traditionnelle, mais excellent outil de travail.

Les ouvrages dont le titre contient le mot "Learner's" s'adressent à un public non anglophone, et sont donc les plus appropriés.

À défaut, on pourra se contenter d'un dictionnaire unilingue plus petit, mais qui rendra moins de services.

Dictionnaires bilingues (consultables en bibliothèque) :

Harrap's en 4 volumes

Oxford/Hachette

Robert et Collins Senior ou Supersenior

Harrap's Shorter

Ces trois derniers dictionnaires sont en un volume. Si vous décidez d'acheter un dictionnaire bilingue, ne prenez pas plus petit ! Ça ne sert à rien !

Grammaires :

P. LARREYA, C. RIVIÈRE, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman 1999.

S. BERLAND-DELÉPINE, *Grammaire pratique de l'anglais*, Ophrys 1990

Pour le travail personnel

Pour réviser les bases :

J. VINCE, C. CAILLATE, *Améliorez votre anglais*, Livre de Poche, collection "Les Langues Modernes", 1997. Révision grammaticale à partir des fautes les plus fréquentes.

ou encore :

J. WARD, C. CAILLATE, *Anglais : Perfectionnement*, Livre de Poche, collection “Les Langues Modernes”, 2009. Avec ou sans enregistrements. Ces derniers peuvent aider à développer la compréhension de l’oral.

Pour apprendre du vocabulaire :

*Le mot et l’idée 2*, Ophrys.

### Contact

claude.caillate@univ-paris3.fr

Toujours préciser de quel cours il s’agit et s’identifier, le cas échéant, par son nom de jeune fille.

## D2F91 / DZF91 | Anglais | Étude de documents

[à préciser]



SL2 / SL6 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

Ce cours fait suite à D1F91 et DYF91. Le programme et la bibliographie sont les mêmes. Noter cependant que la rédaction en anglais prend une place plus importante.

### Objectifs

Révision ou remise à niveau. Niveau préalable : connaissances de base d'un lycéen (1<sup>re</sup> ou Terminale)

### Contenu

Exercices de grammaire pris dans un ouvrage à acheter (voir plus bas). Étude d'articles de presse, voire de documents sonores qui seront fournis. Apprendre à repérer l'information, répondre à des questions en anglais et en français selon le cas. Traduction de quelques lignes. Rédaction d'un texte original court.

### Examen

L'épreuve dure 1h30. Document accompagné de questions sur la forme (grammaire) et sur le contenu. Rédaction en anglais de réponses ou d'un petit texte suivi.

### Bibliographie

Voir DYF91

## Présentation

Tous les étudiants, quelle que soit leur discipline principale, ont besoin d'être à l'aise pour lire en anglais. Ce cours vise donc prioritairement à encourager la lecture en anglais contemporain (journaux, revues, extraits de livre...) et à en améliorer la compréhension.

Dans un deuxième temps, il faut aussi être capable de maîtriser les mécanismes de base de l'anglais afin de pouvoir rendre compte ce que l'on a lu.

## Programme

Tout sera mis en œuvre pour favoriser une pratique régulière de la lecture, seule à même de permettre de réels progrès. Vous devrez donc lire régulièrement des articles de presse et en proposer des condensés et des commentaires.

Afin de vous aider à améliorer votre compréhension et votre expression je vous proposerai une méthodologie de la lecture et une (ré)vision du système grammatical de l'anglais ; nous travaillerons également la technique du condensé (*abstract*) qui est accessible à tous, même à ceux n'ayant pas un très bon niveau d'expression écrite.

En attendant le début des cours, je vous suggère de commencer à lire régulièrement en anglais. La clé de la réussite dans ce domaine est de lire des choses que l'on a envie de lire et donc de comprendre. Vous pouvez donc :

- Lire des articles de presse. Toute la presse anglo-saxonne est disponible sur l'Internet. Choisissez des thèmes qui vous intéressent.
- Relire un livre que vous avez particulièrement apprécié dans sa traduction française. Relisez-le en anglais ! Vous aurez le plaisir de retrouver l'histoire que vous avez aimée, dans la version originale.
- Regarder des DVD en version originale et si possible avec des sous-titres anglais - lire les sous-titres tout en entendant les acteurs parler est un excellent entraînement à la compréhension écrite et orale.

## Bibliographie

Quelques exemples de journaux sur le net :

[www.guardian.co.uk/guardianweekly](http://www.guardian.co.uk/guardianweekly)  
[www.independent.co.uk/](http://www.independent.co.uk/)  
[www.nytimes.com](http://www.nytimes.com)

Une grammaire : Henri ADAMCZEWSKI et J.-P. GABILAN, *Déchiffrer la grammaire anglaise* (Didier)

Un dictionnaire unilingue : Unilingue : Collins Cobuild Dictionary

Par ailleurs, avec votre n° d'étudiant vous aurez accès à la base de données de la Bibliothèque Universitaire, qui vous permettra de consulter gratuitement toute la presse et bien plus !

## Pour contacter l'enseignant

Par mail (Catherine.Frantz@univ-paris3.fr), en précisant le code du cours et le nom de l'étudiant dans l'objet du mail.

## Contrôle des connaissances

Régime examen uniquement : seule l'épreuve sur table compte dans l'évaluation.

Nature de l'épreuve : un article de presse à condenser et à commenter.

Durée : 1h30. Document autorisé : dictionnaire unilingue.

Des devoirs d'entraînement seront proposés tout au long de l'année sur ICampus.

### Objectif

Traduire de l'anglais vers le français. De nombreux concours comprennent une épreuve de version anglaise. Notre objectif est de vous y préparer. Acquisition d'une méthodologie de la version anglaise. Entraînement à la traduction de textes littéraires contemporains anglais et américains.

### Quelques conseils en attendant le début des cours

Un bon traducteur est quelqu'un qui comprend parfaitement l'anglais et qui écrit très bien en français.

Je vous conseille donc de lire très régulièrement de l'anglais, de préférence des œuvres littéraires que vous avez envie de lire ! Si vous n'êtes pas trop sûr(e) de vous, commencez par relire en anglais une œuvre que vous avez appréciée dans sa traduction française, la relire en anglais sera une façon de la redécouvrir dans sa version originale.

Pour les non-francophones, il faut également travailler le français écrit et notamment les conjugaisons (le passé-simple, qui n'est pas si simple !)

### Bibliographie

Dictionnaires recommandés :

Unilingue : Collins Cobuild Dictionary

Bilingue : Le Robert et Collins

### Pour contacter l'enseignant

Par mail (Catherine.Frantz@univ-paris3.fr), en précisant le code du cours et le nom de l'étudiant dans l'objet du mail.

### Contrôle des connaissances

Régime examen uniquement : seule l'épreuve sur table compte dans l'évaluation.

Nature de l'épreuve : version (traduction d'un texte extrait de la littérature contemporaine anglo-saxonne en français).

Durée : 1h30. Document autorisé : dictionnaire unilingue.

Des devoirs d'entraînement seront proposés tout au long de l'année sur ICampus.

## Objectifs

Compréhension, traduction et expression. Niveau préalable : Bac + 2.  
Étudiants non-francophones : attention, il faut un très bon niveau de français.

## Contenu

Le cours reprend les orientations de D1 et D2 F91, en mettant l'accent sur la traduction et l'expression.  
Des textes littéraires et journalistiques seront proposés dans une brochure.  
Entraînement au repérage de la spécificité et des difficultés du texte.  
Passage de l'élucidation (qu'est-ce que ça veut dire ?) à la mise en français (comment cela se dit-il en français ?)

## Bibliographie

Un ouvrage de référence pourra être demandé (le titre sera précisé à la rentrée)  
Par ailleurs, les dictionnaires et grammaires restent indiqués.

### Dictionnaires unilingues

Un dictionnaire unilingue est indispensable.

Le dictionnaire unilingue est autorisé aux épreuves d'examen correspondant à cet enseignement. C'est un excellent outil de formation avec lequel il convient de se familiariser dès le début de l'année universitaire

Il en existe plusieurs, dont :

- COBUILD English Learner's Dictionary (International Edition). Les définitions sont rédigées de façon très concrète.

ou

- OALD (Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English). Régulièrement remis à jour, présentation plus traditionnelle, mais excellent outil de travail.

Les ouvrages dont le titre contient le mot "Learner's" s'adressent à un public non anglophone, et sont donc les plus appropriés.

A défaut, on pourra se contenter d'un dictionnaire unilingue plus petit, mais qui rendra moins de services.

### Dictionnaires bilingues (consultables en bibliothèque)

Harrap's en 4 volumes

Oxford/Hachette

Robert et Collins Senior ou Supersenior

Harrap's Shorter

Ces trois derniers dictionnaires sont en un volume. Si vous décidez d'acheter un dictionnaire bilingue, ne prenez pas plus petit ! Ça ne sert à rien !

### Grammaires

P. LARREYA, C. RIVIÈRE, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman 1999.

S. BERLAND-DELÉPINE, *Grammaire pratique de l'anglais*, Ophrys 1990

La consultation d'une bonne grammaire française est également recommandée.

## Pour contacter l'enseignant

claude.caillate@univ-paris3.fr

Toujours préciser de quel cours il s'agit et s'identifier, le cas échéant, par son nom de jeune fille.

## Évaluation, travaux des étudiants

Régime examen uniquement : seule l'épreuve sur table compte dans l'évaluation.

L'épreuve dure 1h30.

Traduction en français.

Rédaction en anglais d'un petit texte suivi.

## Objectifs

Compréhension, traduction et expression. Niveau préalable : Bac + 2.  
Étudiants non-francophones : attention, il faut un très bon niveau de français.

## Contenu

Le cours fait suite à D5F91 et, comme lui, reprend les orientations de D1 et D2 F91, en mettant l'accent sur la traduction et l'expression.

Des textes littéraires et journalistiques seront proposés dans une brochure.

Entraînement au repérage de la spécificité et des difficultés du texte.

Passage de l'élucidation (qu'est-ce que ça veut dire ?) à la mise en français (comment cela se dit-il en français ?)

## Bibliographie

Un ouvrage de référence pourra être demandé (le titre sera précisé à la rentrée)

Par ailleurs, les dictionnaires et grammaires restent indiqués.

### Dictionnaires unilingues

Un dictionnaire unilingue est indispensable.

Le dictionnaire unilingue est autorisé aux épreuves d'examen correspondant à cet enseignement. C'est un excellent outil de formation avec lequel il convient de se familiariser dès le début de l'année universitaire

Il en existe plusieurs, dont :

- COBUILD English Learner's Dictionary (International Edition). Les définitions sont rédigées de façon très concrète.

ou

- OALD (Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English). Régulièrement remis à jour, présentation plus traditionnelle, mais excellent outil de travail.

Les ouvrages dont le titre contient le mot "Learner's" s'adressent à un public non anglophone, et sont donc les plus appropriés.

A défaut, on pourra se contenter d'un dictionnaire unilingue plus petit, mais qui rendra moins de services.

### Dictionnaires bilingues (consultables en bibliothèque)

Harrap's en 4 volumes

Oxford/Hachette

Robert et Collins Senior ou Supersenior

Harrap's Shorter

Ces trois derniers dictionnaires sont en un volume. Si vous décidez d'acheter un dictionnaire bilingue, ne prenez pas plus petit ! Ça ne sert à rien !

### Grammaires

P. LARREYA, C. RIVIÈRE, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman 1999.

S. BERLAND-DELÉPINE, *Grammaire pratique de l'anglais*, Ophrys 1990

La consultation d'une bonne grammaire française est également recommandée.

## Pour contacter l'enseignant

claude.caillate@univ-paris3.fr

Toujours préciser de quel cours il s'agit et s'identifier, le cas échéant, par son nom de jeune fille.

## Évaluation, travaux des étudiants

Régime examen uniquement : seule l'épreuve sur table compte dans l'évaluation.

L'épreuve dure 1h30.

Traduction en français.

Rédaction en anglais d'un petit texte suivi.

## DYF92 | Allemand – niveau 1

Jean ESNAULT

✉ jean.esnault4@wanadoo.fr

SL1 / SL5 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

## Présentation

Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont appris l'allemand au collège et au lycée comme première ou deuxième langue vivante. Il se donne pour objectif une remise à niveau, souvent après une interruption assez longue. Il vous sera proposé de reprendre les bases et d'approfondir votre connaissance de la langue allemande par l'entraînement à la compréhension, à l'expression écrite, par la révision du vocabulaire courant et par l'étude progressive et systématique de la grammaire

Les documents porteront essentiellement sur l'Allemagne d'aujourd'hui (voyages, loisirs, médias, vie culturelle, études, sport, monde du travail, etc.) ; à travers les textes étudiés des ouvertures seront régulièrement faites sur l'univers culturel auquel la langue allemande donne accès.

Les documents que nous étudierons seront accompagnés d'exercices de compréhension et d'expression ainsi que d'exercices de grammaire que vous pourrez m'adresser par courrier électronique ou via la plateforme. Je vous les renverrai corrigés.

## Conseils de travail

En lisant attentivement les textes et en remettant les exercices de compréhension, de grammaire et d'expression écrite qui vous sont proposés, vous pourrez vous préparer à l'examen écrit que vous passerez en fin d'année.

Si vous disposez d'une grammaire de la langue allemande qui vous est familière, utilisez-là pour travailler par vous-même ou procurez-vous une autre des grammaires citées ci-dessous.

Si vous utilisez un dictionnaire auquel vous êtes habitués, ne le changez pas.

(Voir liste ci-dessous)

Pour compenser l'absence de l'enseignement oral, n'hésitez pas à vous « exposer » régulièrement, même pour un temps très court, à la langue allemande : écoutez la radio allemande, regardez la télévision allemande, rendez-vous sur les sites internet (ARD, ZDF, Fluter.de...) : entraînez-vous à lire des textes à haute voix, à répéter des phrases que vous entendez en faisant l'effort de respecter les règles de la phonétique allemande (site internet, par exemple Audiolingua) : saisissez surtout toutes les occasions d'écouter et de parler l'allemand.

N'hésitez pas à me poser par courrier électronique ou en annexe à vos travaux toutes les questions (grammaticales, de compréhension, d'expression) que susciteront vos lectures, vos rédactions ou mes corrections.

## Bibliographie

## Grammaires

JANITZA, Jean, SAMSON, Gunhild : *Pratique de l'allemand de A à Z*, Paris, Hatier, 2003.

DREYER, Hilke, SCHMITT, Richard : *Grammaire allemande avec exercices*, Max Hueber Verlag, 1999.

HELBIG, Gerhard, BUSCHA, Joachim : *Übungsgrammatik Deutsch*. Berlin/München, Langenscheidt, 2000.

CHASSARD & WEIL : *Nouvelle grammaire de l'allemand moderne*, Armand Colin, 1999.

## Dictionnaires unilingues

*Deutsches Universalwörterbuch* de Duden.

LANGENSCHIEDTS *Großwörterbuch Deutsch als Fremdsprache. Das neue einsprachige Wörterbuch für Deutschlernende*.

## Dictionnaires bilingues

HACHETTE / LANGENSCHIEDT : *Dictionnaire français-allemand, allemand-français*.

LANGENSCHIEDT : *Taschenwörterbuch Französisch*, nouvelle édition remaniée, 2011.

LAROUSSE : *Dictionnaire français-allemand, allemand-français*.

## Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours, utiliser l'outil « Discussions » (forum) de l'espace du cours sur Icampus. Dans les autres cas, utiliser l'adresse mail directe de l'enseignant.


### Évaluation, travaux des étudiants

Vous avez la possibilité de choisir entre le contrôle continu et le contrôle final. Vous serez invités durant l'année à rendre des travaux qui ne vous ne serviront pas seulement à vous entraîner : pour ceux qui le souhaitent, les notes obtenues entreront dans le calcul des notes du contrôle continu à hauteur de 40%.

L'épreuve que vous passerez en fin d'année est destinée à tester votre compréhension de l'allemand écrit ainsi que votre capacité à vous exprimer en allemand à partir d'extraits de textes portant sur les mêmes thèmes que ceux abordés au cours de l'année : vous répondrez à des questions de compréhension, vous vous exprimerez en allemand sur un sujet en rapport avec les thèmes traités, vous reprendrez les points de grammaire abordés dans l'année. Durée : 1h30 ; documents autorisés : dictionnaire unilingue allemand.

## DZF92 | Allemand – niveau 1

Jean ESNAULT

 jean.esnault4@wanadoo.fr

SL2 / SL6 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

### Présentation

DZF92 est la suite de DYF92. Voir DYF92.

### Conseils de travail

Voir DYF92.

### Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours, utiliser l'outil « Discussions » (forum) de l'espace du cours sur ICampus. Dans les autres cas, utiliser l'adresse mail directe de l'enseignant.

### Évaluation, travaux des étudiants

Voir DYF92.

## D3F92 | Allemand | Approfondissement

Nicole COLIN

✉ n.colin@uva.nl

SL3 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

## Présentation

Le cours s'adresse à des étudiants qui ont appris l'allemand à l'école comme première ou deuxième langue vivante.

L'objectif est une remise à niveau et un approfondissement des connaissances de la langue allemande. Il s'agira surtout d'entraîner la compréhension de texte, d'élargir le vocabulaire et de répéter la grammaire.

Nous travaillerons surtout avec le roman *Ruhm*, du jeune écrivain autrichien Daniel Kehlmann ainsi qu'avec d'autres textes, par exemple des articles de presse.

Le fascicule vous guidera dans votre lecture. Vous devrez lire attentivement le roman *Ruhm* en travaillant soigneusement les exercices que je veux bien corriger si vous les m'envoyez par e-mail (ou par courrier). Pour participer au contrôle continu, il faut me rendre deux exercices au choix par semestre qui seront notés.

À la fin de la brochure du cours, vous trouverez un exemple d'un partiel/examen final.

## Conseils de travail

Si vous avez des questions, n'hésitez pas de me contacter par e-mail (n.colin@uva.nl).

## Grammaire

Rafraîchissez vos connaissances de la grammaire allemande par le manuel *Übungsgrammatik* (Dreyer/Schmitt). Vous pouvez le trouver même dans les bibliothèques. Quelques chapitres seront le sujet du partiel/examen final : 1<sup>er</sup> semestre : § 19, 7/8 et 26 ; 2<sup>e</sup> semestre : § 27-32 et 40

## Vocabulaire

L'élargissement de votre vocabulaire est une des choses les plus importantes. Le roman « Ruhm » n'est pas trop difficile à comprendre. Essayer de lire le roman sans regarder chaque mot inconnu dans votre dictionnaire. Il est souvent possible de trouver le sens d'un mot par le contexte. Consultez le dictionnaire seulement si vous n'arrivez vraiment pas à comprendre.

Travaillez toujours avec deux dictionnaires : un dictionnaire français-allemand et un dictionnaire uni-langue allemande (p.ex. de Langenscheid), qui vous donne des explications de mots variées. Très souvent un mot peut avoir différentes significations. Vous trouvez sur le site de l'Université de Leipzig un dictionnaire allemand consistant – même pour des mots rares (www.wortschatz.uni-leipzig.de).

## Bibliographie (1er et 2e semestre)

## Littérature obligatoire

Daniel KEHLMANN : *Ruhm. Ein Roman in neun Geschichten*. Reinbeck bei Hamburg (rororo) 2010. ISBN: 978-3499249266. (9.50 €)

Hilke DREYER, Richard SCHMITT : *Grammaire allemande avec exercices*. Max Hueber Verlag 1999. (29,95 €)

## Conseils

Un résumé de la grammaire allemande, vous le trouverez sur : <http://grammatik.woxikon.de/>

Un dictionnaire allemand de la langue du quotidien du a wie abefahren au z wie zocken est disponible sur : [www.goethe.de/z/jetzt/dejwort/dejwort.htm](http://www.goethe.de/z/jetzt/dejwort/dejwort.htm)

Un dictionnaire allemand des mots rares : [www.wortschatz.uni-leipzig.de](http://www.wortschatz.uni-leipzig.de)

## Pour contacter l'enseignant

Après votre inscription, je vous remercie de prendre contact avec moi par e-mail (voir ci-dessus) pour que je puisse vous donner d'autres conseils pour votre travail à distance et même – si vous le souhaitez – pour fixer un rendez-vous à l'université avec vous. Utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace du cours sur Icampus pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours.

## Évaluation, travaux des étudiants

### Contrôle Continu

Pour chaque semestre il y a deux exercices/devoirs prévus au choix qu'il faut rendre jusqu'à fin décembre/fin avril. Le partiel est prévu en même temps que l'examen final.

### Examen final

Le partiel/examen final pour chaque semestre durera 2 heures et portera sur une explication de texte. Il n'y pas d'oral pour cette épreuve. Documents autorisés : dictionnaire unilingue.

Vous avez aussi la possibilité de rendre d'autres exercices à corriger (auto-évaluation).

## D4F92 | Allemand | Approfondissement

Nicole COLIN

 n.colin@uva.nl

SL4 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

## Présentation

Voir D3F92

## Pour contacter l'enseignant

Après votre inscription, je vous remercie de prendre contact avec moi par e-mail (voir ci-dessus) pour que je puisse vous donner d'autres conseils pour votre travail à distance et même – si vous le souhaitez – pour fixer un rendez-vous à l'université avec vous. Utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace du cours sur ICampus pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours.

## Évaluation, travaux des étudiants

Voir D3F92

## D5F92 | Allemand – niveau 3

Ricarda SCHNEIDER

✉ ricarda.schneider@univ-paris3.fr

SL5 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

## Présentation

Le cours s'adresse aux étudiants ayant appris l'allemand au collège et au lycée comme première ou deuxième langue vivante.

Il se donne pour objectif l'approfondissement de vos connaissances de la langue allemande par l'entraînement à la compréhension des textes, l'enrichissement de votre vocabulaire et la révision de la grammaire allemande.

Le roman *Der Vorleser* de Bernhard Schlink nous servira de base de travail. D'autres textes et exercices compléteront le programme.

Les textes seront accompagnés d'exercices de compréhension et d'expression ainsi que d'exercices de grammaire que vous pourrez m'adresser par courrier électronique ou via la plateforme. Je vous les rendrai ensuite corrigés. N'hésitez pas à me poser les questions (grammaticales, de compréhension, d'expression) que susciteront vos lectures, vos rédactions ou mes corrections.

## Conseils de travail

En lisant attentivement les textes et en remettant les exercices de compréhension, de grammaire et d'expression écrite qui vous sont proposés, vous pourrez vous préparer à l'examen écrit que vous passerez en fin d'année. Ce devoir sur table est obligatoire pour tous les étudiants, en contrôle continu ET en examen final.

Si vous disposez d'une grammaire de la langue allemande qui vous est familière, utilisez-la pour travailler par vous-même. Sinon, procurez-vous *Pratique de l'allemand de A à Z*, ou une autre des grammaires citées ci-dessous.

Si vous utilisez des dictionnaires, privilégiez les dictionnaires unilingues. N'ayez recours au dictionnaire bilingue qu'en dernière instance.

## Bibliographie

A vous procurer et à lire obligatoirement

SCHLINK, Bernhard : *Der Vorleser*. Zürich, Diogenes, 1995.

Grammaires

JANITZA, Jean & SAMSON, Gunhild : *Pratique de l'allemand de A à Z*, Paris, Hatier, 2003.

DREYER, Hilke & SCHMITT, Richard : *Grammaire allemande avec exercices*, Max Hueber Verlag, 1999.

HELBIG, Gerhard & BUSCHA, Joachim : *Übungsgrammatik Deutsch*. Berlin/München, Langenscheidt, 2000.

Dictionnaires unilingues

*Deutsches Universalwörterbuch* de Duden.

LANGENSCHIEDTS *Großwörterbuch Deutsch als Fremdsprache. Das neue einsprachige Wörterbuch für Deutschlernende*.

Dictionnaires bilingues

HACHETTE / LANGENSCHIEDT : *Dictionnaire français-allemand, allemand-français*.

LAROUSSE : *Dictionnaire français-allemand, allemand-français*.

## Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours, utiliser l'outil « Discussions » (forum) de l'espace du cours sur Icampus. Dans les autres cas, utiliser l'adresse mail directe de l'enseignante.

## Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu

Il y a deux exercices ou devoirs à rendre avant la fin du semestre. Le partiel est prévu en même temps que l'examen final (épreuve sur table).

Examen final (en mai ou juin pour les deux semestres)

Épreuve sur table : 1h30 ; documents autorisés : dictionnaire unilingue allemand.

## D6F92 | Allemand – niveau 3

Ricarda SCHNEIDER

 ricarda.schneider@univ-paris3.fr

SL6 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

### Présentation

D6F92 est la suite de D5F92. Voir D5F92.

### Conseils de travail

Voir D5F92.

### Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours, utiliser l'outil « Discussions » (forum) de l'espace du cours sur ICampus. Dans les autres cas, utiliser l'adresse mail directe de l'enseignant.

### Évaluation, travaux des étudiants

Voir D5F92

## Bibliographie

### Dictionnaires unilingues espagnols

*Diccionario de la Real Academia española* (édition papier, CD-Rom ou en ligne : buscon.rae.es/draeI/)  
*Diccionario de uso del español*, María Moliner, Madrid, Ed. Gredos, 1977.  
*Diccionario general ilustrado de la lengua española*, Barcelona, Vox-Bibliograf, 1991.  
*Diccionario manual, Lengua española, Sinónimos y antónimos*, Barcelona, Vox-Bibliograf, 1991.  
*Diccionario del español actual*, Manuel Seco, Madrid, Aguilar, 1999.

### Dictionnaires unilingues français

*Le Robert*  
*Dictionnaire de la langue française*, Littré.  
*Dictionnaire des synonymes et contraires*, Henri Bertaud du Chazaud, Paris, Les Usuels du Robert, 1992.  
*Dictionnaire des expressions et locutions*, Alain Rey 1 Sophie Chantreau, Paris, Les Usuels du Robert, 1994.

### Dictionnaires bilingues (à utiliser avec modération)

*Dictionnaire moderne français-espagnol et espagnol-français*, R. García Pelayo et Y. Testas, Paris, Ed. Larousse.  
*Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français*, S. Denis, L. Pompidou, M. Maraval

### Grammaires de l'espagnol

*Grammaire espagnole*, Jean Bouzet, Paris, Belin, 1986 (réédition)  
*Grammaire de l'espagnol moderne*, Jean Marc Bedel, Paris, PUF, 1992.  
*Grammaire de l'espagnol contemporain*, Pierre Gerboin, Christine Leroy, Paris, Hachette, 1994.

## Pour contacter l'enseignant

Utilisez l'adresse mail de l'enseignant pour l'envoi des exercices. Utiliser l'outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours.

## Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle final.

L'exercice demandé en fin d'année, pour l'ensemble des deux semestres, est une épreuve comprenant deux versions espagnoles sur table en deux heures chacune, à composer avec un dictionnaire unilingue.

## DZF93 | Espagnol | Entraînement à la version

Nathalie PEYREBONNE

nathalie.peyrebonne@univ-paris3.fr

SL2 / SL6 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

### Présentation

Voir DYF93

### Pour contacter l'enseignant

Utilisez l'adresse mail de l'enseignant pour l'envoi des exercices. Utiliser l'outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle final.

L'exercice demandé en fin d'année, pour l'ensemble des deux semestres, est une épreuve comprenant deux versions espagnoles sur table en deux heures chacune, à composer avec un dictionnaire unilingue.

### Objectif

Ce cours s'adresse à des étudiants possédant déjà des notions d'espagnol, c'est-à-dire ayant un niveau de Terminale dans cette langue (LV1 ou LV2, voire LV3) par conséquent capables de comprendre des textes simples et de s'exprimer dans une langue correcte.

Il s'agira d'étudier de courts fragments de romans espagnols ou latino-américains contemporains ainsi que des articles de presse. Il faudra par conséquent être capable de rédiger dans une langue peut-être simple mais correcte, pour rendre compte de la forme et du fond des documents proposés, ou pour donner son opinion personnelle argumentée au sujet du problème évoqué par le texte. Il y aura également un entraînement à la traduction et les évaluations porteront en partie sur la version d'un extrait du texte et en partie sur l'analyse-commentaire.

### Conseils de travail

Il est donc vivement conseillé de réviser le lexique acquis, les conjugaisons et la syntaxe de l'espagnol. Vous pouvez vous reporter à une grammaire de l'espagnol, par exemple celle de Leroy-Gerboin chez Hachette ou celle de Bedel chez Didier. Vous vous servirez d'un dictionnaire bilingue (celui de Larousse), vous pourrez consulter un dictionnaire unilingue (Clave), mais celui de la Real Academia Española est consultable gratuitement sur Internet ([www.rae.es](http://www.rae.es)).

Pour être en contact avec la langue et acquérir vocabulaire et structures il est recommandé de lire les journaux espagnols de façon régulière. Un certain nombre d'entre eux proposent tout ou partie de leurs articles sur Internet, sans prendre d'abonnement :

- [www.elpais.es](http://www.elpais.es)
- [www.elmundo.es](http://www.elmundo.es)
- [www.abc.es](http://www.abc.es)
- [www.lavanguardia.es](http://www.lavanguardia.es)
- [www.lavozdegalicia.es](http://www.lavozdegalicia.es)

### Pour contacter l'enseignant

Utilisez l'adresse mail de l'enseignant pour l'envoi des exercices. Utilisez l'outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle final consistant en un commentaire (libre ou assorti de questions) d'un texte et de la traduction d'un passage. Durée : 2h ; documents autorisés : dictionnaire unilingue. Les évaluations du premier et du deuxième semestre auront lieu le même jour, à la suite. Il n'y a pas d'oral à cette épreuve. Une épreuve de rattrapage est prévue pour les candidats qui n'auraient pas obtenu la moyenne ; elle aura la même forme que l'épreuve initiale.

Pendant l'année, je corrigerai tous les travaux que vous m'adresserez à mon adresse électronique ; ils vous seront retournés assortis de corrections, de remarques et de conseils de travail personnel.

## D4F93 | Espagnol | Approfondissement

Nathalie PEYREBONNE

nathalie.peyrebonne@univ-paris3.fr

SL4 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

### Présentation

Voir D3F93

### Pour contacter l'enseignant

Utilisez l'adresse mail de l'enseignant pour l'envoi des exercices. Utiliser l'outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle final consistant en un commentaire (libre ou assorti de questions) d'un texte et de la traduction d'un passage. Durée : 2h ; documents autorisés : dictionnaire unilingue. Les évaluations du premier et du deuxième semestre auront lieu le même jour, à la suite. Il n'y a pas d'oral à cette épreuve. Une épreuve de rattrapage est prévue pour les candidats qui n'auraient pas obtenu la moyenne ; elle aura la même forme que l'épreuve initiale.

Pendant l'année, je corrigerai tous les travaux que vous m'adresserez à mon adresse électronique où je les récupérerai ; ils vous seront retournés assortis de corrections, de remarques et de conseils de travail personnel.

## D5F93 | Espagnol

Christilla VASSEROT

 christilla.vasserot@univ-paris3.fr

SL5 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

### Présentation

Le cours se compose d'un entraînement à la version et au commentaire de texte en espagnol.

L'ensemble du cours est disponible sur ICampus. Vous y trouverez une présentation du cours, des conseils théoriques et bibliographiques, ainsi que des exercices d'entraînement et les corrigés des devoirs rendus durant le semestre.

Un devoir d'entraînement (version et commentaire de texte) vous sera proposé durant le semestre.

### Dictionnaires et bibliographie

Vous trouverez sur ICampus, dans la rubrique « Accès au cours », une liste de dictionnaires et d'ouvrages dont la consultation vous sera utile pour vous entraîner à la version et au commentaire.

### Conseils de travail et de lecture

Toutes les informations sont disponibles sur ICampus.

### Pour contacter l'enseignant

Utiliser l'outil Courrier sur ICampus pour contacter l'enseignant et pour envoyer vos devoirs. Utiliser l'outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours.

### Évaluation, travaux des étudiants

Régime examen final uniquement. Le travail à la maison tout au long du semestre n'est qu'un entraînement.

1<sup>re</sup> session :

- une version à l'écrit (1h30) ; seuls les dictionnaires unilingues sont autorisés ;
- un commentaire de texte à l'oral (durée de l'épreuve : 20 minutes). Le texte aura fait l'objet d'une étude préalable durant le semestre. L'épreuve se déroulera en espagnol.

2<sup>e</sup> session : version à l'écrit (1h30) ; seuls les dictionnaires unilingues sont autorisés.

## D6F93 | Espagnol

Christilla VASSEROT

 [christilla.vasserot@univ-paris3.fr](mailto:christilla.vasserot@univ-paris3.fr)

SL6 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

Présentation

Voir D5F93

Pour contacter l'enseignant

Voir D5F93

Évaluation, travaux des étudiants

Voir D5F93

## Programme

Le cours d'italien s'articule en deux volets.

A. Le premier volet se base sur une séquence vidéo tirée d'une émission télévisée italienne. La séquence filmique a fait l'objet d'un découpage en sous-séquences, avec une lecture pédagogique de chacune d'entre elles, la transcription et la traduction du texte, la possibilité, sur un simple clic, d'entendre et de voir prononcés tous les mots du texte. Le cours propose aussi, sous forme de liens hypertextuels et hypermédia, un certain nombre d'activités visant à permettre à l'étudiant de s'imprégner de la prosodie, de la tonalité, des règles d'accentuation et de la phonétique italienne. Chaque sous-séquence constitue donc une leçon à part entière. L'étude des sous-séquences se déroulera tout au long des deux semestres avec une progression par paliers de difficulté.

B. Le deuxième volet est orienté vers l'explication de la grammaire italienne.

Chaque leçon comporte une première partie présentant les principaux points de la grammaire italienne et une seconde proposant un certain nombre d'exercices interactifs.

Les sujets grammaticaux abordés au premier semestre sont les articles définis, indéfinis, contractés, les prépositions simples et le substantif avec la morphologie du nombre. Le programme du second semestre prévoit l'étude des pronoms personnels compléments (COD et COI), des pronoms groupés, des pronoms compléments avec l'accord du participe passé ainsi que de la conjugaison des verbes réguliers, irréguliers et auxiliaires au présent de l'indicatif.

Ce cours d'italien étant caractérisé par une forte continuité interne et par une progression par difficulté, il est vivement conseillé aux étudiants qui décident de le suivre de s'inscrire aux deux semestres pour pouvoir profiter pleinement de cette UE de découverte, d'autant qu'un seul semestre semble un peu court pour découvrir une nouvelle langue.

## Bibliographie

Grammaire de l'italien : ULYSSE Odette et Georges, *Précis de grammaire italienne*, Paris, Hachette Éducation, 1988.

Dictionnaires bilingues :

- IL BOCH, *Dizionario francese-italiano/italiano-francese*, Bologna, Zanichelli Editore, 2000.
- *Le Robert et Signorelli. Dictionnaire français-italien/italien-français*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1988.

Dictionnaire monolingue conseillé : DE MAURO, *Il dizionario della lingua italiana per il terzo millennio*, Torino, Paravia, 2000.

## Disponibilité du cours

Ce cours ne comporte pas de brochure. Il se déroule uniquement par échanges entre l'enseignant et les étudiants sur l'espace ICampus.

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

Examen final uniquement. Les exercices sont proposés durant le semestre à titre d'entraînement et ne comptent pas pour la moyenne finale. Les examens sont uniquement écrits et comportent deux épreuves d'une durée de 1h30 chacune, l'une correspondant au programme du 1er semestre et l'autre correspondant au programme du 2nd semestre (DZ/2I92). Aucun document n'est autorisé lors des examens qui présentent des exercices de même nature que ceux proposés dans les deux devoirs d'entraînement de l'année.

## DZ192 | Italien II | Cours grands débutants, niveau 2

Rosaria RUFFINI

 tashibub@yahoo.it

SL2/SL4/SL6 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

### Présentation

Voir cours niveau 1

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Voir cours niveau 1

## DYF54 | UE libre - Littérature et informatique I

Michel BERNARD

✉ michel.bernard@univ-paris3.fr

SL3 / SL5 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

### Présentation

Apprendre à utiliser les divers outils informatiques applicables aux études littéraires.

Réfléchir aux avantages et aux inconvénients de cette nouvelle voie de la recherche littéraire

### Programme

Les points suivants feront notamment l'objet d'une initiation au premier semestre :

Internet : utilisation des outils et sites littéraires, écriture de pages pour le Web

Traitement de texte : les différentes fonctions utiles à l'étudiant en Lettres

### Conditions d'inscription

Le cours « Littérature et informatique » sera uniquement disponible par Internet (échanges de courrier avec l'enseignant, groupes de discussions et consultation de documents sur le Web). Il est donc indispensable de disposer régulièrement d'un ordinateur connecté à l'Internet pour pouvoir suivre cet enseignement. En revanche, aucune connaissance préalable de l'informatique n'est exigée. Toutes les indications utiles seront fournies au fur et à mesure.

### Bibliographie

Michel BERNARD, *Introduction aux Études Littéraires Assistées par Ordinateur*, PUF, 1999

### Disponibilité du cours

Ce cours ne comporte pas de brochure. Il se déroule uniquement par échanges (exercices, conseils, corrections, discussions) entre l'enseignant et les étudiants sur l'espace ICampus.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (coefficient 1) et devoir sur table en mai (coefficient 2). Les exercices sont proposés sur la plate-forme d'enseignement à distance et donnent lieu à une évaluation prise en compte au titre du contrôle continu.

Contrôle final : devoir sur table en mai

Épreuve sur table : travaux sur poste informatique ; durée : 2h ; part dans la note globale (CC) : 2/3 ; documents autorisés : ordinateurs de la salle d'examen avec accès au Web.

## DZF54 | UE libre - Littérature et informatique II

Michel BERNARD

[✉michel.bernard@univ-paris3.fr](mailto:michel.bernard@univ-paris3.fr)

SL4 / SL6 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

### Présentation

Apprendre à utiliser les divers outils informatiques applicables aux études littéraires.

Réfléchir aux avantages et aux inconvénients de cette nouvelle voie de la recherche littéraire

### Programme

Les points suivants feront notamment l'objet d'une initiation au second semestre :

Lexicométrie : logiciels, principes, travail sur des textes

Bases de données : constitution, utilisation des bases de données littéraires textuelles et factuelles

Bibliographie : recherches dans les bibliographies électroniques

### Conditions d'inscription

Le cours « Littérature et informatique » sera uniquement disponible par Internet (échanges de courrier avec l'enseignant, groupes de discussions et consultation de documents sur le Web). Il est donc indispensable de disposer régulièrement d'un ordinateur connecté à l'Internet pour pouvoir suivre cet enseignement. En revanche, aucune connaissance préalable de l'informatique n'est exigée. Toutes les indications utiles seront fournies au fur et à mesure.

### Bibliographie

Michel BERNARD, *Introduction aux Études Littéraires Assistées par Ordinateur*, PUF, 1999

### Disponibilité du cours

Ce cours ne comporte pas de brochure. Il se déroule uniquement par échanges (exercices, conseils, corrections, discussions) entre l'enseignant et les étudiants sur l'espace ICampus.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (coefficient 1) et devoir sur table en mai (coefficient 2). Les exercices sont proposés sur la plate-forme d'enseignement à distance et donnent lieu à une évaluation prise en compte au titre du contrôle continu.

Contrôle final : devoir sur table en mai

Épreuve sur table : travaux sur poste informatique ; durée : 2h ; part dans la note globale (CC) : 2/3 ; documents autorisés : ordinateurs de la salle d'examen avec accès au Web.

## Présentation

La mise en place d'un appareil judiciaire en France et son développement à l'échelle nationale du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle est une des caractéristiques de l'avènement de l'État moderne. La justice, attribut régalien par excellence, a connu de multiples ruptures mais également des continuités en près de deux siècles et l'organisation contemporaine de l'appareil judiciaire ne peut pas se comprendre sans saisir la dynamique historique qui détermine ce processus. Les pénalités ont également muté, de l'introduction des circonstances atténuantes en 1832 à l'abolition de la peine de mort en 1981, de multiples bouleversements sociaux, politiques mais également des changements profonds au niveau des seuils de sensibilité accompagnent un adoucissement général (mais également une massification) de l'économie générale des peines. Dans le cadre de cet enseignement, on abordera l'histoire de la justice et des peines en France sous un angle institutionnel, en analysant les normes, l'organisation institutionnelle, les acteurs et les peines qui composent l'appareil judiciaire français du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Puis, en adoptant la perspective d'une histoire sociale de la justice et des peines, nous nous référerons aux pratiques judiciaires et aux questions soulevées par le rôle et l'action de la justice et des magistrats au sein de la société française.

## Bibliographie indicative

- ALLINE (Jean-Pierre), *Gouverner le crime. Les politiques criminelles françaises de la Révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*, L'Harmattan, Paris, 2003, 2 tomes.
- BADINTER (Robert), *La prison républicaine : 1871-1914*, Librairie générale française, Paris, 1994.
- CARBASSE (Jean-Marie), *Histoire du droit pénal et de la justice criminelle*, PUF, Paris, 2000.
- FARCY (Jean-Claude), *L'histoire de la justice française de la révolution à nos jours*, PUF, Paris, 2000.
- FOUCAULT (Michel), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris, 1975.
- GARNOT (Benoît), *Histoire de la justice, France, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Gallimard, Paris, 2009.
- KALIFA (Dominique), *Crime et culture au XIX<sup>e</sup> siècle*, Perrin, Paris, 2005.
- O'BRIEN (Patricia), *Correction ou châtement : histoire des prisons en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, PUF, Paris, 1988.
- PERROT (Michelle), *Les ombres de l'histoire. Crime et châtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Flammarion, Paris, 2001.
- PETIT (Jacques-Guy), *Ces peines obscures. La prison pénale en France (1780-1875)*, Fayard, Paris, 1990.
- ROBERT (Philippe), *L'insécurité en France*, Éditions La Découverte, Paris, 2002.
- ROYER (Jean-Pierre), *Histoire de la justice en France de la monarchie absolue à la République*, PUF, Paris, 2001.
- SALAS (Denis), *La volonté de punir. Essai sur le populisme pénal*, Hachette, Paris, 2005.

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

## Contrôle des connaissances

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (coefficient 1), et devoir sur table en mai (2 heures, coefficient 1 également). Le sujet du devoir à la maison vous parviendra au début du semestre.

Contrôle final : devoir sur table en mai (2 heures)

Session de rattrapage : devoir sur table en juin (2 heures)

Documents autorisés lors des épreuves sur table : aucun.

L'épreuve sur table dure deux heures. De ce fait, vous avez la possibilité de rédiger certains passages de votre devoir sous forme de plan détaillé. Vous devrez le jour de l'épreuve choisir un des deux sujets posés. Quant au type d'épreuve, il s'agit d'une composition historique. Une méthodologie de la composition historique sera proposée dans le cours.

## Présentation

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en réaction aux évolutions techniques qui allaient permettre le photojournalisme et l'instantané, les cercles pictorialistes européens entendent légitimer la photographie comme art à part entière en imitant les thèmes et les techniques de la peinture. Taxé d'académisme, le pictorialisme est en crise dès les premières années du XX<sup>e</sup> siècle. Les avant-gardes de l'entre deux guerres compteront sur la « spécificité du médium » photographique pour en faire l'art moderniste par excellence : Nouvelle Vision, constructivisme russe, photographie expérimentale du Surréalisme et du Bauhaus, réalisme poétique français, mais aussi Nouvelle Objectivité allemande, *Straight Photography* américaine, jusqu'au « style documentaire » de Berenice Abbot et de Walker Evans. La fin des années trente voit la photographie reconnue comme art pour avoir renoncé aux effets artistiques.

Le cours envisagera cette période de l'histoire de la photographie dans ses aspects techniques, sociaux et esthétiques. Il sera aussi l'occasion d'une réflexion anthropologique, sémiotique et philosophique sur la photographie.

## Bibliographie

- BAJAC, Quentin, *La photographie. L'époque moderne*, Gallimard, « Découvertes », 2005, 159 p. [À lire en priorité pour un aperçu d'ensemble].
- BENJAMIN, Walter, « L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique » [1935], dans *Œuvres III*, Gallimard, « Folio essai », 2000, pp. 67-113.
- BENJAMIN, Walter, « Petite histoire de la photographie » [1931], texte traduit et annoté par André Gunthert, *Etudes photographiques*, n° 1, novembre 1996.
- FRIZOT, Michel (dir.), *Nouvelle histoire de la photographie*, Bordas, 1994 [rééd. éd. Larousse, 2001]. [Une somme très documentée, à consulter en bibliothèque.]
- LUGON, Olivier, *Le style documentaire. D'August Sander à Walker Evans, 1920-1945*, Macula, 2002, 397 p. [L'étude la plus stimulante sur la période. Le cours en proposera une synthèse, forcément succincte.]
- ROUILLE, André, *La photographie*, Gallimard, « Folio essai », 2005, 704 p. [Synthèse récente et accessible, à consulter régulièrement.]

## Pour contacter l'enseignant

Utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace du cours sur ICampus pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours. Dans tous les autres cas, utilisez l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier d'ICampus).

## Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle continu : devoir à la maison en cours de semestre (coefficient 1) et devoir sur table en mai (coefficient 2).  
 Contrôle final : devoir sur table en mai.  
 Session de rattrapage en juin.

Devoir à la maison (étudiants inscrits en contrôle continu) : commentaire d'image.

Devoir sur table de 1<sup>re</sup> session : durée 2 heures ; aucun document autorisé ; deux sujets au choix :

- soit un commentaire de photographie vous invitant à vous demander ce qui a rendu l'image en question possible et recevable en son temps, en quoi elle peut (ou non) être tenue comme représentative du travail de son auteur et du contexte photographique et culturel de l'époque. Vous pourrez tenter également d'expliquer sa relative notoriété actuelle ;
- soit un sujet de synthèse faisant appel à vos connaissances sur la période au programme (1880-1939).

Dans les deux cas, vous pourrez présenter certaines parties de votre développement de manière non rédigée, à condition de veiller à la plus grande clarté de votre travail.

Devoir sur table de 2<sup>e</sup> session : durée 2 heures ; aucun document autorisé ; un seul sujet : commentaire d'image. Vous pourrez présenter certaines parties de votre développement de manière non rédigée, à condition de veiller à la plus grande clarté de votre travail.



# Le master de Lettres modernes

## 1<sup>re</sup> année

parcours Littérature et civilisation françaises

parcours Langue française

## 2<sup>e</sup> année

parcours Littérature et civilisation françaises

parcours Langue française



# Informations générales

## LE MASTER DE LETTRES MODERNES DE PARIS-III


Le master mis à distance via l'ENEAD est le master recherche, mention « Lettres », spécialité « Lettres modernes » assuré en présence à l'UFR de littérature et linguistique françaises et latines.


- 1 Une réunion d'information aura lieu à la rentrée, fin septembre (la date, l'heure et la salle seront indiquée sur le panneau d'affichage du bureau 431 du centre Censier et sur le site de l'université) : elle s'adresse à tous les étudiants inscrits en année de M1 (en présence et à distance). Cette réunion sera suivie d'une séance d'initiation à la méthodologie de la recherche littéraire, assurée par M. Jeanyves Guérin.

### Responsables et secrétariats au département LLFL

Responsable du M1 : Alain PAGÈS

Secrétariat : Hélène SEBAGH


 Bureau 431 - Centre Censier

 01 45 87 41 35

Responsable du M2 : Nathalie DAUVOIS

Secrétariat : Monique CHANTAL

 Bureau 429 A – Centre Censier

 01 45 87 79 36

 La brochure « Master 1 » du département LLFL est disponible sur le site internet de Paris-III.

 La brochure « Master 2 » du département LLFL est disponible sur le site internet de Paris-III.

### Les parcours mis à distance

Le master est un grade qui valide deux années d'enseignement poursuivies dans le second cycle universitaire. La formation en master offre des parcours qui vont se diversifiant, dans leur composition et dans leur finalité, en particulier en seconde année : les filières de préparation à la recherche (masters « recherche ») et les filières professionnalisantes (masters « pro ») sont nettement séparées.

Le master recherche de Lettres modernes, ouvert à Paris-III depuis septembre 2005 dans le cadre de la réforme du LMD, donne aux étudiants « littéraires » une compétence scientifique plus large et plus équilibrée que les précédents diplômes (maîtrise et DEA) qu'il remplace. Il s'organise en fonction du parcours choisi. Chaque parcours amorce une spécialisation dès la première année (M1), mais cette spécialisation est surtout effective pour la deuxième année (M2).

En présence, six parcours sont proposés :

- Littérature et civilisation françaises
- Langue française

- Études de genres et littératures francophones
- Français, discipline d'enseignement
- Discours, Culture, Médias
- Métiers de l'enseignement

À distance, seuls les parcours « Littérature et civilisation françaises » et « Langue française » sont proposés par l'ENEAD.

### Le parcours « Littérature et civilisation françaises »

Actuellement le plus représenté, il permet aux étudiants de découvrir l'ensemble des domaines de recherche en Littérature française, du haut Moyen Âge à l'extrême contemporain, selon une pluralité d'approches correspondant au grand nombre de séminaires ouverts dans ce domaine.

### Le parcours « Langue française »,

Il offre aux étudiants la possibilité d'approfondir, dès le M1, une formation linguistique qui leur sera indispensable aussi bien pour des recherches à venir que pour envisager de préparer les concours de l'enseignement.

## CONDITIONS D'ADMISSION ET INSCRIPTION EN M1

### Titres exigés et équivalences

Les étudiants ne peuvent s'inscrire en première année de master de Lettres qu'après avoir obtenu en totalité la licence de Lettres modernes ou une licence dans une spécialité proche.

Des procédures de validation et d'équivalence éventuelles sont par ailleurs prévues pour tous les autres cas : la décision est prise par la commission pédagogique, qui examine les dossiers présentés par les étudiants.

Les capacités d'accueil au sein du master de lettres sont limitées. Une commission pédagogique statue sur les demandes en tenant compte :

- de l'éloignement géographique ;
- des contraintes familiales ou professionnelles des candidats ;
- de la qualité du projet de recherche proposé, pour une inscription en année de M1 comme en année de M2.

Les étudiants déposent leur dossier d'inscription qui est examiné par une commission pédagogique. Si leur candidature est retenue, ils doivent absolument obtenir l'accord d'un enseignant de l'UFR de lettres susceptible d'encadrer leur travail de recherche pour valider leur inscription.

Ils trouveront la liste détaillée des directeurs de recherche dans les brochures du M1 et du M2 (à télécharger sur le site de l'université, à la rubrique « Brochures de l'UFR »).

En fonction de leur projet de recherche, ils peuvent contacter tout enseignant exerçant au sein de l'UFR. Leur choix ne doit pas se limiter aux seuls enseignants dont les cours et séminaires sont diffusés par l'ENEAD.

Ils doivent faire cette démarche avant le 30 septembre, au plus tard.

- Voir la rubrique **Le choix d'un directeur, l'accord sur un projet de recherche**, p. 131

### Renouvellement d'inscription

Il est possible de se réinscrire en M1 pour l'année 2013-2014 quel que soit le nombre des inscriptions antérieures en M1 (décision du CEVU de juin 2007).

Certains étudiants que des obligations professionnelles ou privées empêchent d'être étudiants à temps complet, peuvent ainsi prévoir d'emblée d'accomplir leur première année de Master en deux ans. Il est conseillé dans ce cas de figure de consacrer plutôt la première année à la validation des cours et séminaires, et de rendre le mémoire principal à l'issue de la deuxième année. Toutefois, la réflexion sur le travail de mémoire principal doit s'engager dès la première inscription, pour laquelle l'étudiant doit fournir l'accord de principe du directeur de mémoire sur une direction de recherche. Même si l'étudiant ne compte pas rendre son mémoire au terme de la première année, il est bon qu'il y réfléchisse et fasse des lectures, et qu'il fasse état de ses avancées à son directeur.

Un étudiant qui redouble sa première année de master peut renoncer à une (ou plusieurs) note(s) d'UE supérieure(s) à 10 et repasser cette UE pour tenter d'améliorer sa note (décision du CEVU de décembre 2007).

Deux restrictions :

- l'abandon de la note supérieure à 10 acquise lors de la première année est définitif : l'étudiant ne peut pas choisir la meilleure des deux notes si d'aventure celle qui a été acquise lors de l'année de redoublement s'avère inférieure à celle qu'il avait obtenue dans un premier temps ;
- la disposition ne s'applique que pour deux UE identiques d'une année sur l'autre.

### Comment s'inscrire en master 1 ?

- ▶ Voir la rubrique [L'inscription à l'ENEAD Lettres modernes pour l'année 2013-2014](#), p. 15

## CONDITIONS D'ADMISSION ET MODALITÉS D'INSCRIPTION EN M2

### Titres exigés et équivalences

Pour s'inscrire en M2, il faut être titulaire d'une maîtrise de Lettres, d'une première année de master ou d'un diplôme dont l'équivalence avec le M1 est reconnue (les demandes de dérogation individuelle présentées par les candidats ne possédant pas les diplômes requis, mais justifiant de titres et de travaux d'un niveau comparable, sont examinées par le responsable du master, puis par une commission *ad hoc*).

Pour tous les étudiants, l'autorisation d'inscription est donnée par le responsable du master (voir p. 121).

L'inscription n'est pas automatiquement accordée. Elle comporte une sélection sur dossier et l'acceptation d'un projet par un directeur de recherche. L'admission se fait en fonction de la mention obtenue en M1.

- ① Une moyenne de 14/20 au M1 est en général requise pour un passage en M2.

Les étudiants admis ou admissibles à l'agrégation de Lettres modernes n'ont que le mémoire à préparer et obtiennent les autres UE par validation d'acquis. Ils doivent cependant suivre le séminaire de leur directeur.

### Démarches à effectuer

1. La demande d'admission avec le dossier doivent être envoyés au au secrétariat de l'ENEAD.

Ce dossier doit contenir :

- le relevé de notes complet du master 1 ;
- les diplômes de l'étudiant, avec éventuellement une traduction certifiée de ceux-ci ;
- un curriculum vitae ;
- deux photos et trois enveloppes (voir le secrétariat) ;
- la photocopie d'une pièce d'identité ;
- l'accord écrit d'un directeur de recherche, indispensable. Muni du diplôme de M1 (ou son équivalent), le candidat s'adresse au professeur dont la spécialité correspond au sujet de recherche envisagé, le rencontre si possible, lui remet un projet (2-3 pages, avec l'axe principal et la problématique de la recherche, le corpus, une demi-page de bibliographie) et obtient son accord écrit.

- ▶ Voir [Liste des directeurs de recherche](#) de M2, p. 137

2. Après examen et accord de la commission pédagogique, l'Enead vous adressera le dossier d'inscription administrative à compléter.

3. Vous aurez alors à renvoyer le dossier d'inscription administrative et la fiche pédagogique au secrétariat de l'ENEAD.

## Inscription en M2 : démarches à effectuer par les étudiants titulaires d'un diplôme étranger

Les étudiants n'ayant pas une maîtrise ou un master français doivent avoir effectué au moins 4 années d'études de littérature et/ou de langue française pour pouvoir faire acte de candidature en M2.

Dans un premier temps, ils doivent impérativement passer par le site du CEF (Centre pour les études en France). Le CEF est un service du Ministère des Affaires étrangères qui informe les étudiants sur l'organisation des études supérieures en France et facilite leur pré-inscription. En s'inscrivant sur le site internet du CEF, les étudiants lancent, dans un espace personnel qui leur est réservé, une procédure dont la première étape consiste à remplir, puis à valider en ligne le formulaire (projet d'études, parcours antérieur, demande de visa). Ils peuvent ainsi obtenir des réponses précises et rapides à leurs questions et postuler directement dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur qui les intéressent. Une fois l'enregistrement validé, les étudiants peuvent suivre à tout moment l'avancement de leur dossier. L'adresse internet du CEF est la suivante : [www.nomdupays.campusfrance.org](http://www.nomdupays.campusfrance.org).

Ensuite les étudiants doivent obtenir l'accord d'un directeur de recherche et du responsable de la formation, déposer leur dossier, et passer, avant la rentrée, un test d'expression française. C'est seulement après publication des résultats de ce test que leur admission en M2 sera définitive. Si ce test en démontre la nécessité, l'étudiant devra suivre des enseignements de mise à niveau en langue française, organisés par l'UFR de didactique du français langue étrangère ; il pourra même, le cas échéant, être accepté seulement en première année de Master.

L'étudiant doit, par ailleurs, établir un plan de travail avec son directeur de recherche et suivre des cours et séminaires selon ses conseils.

### Renouvellement d'inscription et dérogation

Certains étudiants que des obligations professionnelles empêchent d'être étudiants à temps complet, peuvent, après accord de leur directeur et agrément du responsable du Master 2, prévoir d'accomplir leur deuxième année de Master en deux ans. La dérogation est à demander avant la fin de l'année (présenter une lettre de demande, l'avis favorable de votre directeur, une attestation professionnelle, une photocopie de la carte d'étudiant). Les étudiants sont autorisés à se réinscrire en M2 une seule fois.

### Convention de stage professionnels

- ☰ Voir la brochure « Master 2 » du département LLFL.

## LA RECHERCHE EN M2

### Équipes d'accueil, centres de recherche

Les étudiants de M2 sont intégrés dans les équipes de recherche, et appelés à participer à certaines de leurs activités (séminaires, journées d'études, colloques). Ils doivent penser à consulter régulièrement les sites internet de l'université et de ses équipes de recherche.

- ☰ Voir la liste des équipes de recherche dans la brochure « Master 2 » du département LLFL.

### Colloques internationaux

Les étudiants engagés dans une recherche sont invités à s'informer et à se renseigner (notamment grâce au site web [www.fabula.org](http://www.fabula.org) sur les colloques français et internationaux), et autres événements universitaires et scientifiques proposés et annoncés, dans leur domaine, durant l'année académique de la rédaction.

Dans le cas de colloques scientifiques français ou internationaux touchant de près leur sujet de recherches en cours, les étudiants sont encouragés à prendre contact avec les organisateurs et à y participer (à titre d'intervenants, ou plus fréquemment à titre d'auditeurs).

La démarche est encouragée par la direction de l'UFR et par la direction du Master 2. Une aide financière correspondant à une participation aux frais de déplacement, aux frais d'hébergement ou aux frais d'inscription peut être envisagée. Les demandes en ce sens seront examinées au cas par cas par le directeur du M2 et par le directeur de l'UFR, en tenant compte aussi de l'avis du directeur de recherche de l'étudiant.

☰ Voir les informations plus détaillées dans la brochure la brochure « Master 2 » du département LLFL.

### Allocations de recherche, monitorat

☰ Voir la brochure « Master 2 » du département LLFL.

## COURS ET TRAVAUX DU MASTER À L'ENEAD

### Cours magistraux, TD, séminaires et mémoires principaux

Se reporter aux rubriques suivantes :

- ▶ **Principes de la mise à distance**, p. 10
- ▶ **Maquette du master**, p. 127
- ▶

- ▶ Les mémoires principaux, p. 131
- ▶ Les séminaires de master, p. 137
- ▶ Descriptifs des enseignements de master, cours par cours, p. 144

## Remise des travaux de master

Il n'y a aucune épreuve écrite sur table en master pour les étudiants de l'ENEAD. L'évaluation des séminaires, TD et cours magistraux se fait uniquement sur la base de travaux à la maison.

Les cours magistraux et TD donnent lieu à un exercice à la maison (sujet transmis par l'enseignant). Les séminaires donnent lieu à un travail de recherche appelé « mini-mémoire », « dossier » ou « exposé » (équivalent d'un exposé oral), d'une dizaine de pages (sujet ou liste de sujets transmis par l'enseignant, ou sujet à déterminer avec son accord).

- 1 Sauf disposition contraire indiquée par l'enseignant (voir les descriptifs de cours), les travaux sont à rendre avant le 15 mai pour que la note soit prise en compte à la première session ou avant le 15 juin pour que la note soit prise en compte à la session de rattrapage.

Les devoirs sont à faire parvenir au secrétariat de l'ENEAD Lettres modernes selon les modalités indiquées plus haut.

- ▶ Voir la rubrique [Les devoirs à la maison](#), p. 13

Toutefois, nous vous recommandons d'envoyer parallèlement vos devoirs aux enseignants. Ils en disposeront ainsi beaucoup plus tôt et pourront vous répondre directement.

Le mémoire principal (de M1, de M2) est à envoyer directement au directeur de recherche par voie postale. Les étudiants résidents à l'étranger peuvent l'envoyer au secrétariat par courrier électronique, si possible au format pdf. Le secrétariat se chargera de l'impression et de la transmission au directeur. Prévenez-en votre directeur pour éviter tout contretemps.

Le mémoire principal fait l'objet d'une soutenance à Paris-III, au centre Censier. La date de soutenance sera fixée en accord avec le directeur de recherche.

- 1 La version définitive du mémoire doit en principe parvenir au directeur avant la mi-juin pour une soutenance fin juin. Toutefois une dérogation peut être accordée par le directeur, sur une demande motivée de l'étudiant, pour une soutenance en septembre.

Compte tenu de cette organisation, le master de Lettres modernes à distance ne rend nécessaire la présence de l'étudiant à l'université que pour la soutenance du mémoire principal, les autres échanges avec l'administration, les enseignants et le directeur de mémoire pouvant passer par voie électronique ou postale. Néanmoins, nous vous conseillons de rencontrer autant que possible les enseignants et votre directeur à l'occasion de leurs cours et séminaires en présence ou sur rendez-vous (certains enseignants proposent par ailleurs une réunion dans l'année avec tous leurs étudiants à distance), ainsi que les autres étudiants : ces rencontres vous stimuleront et seront d'autant plus bénéfiques que le travail de master est globalement plus personnel, donc plus solitaire, que le travail des années de licence.

- ▶ Rappel : une réunion de rentrée est organisée au département LLFL à l'intention de tous les étudiants de M1. Les étudiants à distance y sont les bienvenus. Voir ci-dessus p. 121.

# Maquette du master

La maquette\* du master de recherche « Lettres modernes » de Paris-III a changé à la rentrée 2009 et sera valable jusqu'en 2013-2014.

Chaque année de master est divisée en deux semestres, désignés par l'abréviation SM (semestre de master) :

- 1<sup>re</sup> année : M1 = SM1 et SM2
- 2<sup>e</sup> année : M2 = SM3 et SM4

► Les informations détaillées sur chacun des cours et séminaires figurent dans les descriptifs, p. 144.

\* Voir le [Lexique](#), p. 175

## PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Enseignements			coef.	ECTS	CM	TD	sém.
<b>Tronc commun 1<sup>er</sup> semestre</b>							
Théories et méthodes 1 – littérature	D7CM1	H. Scepi	2,5	5		2	
Théories et méthodes 2 – linguistique	D7CM5	Sociolinguistique, M. Candea	1	2		1,5	
Langue professionnelle 1*	D7F94 Anglais – ou : – allemand, niveau L1 (DYF92) ou L2 (D3F92) ; – espagnol, niveau L1 (DYF93) ou L2 (D3F93).		1,5	3			1,5
Formation à la recherche documentaire	D7CM2	M. Bernard	1	2			1
<b>Tronc commun 2<sup>e</sup> semestre</b>							
Théories et méthodes 3 - linguistique	D8CM1	Analyse du discours G. Cislaru et Y. Grinshpun	2	4		2	
Langue professionnelle 2*	D8F94 Anglais – ou : – allemand, niveau L1 (DZF92) ou L2 (D4F92) ; – espagnol, niveau L1 (DZF93) ou L2 (D4F93).		1,5	3			1,5
<b>Séminaires du parcours Littérature et civilisation françaises</b>							
4 séminaires de littérature dans l'année	À choisir parmi la liste des séminaires de littérature ouverts en M1 (voir liste p. 142).		2	4			2
1 séminaire de linguistique dans l'année	À choisir parmi la liste des séminaires de linguistique ouverts en M1 (voir liste p. 142).		2	4			2
<b>Séminaires du parcours Langue française</b>							
1 séminaire de littérature dans l'année	À choisir parmi la liste des séminaires de littérature ouverts en M1 (voir liste p. 142).		2	4			2
4 séminaires de linguistique dans l'année	À choisir parmi la liste des séminaires de linguistique ouverts en M1 (voir liste p. 142).		2	4			2
<b>Mémoire</b>							
Avancement du mémoire (= la note finale attribuée par le directeur du mémoire, qui tient compte du travail de l'étudiant tout au long de l'année).			3	6			
Encadrement du mémoire (travail en relation avec le directeur de mémoire pour la rédaction du mémoire).			1	2			
Mémoire de 50 pages			6,5	13			

- ★ A la place du cours d'anglais spécifique au master, les étudiants peuvent choisir un cours d'allemand ou d'espagnol de niveau licence qu'ils n'auraient pas déjà validé dans les années antérieures, mais dans ce cas, sauf décision contraire des enseignants concernés, ils devront venir composer sur table à Censier lors des sessions de mai-juin et de juillet (rattrapage) comme les étudiants de licence (attention : aucune convocation ne sera envoyée, les étudiants devront se tenir au courant de la date de l'épreuve en consultant le calendrier des examens de licence). Des dispenses des 4 UE de langue vivante sont possibles par validation d'acquis (à demander lors de l'inscription). Sont concernés :
- les étudiants titulaires d'un diplôme secondaire ou supérieur dans une langue étrangère, sur présentation du diplôme en question (photocopie + traduction en français) lors de leur inscription pédagogique ;
  - les étudiants exerçant ou ayant exercé en France ou à l'étranger une activité professionnelle nécessitant l'usage régulier d'une langue étrangère, sur présentation d'une attestation de leur employeur ou de tout document équivalent.

## DEUXIÈME ANNÉE DE MASTER

Enseignements			coef.	ECTS	CM	TD	sém.
<b>Tronc commun 1<sup>er</sup> semestre</b>							
Théories et méthodes 4	D9TM1	A. Schaffner	1	2			1
Ouverture professionnelle	D9LOP	Dispense par validation d'acquis	1	2			1
Formation à la recherche documentaire	D9LRD	Dispense par validation d'acquis	1	2			1
Langue professionnelle 3*	D9F94 Anglais – ou : – allemand, niveau L2 (D3F92) ou L3 (D5F92) ; – espagnol, niveau L2 (D3F93) ou L3 (D5F93).		1	2			1,5
<b>Tronc commun 2<sup>e</sup> semestre</b>							
Langue professionnelle 4*	D0F94 Anglais – ou : – allemand, niveau L2 (D4F92) ou L3 (D6F92) ; – espagnol, niveau L2 (D4F93) ou L3 (D6F93).		1,5	3			1,5
<b>Séminaires du parcours Littérature et civilisation françaises</b>							
2 séminaires de littérature dans l'année	À choisir parmi la liste des séminaires de littérature ouverts M2 (voir liste p. 142).		3	6			2
1 séminaire de linguistique dans l'année	À choisir parmi la liste des séminaires de linguistique ouverts en M2 (voir liste p. 142).		3	6			2
<b>Séminaires du parcours Langue française</b>							
1 séminaire de littérature dans l'année	À choisir parmi la liste des séminaires de littérature ouverts en M2 (voir liste p. 142).		3	6			2
2 séminaires de linguistique dans l'année	À choisir parmi la liste des séminaires de linguistique ouverts en M2 (voir liste p. 142).		3	6			2
<b>Mémoire</b>							
Avancement du mémoire (= la note finale attribuée par le directeur du mémoire, qui tient compte du travail de l'étudiant tout au long de l'année).			5	10			
Encadrement du mémoire (Travail en relation avec le directeur de mémoire pour la rédaction du mémoire).			1	2			
Mémoire de 100 pages			9,5	19			

\* Langue professionnelle : voir note p. 128.



# Les mémoires principaux

## DU CHOIX DU DIRECTEUR À LA SOUTENANCE

### Le mémoire de M1

La première année de master recherche en Lettres modernes comprend la rédaction d'un mémoire de recherche d'une cinquantaine de pages dactylographiées.

### Le mémoire de M2

La seconde année de master recherche en Lettres modernes comprend la rédaction d'un mémoire de recherche de cent pages dactylographiées environ.

S'il peut naturellement se situer dans le prolongement des recherches entamées en M1, ce mémoire devra être un travail entièrement nouveau. Il ne pourra reprendre aucune partie du mémoire de M1. Les étudiants qui le souhaitent, peuvent bien entendu continuer à travailler en M2 avec le directeur de leur mémoire de M1 (à condition qu'il soit habilité à diriger des recherches). Au cas où le directeur du mémoire de M2 serait différent du directeur du mémoire de M1, les étudiants devront fournir leur mémoire de M1 à leur nouveau directeur.

### Le choix d'un directeur, l'accord sur un projet de recherche

Afin d'élaborer le mémoire, l'étudiant détermine son sujet en accord avec le directeur de recherche qu'il s'est choisi, en fonction de ses goûts, de ses aspirations et des domaines de recherche proposés par les enseignants.

- ▶ Voir la [Liste des directeurs de recherche de M1](#), p. 134
- ▶ Voir la [Liste des directeurs de recherche de M2](#), p. 137

L'étudiant ne peut pas s'inscrire en M1 ou M2 à distance sans l'accord préalable d'un directeur de mémoire principal (une copie de cet accord sera demandée lors de l'inscription pédagogique).

L'étudiant doit donc prendre contact avec un enseignant pour convenir avec lui, au moins dans les grandes lignes, d'un domaine d'étude et d'un projet de recherche. L'accord de principe n'est pas automatique de la part de l'enseignant contacté : tout dépend de la correspondance entre le projet de mémoire de l'étudiant et les domaines de recherche de l'enseignant, ainsi que de la disponibilité de ce dernier. Un directeur s'étant déjà engagé auprès de nombreux étudiants pourra répondre qu'il n'est plus en mesure d'encadrer de nouveaux mémoires principaux. L'étudiant devra alors s'adresser à un autre enseignant.

**1** Il est donc recommandé d'effectuer cette première démarche si possible en juin ou juillet, à défaut début septembre.

### Le travail durant l'année

Une fois fixé le domaine d'étude (la détermination des termes mêmes du sujet ne viendra que bien plus tard) et déterminé un directeur de mémoire, la rédaction du mémoire se fait sous son contrôle jusqu'à son terme (la fin de l'année universitaire). Pour ce faire, l'étudiant correspond régulièrement avec son directeur durant l'année pour lui soumettre l'avancement de son travail, ses hésitations ou ses difficultés et recevoir ses conseils.

Le plan et/ou une bibliographie prévisionnelle du mémoire seront à soumettre au directeur du mémoire si possible à la fin du premier semestre.

Le mémoire de master n'est pas une dissertation étendue, mais l'exposé réfléchi et structuré d'une recherche personnelle. Cette recherche et cette rédaction ont pour but l'apprentissage de la recherche et de l'élaboration d'un travail scientifique. Même s'il s'appuie au départ sur des travaux existants, ce mémoire doit bien sûr être le fruit d'une réflexion originale et personnelle ; il ne saurait consister en l'accumulation d'analyses toutes faites trouvées en bibliothèque ou, pire, « copiées/collées » sur des bases de données informatiques.

### La soutenance du mémoire

Le travail sera validé par une soutenance qui aura lieu quinze jours environ après la remise de la version définitive du mémoire.

- 1 Sauf dérogation accordée par le directeur de mémoire, la version définitive du mémoire doit parvenir au directeur avant la mi-juin pour une soutenance fin juin.

Faite en présence du directeur du mémoire, elle a pour but de juger des aptitudes à l'expression orale et à l'esprit de synthèse.

La soutenance se déroule en deux temps. Le candidat a d'abord la parole pour exposer les divers aspects de son travail : intérêt du sujet, choix méthodologiques, difficultés rencontrées, perspectives ouvertes par la recherche, etc. (durée : environ 20 minutes). Puis le directeur prend la parole pour analyser les qualités du travail réalisé et en montrer les faiblesses éventuelles, afin de conduire le candidat à réfléchir aux problèmes scientifiques et méthodologiques soulevés par la recherche qu'il a entreprise (durée : environ 20 minutes).

NB. En présentant son mémoire pour la soutenance, l'étudiant s'engage à avoir réalisé ce travail sans aide extérieure ni sources autres que celles qui y sont citées, ni recours tacite à des bases de données informatiques. Toutes les citations qui sont reprises à la lettre ou dans l'esprit devront impérativement être signalées comme telles grâce à des guillemets et des notes de bas de page. L'étudiant s'engage également à ce que ce travail n'ait été soumis à aucun autre jury d'examen quel qu'il soit (en France ou à l'étranger), sous une forme identique ou similaire.

## PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Le mémoire sera remis en deux exemplaires dactylographiés (un pour le directeur de recherches, un pour l'étudiant). Sur demande du directeur un troisième pourra être demandé pour la bibliothèque de l'UFR ou des centres de recherche.

Les indications suivantes s'appliquent également aux travaux à effectuer dans le cadre des séminaires.

### La couverture

La couverture devra impérativement porter mention du nom et du prénom de l'étudiant, de son numéro de carte d'étudiant, de son adresse postale et électronique et du numéro de téléphone où il sera éventuellement joignable.

### Longueur et contenu

La longueur du mémoire sera d'une cinquantaine de pages en M1, d'une centaine de pages en M2, tapées sur ordinateur avec traitement de texte, dans le format habituel A4. Pour demeurer lisible, la page ne doit pas compter plus de 2000 signes environ (en corps 12). L'espace entre les lignes est de un intervalle et demi pour le texte, d'un intervalle simple pour les notes, placées immédiatement sous le texte. Chaque page comportera une marge à gauche de 4 cm (pour la reliure), à droite de 2 cm.

UNIVERSITE PARIS III – SORBONNE NOUVELLE  
UFR LLD – Département de Littérature et linguistique  
françaises et latines

### L'Image de soi chez Montaigne et Proust

Mémoire préparé sous la direction de  
M. XXXX

par  
Nadine Martin  
année universitaire 2013-2014

N. Martin  
N° étudiante : 20008410  
23, rue des Favorites  
75015 Paris  
tél. : 06 45 67 78 89 – courriel : n.martin@free.fr

Le mémoire doit comporter une table analytique des matières, une bibliographie raisonnée et classée et éventuellement un ou plusieurs index (personnes, thèmes...). Selon le sujet traité, il pourra aussi comporter des illustrations et des annexes (répertoires élaborés au cours de la recherche, enquêtes, entretien avec l'auteur, photocopie de documents rares, etc.).

## Conventions et usages

Ces conventions s'appliquent également aux travaux à effectuer dans le cadre des séminaires.

1. Les titres d'ouvrages mentionnés ou cités doivent toujours être mis en italiques. Si l'article initial fait partie du titre, il est en italiques et prend la majuscule (ex. *Les Déracinés*). Si un adjectif précède le premier nom, ils prennent l'un et l'autre la majuscule (*La Petite Fadette*). Pour les ouvrages critiques, seule l'initiale de l'article (ou du premier mot si ce n'est pas un article) sera mise en majuscule.

2. Les titres d'articles, de chapitres, de poèmes inclus dans un recueil sont placés entre guillemets, sans italique : « Exil » et « Poème à l'Étrangère » sont des composantes du recueil *Exil* de Saint-John Perse.

3. Toute citation ou mention d'un texte ou d'un fait qui n'est pas de notoriété courante doit être accompagné d'une référence. Si la référence complète est donnée dans la bibliographie générale, on peut se contenter localement d'une référence abrégée : voir ci-dessous le point 8.

En note, la référence complète à un ouvrage sera ainsi présentée :

Prénom et Nom de l'auteur, Titre (en italiques), lieu d'édition, Nom de l'éditeur, date d'édition, page(s) mentionnée(s). Ex. : Henri Meschonnic, *Les états de la poésie*, Paris, PUF, 1986, p. 58 (si l'ouvrage est cité intégralement dans la bibliographie, on négligera les indications de lieu, d'éditeur et de date ; voir aussi la rubrique 7)

La référence complète à un périodique ou à un recueil collectif doit être présentée ainsi : Prénom, Nom de l'auteur, titre de l'article ou de la contribution (entre guillemets), titre du périodique ou du recueil (italiques), volume ou numéro, date, page(s). Ex. : Alain-Marie Bassy, « Les Illustrations romantiques des *Fables* de La Fontaine », *Romanisme*, n° 3, 1972, p. 94-111

Pour les ouvrages rares, il convient de donner les cotes des grandes bibliothèques où on les aura consultés, notamment celles de la Bibliothèque nationale de France (BnF.).

4. Aucune analyse, aucun fait, ne doit être emprunté à une publication antérieure (qu'il s'agisse d'une publication traditionnelle ou d'une publication en ligne) sans être signalés et mentionnés de façon précise (par une référence bibliographique donnée en note, v. plus haut). Les citations ne doivent pas être altérées en quoi que ce soit, même pour être raccordées à la phrase précédente. Dans le cas où un raccord de ce genre paraît nécessaire, les guillemets ne doivent s'ouvrir qu'après la partie modifiée.

Les citations courtes (jusqu'à deux lignes) se font entre guillemets, dans le cours du texte. Les citations plus longues sont isolées du texte, et présentées en simple interligne, avec une marge gauche supplémentaire de 2 cm. Dans les deux cas, elles sont suivies d'une référence abrégée entre parenthèses, ou d'un appel de note – note où sera donnée la référence précise du passage.

Toute suppression, même d'un mot, faite dans le corps d'une citation, doit être signalée par trois points de suspension entre crochets droits : [...]. Tout mot ou séquence ajoutés à titre de commentaire doivent être placés entre crochets droits.

5. Dans les notes, et seulement dans celles-ci, on utilisera les abréviations suivantes :

- t. pour tome
- ch. pour chapitre
- p. pour page(s)
- vol. pour volume
- part. pour partie
- f. pour feuillet(s)
- *op. cit.* (= *opus citatum* ; ouvrage cité) pour renvoyer à un ouvrage cité auparavant et dont la référence intégrale a déjà été donnée dans une note antérieure
- *Ibid.* (= *ibidem* ; là même) pour renvoyer à l'ouvrage ou article que l'on vient de citer et dont la référence a été donnée dans la note qui précède (et pas plus haut).
- v. pour voir
- *cf.* (= *confer* ; compare) pour inviter à comparer deux passages ou deux analyses parallèles ou approchantes.

6. Les numéros d'appel de note se placent immédiatement après la phrase ou le mot auquel ils se rapportent, et avant ponctuation.

7. Dans la bibliographie d'ensemble, placée en fin de mémoire, les règles sont les mêmes qu'en 3 -, mais on place le nom de l'auteur écrit en capitales ou petites capitales (classé selon l'ordre alphabétique), avant le prénom. Si la bibliographie est abondante, il sera bon de prévoir un classement distinguant les sources et la littérature critique, qui pourra elle-même faire l'objet d'un classement thématique.

On indique dans toute la mesure du possible le nombre de pages des ouvrages, et toujours la première et la dernière page des articles mentionnés dans la bibliographie. Pour les manuscrits ou les ouvrages anciens (antérieurs à 1800), il est recommandé de donner le format (in-folio, in-4°, in-8°, etc.) avant le nombre de pages ou de feuillets, et pour les imprimés, l'adresse typographique complète (lieu d'impression et nom de l'imprimeur ou du libraire).

8. À des ouvrages ou des revues fréquemment cités, on pourra attribuer dans les notes et les références une abréviation, figurant dans une « table des sigles et abréviations » donnée en début de volume. Exemple : *RSH* pour *Revue des Sciences humaines*, *RTP* pour *À la recherche du temps perdu*.

## LISTE DES DIRECTEURS DE RECHERCHE DE M1

Si votre projet de recherche ne correspond à aucun des domaines de spécialité des différents enseignants-chercheurs ci-dessous, il vous est possible de prendre contact avec un autre enseignant-chercheur du département LLFL en demandant conseil au préalable aux responsables pédagogiques de l'ENEAD Lettres modernes.

- ☰ Consulter la brochure « Master recherche de lettres modernes » du département LLFL, disponible sur le site de Paris-III.

### En littérature

M. Michel BERNARD

✉ michel.bernard@univ-paris3.fr

Littérature et informatique : éditions en ligne, hypertexte, bases de données, lexicométrie, études littéraires assistées par ordinateur.

Mme Marie-Paule BERRANGER

✉ mariepaule.berranger@dbmail.com

Auteurs surréalistes. Écriture féminine dans les avant-gardes. Poésie du XX<sup>e</sup> siècle (Cendrars, Apollinaire et l'Esprit nouveau, poètes surréalistes, Dada, OuLiPo, poésie visuelle). Poétique du récit (modernité et avant-gardes). Écritures brèves et discontinues. Genres et formes de la poésie moderne.

M. Bruno BLANCKEMAN

✉ bruno\_blanckeman@orange.fr

Littérature narrative française depuis 1968 (romans, récits de soi, essais). Œuvres de Pascal Quignard, Jean Echenoz, Patrick Modiano, Sylvie Germain, Annie Ernaux, Hervé Guibert, Olivier Rolin... et autres. Marguerite Yourcenar : œuvre et figure intellectuelle..

Mme Catherine BRUN

✉ catherine.brun.2.3@numericable.fr

Littérature et Histoire. Génétique textuelle. Théâtre de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Koltes, Vinaver, Cixous, Genet, Pinget, Gatti, Lagarce...). Pierre Guyotat.

Mme Catherine CROIZY-NAQUET

[✉e\\_naquet@club-internet.fr](mailto:ce_naquet@club-internet.fr)

Formes narratives, poétiques romanesques et historiographiques (histoire antique et histoire ancienne, croisades) ; réception et recréation de l'Antiquité ; étude des formes vers et prose ; édition.

Mme Nathalie DAUVOIS

[✉nathalie.dauvois@univ-paris3.fr](mailto:nathalie.dauvois@univ-paris3.fr)

Domaines de recherche : Littérature française de la Renaissance (tous genres). Poétique et Poésie lyrique. Réception de l'Antiquité et du Moyen Age à la Renaissance (formes, genres, mythes). Littérature et morale, littérature et droit.

M. Xavier GARNIER

[✉xavier.garnier@wanadoo.fr](mailto:xavier.garnier@wanadoo.fr)

Littératures africaines. Littératures francophones. Théorie du récit.

Mme Claude HABIB

[✉claud.habib@free.fr](mailto:claud.habib@free.fr)

Marivaux, Montesquieu, Diderot, Rousseau. L'écriture des lumières. Conception de l'amour et de la famille au XVIII<sup>e</sup> siècle. – Civilité. Expériences et représentations de la différence des sexes. Persiflage / sensibilité. Libertinage / sentiments.

Mme Marie-Françoise HAMARD

[✉mhamard@univ-paris3.fr](mailto:mhamard@univ-paris3.fr)

Littératures et arts : interdisciplinarité et transdisciplinarité (liens littérature/ musique, danse, peinture et sculpture, théâtre, opéra). Études de réception (imagologie), intertextualité (réécritures, palimpsestes). Problématiques de la vocation créatrice, mises en abyme des figures du créateur. XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles. France/Europe (en particulier Belgique, Allemagne, Autriche, Italie). Venise.

M. Jean-Michel MAULPOIX

[✉courrier@maulpoix.net](mailto:courrier@maulpoix.net)

Poésie moderne et contemporaine. Images, mythes et théories de la création poétique. Recherches sur Paul Valéry, Henri Michaux, Saint-John Perse, René Char, Philippe Jaccottet, Jacques Dupin, Michel Deguy et les poètes de « l'extrême contemporain ».

Mme Bénédicte MILLAND-BOVE

[✉benedicte.bove@wanadoo.fr](mailto:benedicte.bove@wanadoo.fr)

Littérature arthurienne et courtoise des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles ; le roman médiéval et ses personnages ; stylistique médiévale.

M. Pascal MOUGIN

[✉pascal.mougin@univ-paris3.fr](mailto:pascal.mougin@univ-paris3.fr)

Roman français actuel, approches stylistiques et sociocritiques ; littérature et art contemporain ; Claude Simon.

Mme Nancy ODDO

[✉n\\_oddo@yahoo.fr](mailto:n_oddo@yahoo.fr)

Fiction narrative XVI<sup>e</sup> et début XVII<sup>e</sup> siècles ; mélange des genres dans la prose ; roman et propagande religieuse.

M. Alain PAGÈS

✉ alain.pages@univ-paris3.fr

Zola et le mouvement naturaliste. La poésie, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> s. La représentation de l'Histoire, dans la littérature de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La réception du texte littéraire (dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle). La postérité du naturalisme.

Mme Anne RÉGENT-SUSINI

✉ regentanne@yahoo.fr

Rhétorique, Stylistique. Littérature et spiritualité à l'âge classique, littérature et philosophie à l'âge classique, œuvres oratoires.

M. Henri SCEPI

✉ henri.scepi@orange.fr

Poésie de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (1850-1900). Poétique des genres du romantisme au symbolisme. Les formes brèves en prose (conte, nouvelle, poème en prose...) dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les relations du texte et de l'image dans la poésie et la fiction narrative (1850-1900).

M. Alain SCHAFFNER

✉ alain.schaffner@free.fr

Littérature française du XX<sup>e</sup> siècle : problématiques de la fiction, roman, romanesque, roman policier, littérature fantastique, autobiographie, récit d'enfance. Auteurs : Alain-Fournier, Aragon, Cohen, Céline, Giono, Perec, Proust, Vialatte...

## En linguistique

Mme Maria CANDEA

✉ maria.candea@univ-paris3.fr

Observation du français l'oral contemporain, approches de la prosodie, l'oral à l'école (pratiques, représentations, variétés observables), perception à travers des tests d'écoute ou bien description de la langue dite « des jeunes », de variétés régionales du français, de la prosodie des journaux radiophoniques, des commentaires de matchs, des discours politiques, des discours didactiques... ; études de micro-phénomènes contemporains comme « bonjour-e » ou « merci-hh », phénomènes de modes langagières, etc.

Mme Georgeta CISLARU

✉ gcislaru@univ-paris3.fr

Analyse du discours et sémantique sur des corpus de presse, des forums internet ou des écrits professionnels - rapports, courriers internes, etc.

M. Loïc DEPECKER

✉ loic.depecker@univ-paris3.fr

Terminologie. Néologie, créativité lexicale. Informatisation de lexiques, de dictionnaires, de terminologies, banques de données terminologiques. Aménagement linguistique, politique française en matière linguistique (limitée à une période comprise entre 1966 et aujourd'hui). Travaux des commissions ministérielles de terminologie. Normalisation terminologique.

M. Jean-Marie FOURNIER

✉ fournier.j-m@orange.fr

Histoire des théories linguistiques. Grammaire des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Mme Yana GRINSHPUN

 yana.grinshpun@numericable.fr

Analyse du discours, histoire de la langue.

Mme Florence LEFEUVRE

 flolefeu@club-internet.fr


Syntaxe et sémantique en discours (oral / écrit) sur les unités, la prédication (prédication seconde, prédication averbale) et les mots en qu- (qui, que, quoi etc.), outils de la subordination et l'interrogation.

Mme Evelyne OPPERMAN-MARSAUX

 evelyne.oppermann@univ-paris3.fr


Français médiéval (ancien et moyen français) : syntaxe et énonciation.

Mme Sandrine REBOUL-TOURÉ

 Sandrine.Reboul-Toure@univ-paris3.fr

Analyse du discours (discours de transmission des connaissances, discours de vulgarisation scientifique, discours didactique, discours de l'internet, discours politique...). Lexicologie (néologie, phraséologie, nomination...).

Mme Anne RÉGENT-SUSINI

 regentanne@yahoo.fr

Rhétorique, Stylistique. Littérature et spiritualité à l'âge classique, littérature et philosophie à l'âge classique, œuvres oratoires.

Mme Sofia STRATILAKI

 sofia.stratilaki@univ-paris3.fr

Plurilinguisme et école, compétence plurilingue et interculturelle, identités plurilingues, biographies et représentations langagières, analyse du discours, pratiques discursives, analyse des récits, interactions et acquisition d'une L3, alternances des langues.


M. Andrea VALENTINI

 andrea.valentini@univ-paris3.fr

Ancien français, histoire de la langue.

## LISTE DES DIRECTEURS DE RECHERCHE DE M2

Si votre projet de recherche ne correspond à aucun des domaines de spécialité des différents enseignants-chercheurs ci-dessous, il vous est possible de prendre contact avec un autre enseignant-chercheur du département LLFL en demandant conseil au préalable aux responsables pédagogiques de l'ENEAD Lettres modernes.

-  Consulter la brochure « Master recherche de lettres modernes » du département LLFL, disponible sur le site de Paris-III.

M. Michel BERNARD

 michel.bernard@univ-paris3.fr

Littérature et informatique : éditions en ligne, hypertexte, bases de données, lexicométrie, études littéraires assistées par ordinateur.

Mme Marie-Paule BERRANGER

✉mariepaule.berranger@dbmail.com

Auteurs surréalistes. Écriture féminine dans les avant-gardes. Poésie du XX<sup>e</sup> siècle (Cendrars, Apollinaire et l'Esprit nouveau, poètes surréalistes, Dada, OuLiPo, poésie visuelle). Poétique du récit (modernité et avant-gardes). Écritures brèves et discontinues. Genres et formes de la poésie moderne.

M. Bruno BLANCKEMAN

✉bruno\_blanckeman@orange.fr

Littérature narrative française depuis 1968 (romans, récits de soi, essais). Œuvres de Pascal Quignard, Jean Echenoz, Patrick Modiano, Sylvie Germain, Annie Ernaux, Hervé Guibert, Olivier Rolin... et autres. Marguerite Yourcenar : œuvre et figure intellectuelle..

Mme Catherine CROIZY-NAQUET

✉e\_naquet@club-internet.fr

Formes narratives, poétiques romanesques et historiographiques (histoire antique et histoire ancienne, croisades) ; réception et recréation de l'Antiquité ; étude des formes vers et prose ; édition.

Mme Nathalie DAUVOIS

✉nathalie.dauvois@univ-paris3.fr

Domaines de recherche : Littérature française de la Renaissance (tous genres). Poétique et Poésie lyrique. Réception de l'Antiquité et du Moyen Âge à la Renaissance (formes, genres, mythes). Littérature et morale, littérature et droit.

M. Xavier GARNIER

✉xavier.garnier@wanadoo.fr

Littératures africaines. Littératures francophones. Théorie du récit.

Mme Claude HABIB

✉claud.habib@free.fr

Marivaux, Montesquieu, Diderot, Rousseau. L'écriture des lumières. Conception de l'amour et de la famille au XVIII<sup>e</sup> siècle. – Civilité. Expériences et représentations de la différence des sexes. Persiflage / sensibilité. Libertinage / sentiments.

M. Jean-Michel MAULPOIX

✉courrier@maulpoix.net

Poésie moderne et contemporaine. Images, mythes et théories de la création poétique. Recherches sur Paul Valéry, Henri Michaux, Saint-John Perse, René Char, Philippe Jaccottet, Jacques Dupin, Michel Deguy et les poètes de « l'extrême contemporain ».

M. Alain PAGÈS

✉alain.pages@univ-paris3.fr

Zola et le mouvement naturaliste. La poésie, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> s. La représentation de l'Histoire, dans la littérature de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La réception du texte littéraire (dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle). La postérité du naturalisme.

M. Henri SCEPI

✉henri.scepi@orange.fr

Poésie de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (1850-1900). Poétique des genres du romantisme au symbolisme. Les formes brèves en prose (conte, nouvelle, poème en prose...) dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les relations du texte et de l'image dans la poésie et la fiction narrative (1850-1900).

M. Alain SCHAFFNER

 alain.schaffner@free.fr

Littérature française du XX<sup>e</sup> siècle : problématiques de la fiction, roman, romanesque, roman policier, littérature fantastique, autobiographie, récit d'enfance. Auteurs : Alain-Fournier, Aragon, Cohen, Céline, Giono, Perec, Proust, Vialatte...

### En linguistique

Voir liste des directeurs de M1 en linguistique.

# Les séminaires de master

## LE CHOIX DES SÉMINAIRES

Le choix des séminaires se fait en fonction du sujet retenu pour le mémoire, mais pas seulement. Il va de soi que, si le directeur de recherche enseigne dans ce cadre, l'on suit son séminaire ; pour les autres séminaires à choisir – voire tous, si le directeur de mémoire n'en assure pas – le critère peut être d'ordre chronologique (il peut être judicieux, pour élargir son spectre d'investigation, de suivre un séminaire portant sur un auteur ou une question de la période sur laquelle on travaille), d'ordre thématique (le thème ou le genre étudié est abordé pour un autre siècle), ou d'ordre purement personnel (volonté de découvrir une période pas ou peu encore abordée ; intérêt particulier pour telle question traitée dans tel séminaire).

### Contraintes à respecter

Comme l'indique la maquette, vous devez valider 8 séminaires différents répartis sur les 4 semestres de master (3 séminaires en SM1, 2 en SM2, 2 en SM3, 1 en SM4). Les séminaires proposés sont décyclés, ce qui signifie qu'ils peuvent être choisis indépendamment de l'année ou du semestre de master (attention toutefois : tous les séminaires ne sont pas ouverts à tous les semestres).

La maquette vous contraint d'autre part à des choix de domaines, entre littérature et linguistique. Par exemple, si vous vous inscrivez dans le parcours « Littérature et civilisation françaises », vous devez, au 1<sup>er</sup> semestre, valider deux séminaires de littérature (française ou comparée), et un séminaire de linguistique.

En présence, durant une année de M1 ou de M2, les étudiants ne peuvent pas suivre plus d'un séminaire avec le même enseignant. Cette disposition n'affecte pas les choix de séminaires à distance, puisque aucun enseignant ne propose plus d'un séminaire.

- ① Contrainte particulière pour le M1, parcours « Littérature et civilisation françaises » : vous devez valider trois séminaires de littérature française, dont un, au moins, doit correspondre à un domaine relevant de la littérature classique (c'est-à-dire une période précédant le XIX<sup>e</sup> siècle). Vous devez d'autre part, en principe, valider un séminaire de littérature générale et comparée. Cette obligation n'est pour l'instant pas en vigueur à l'ENEAD compte tenu de l'offre trop réduite dans ce domaine.

### Les séminaires et le mémoire principal

Le sujet du mémoire et le choix des séminaires ne sont pas nécessairement liés, même si une certaine proximité de domaine est souhaitable entre votre sujet de mémoire et tel séminaire choisi. Les enseignants qui dirigent les mémoires n'assurent pas nécessairement de séminaire. Inversement, quand l'enseignant assure un séminaire, il peut accepter un sujet de mémoire qui n'est pas en rapport direct avec le programme de son séminaire. Dans tous les cas, votre directeur pourra vous conseiller dans le choix de vos séminaires.

### Stage

En M1, un stage « libre » – effectué hors cursus et hors du contrôle du département LLFL et de l'ENEAD – au sein d'une maison d'édition ou en vue d'une mission à caractère littéraire au sein d'une entreprise (poste de rédacteur ou de chargé de communication) peut éventuellement remplacer l'un des quatre séminaires de littérature dans le parcours « Littérature et civilisation françaises ».

Après accord avec le coordonnateur de l'année de master I (Alain Pagès – courriel : [alain.pages@univ-paris3.fr](mailto:alain.pages@univ-paris3.fr)), les étudiants intéressés devront pour des raisons d'assurance retirer une convention de stage libre auprès du SCUIO (Mme Minet, bureau 6A, tél : 01 45 87 41 55), puis faire établir une dispense de séminaire par A. Pagès afin de la déposer au à l'ENEAD Lettres modernes.

Une attestation de fin de stage sera demandée à l'issue de la période du stage, qu'il faudra également déposer auprès de l'ENEAD.

## ASSISTER AUX SÉMINAIRES EN PRÉSENCE

L'ENEAD propose un nombre limité de séminaires à distance, mais vous donne la possibilité d'en choisir d'autres parmi ceux qui sont assurés en présence à l'UFR de littérature et de linguistique et de bénéficier ainsi d'un choix de séminaires beaucoup plus large.

- ☰ Voir la liste et les horaires dans la brochure du master du département LLFL téléchargeable sur le site de l'université.

Vous pouvez donc combiner le système à distance et l'enseignement en présence.

Nous vous engageons, en particulier si vous habitez en région parisienne et si votre disponibilité vous le permet, à combiner ainsi la préparation de certains séminaires à distance et une participation régulière à un séminaire (ou plus) organisé(s) à Censier. Cette formule est particulièrement indiquée si vous souhaitez rédiger un mémoire dans un domaine de recherche non couvert par un séminaire à l'ENEAD.

Si vous en avez la possibilité, même occasionnellement, essayez d'assister à quelques séances du séminaire en présence de votre directeur de recherches lorsque celui-ci en assure un.

La fréquentation régulière d'un séminaire en présence vous permettra de confronter vos réflexions et vos difficultés avec d'autres étudiants de master, et de réduire ainsi l'isolement propre à une activité de recherche personnelle.

- ① Si vous vous inscrivez à un séminaire en présence non assuré à distance, vous devez avertir l'enseignant que vous êtes étudiant à distance et que votre note doit être communiquée par l'enseignant au secrétariat de l'ENEAD Lettres modernes.

## TRAVAUX DES SÉMINAIRES

Chaque séminaire à distance donne lieu à un travail écrit, appelé « mini-mémoire », « dossier », ou « exposé » (équivalent d'un exposé oral), d'une dizaine de pages, portant sur un sujet de recherche précis et restreint proposé par l'enseignant ou défini en accord avec lui.

Chaque responsable de séminaire donnera via ICampus des indications plus précises concernant le travail attendu (méthode de travail, contenu, nombre de pages) et les conditions de rattrapage en cas de résultat insuffisant. Des informations figurent d'ores et déjà dans les descriptifs des différents séminaires.

Sauf indication contraire de l'enseignant, la date limite de remise de ces travaux est le 15 mars (pour un séminaire choisi en SL1 ou SL3) et le 15 mai (pour un séminaire choisi en SL2 et SL4). Possibilité de représenter le travail, revu selon les indications de l'enseignant, pour un rattrapage dans le mois qui suit.

Les enseignants indiqueront la date à laquelle les devoirs doivent être remis. En règle générale, les travaux des séminaires du 1<sup>er</sup> semestre doivent être envoyés fin janvier et ceux des séminaires du second semestre mi-mai. Pour ceux qui n'auraient pas validé leur séminaire, une session de rattrapage est proposée, pouvant consister à retravailler le devoir envoyé en première session. Cette session de rattrapage s'achève impérativement le 30 juin dernier délai.

Les consignes de mises en forme des travaux de séminaires sont les mêmes que celles du mémoire principal.

- ▶ **Présentation des mémoires**, p. 132

## LISTE DES SÉMINAIRES DE MASTER

- ① Rappel : tous les séminaires ne sont pas ouverts à tous les semestres. Certains ne peuvent être choisis que comme séminaires de 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> semestres par exemple, en raison de contraintes de calendrier des enseignants responsables. Vérifiez donc dans le tableau ci-dessous (colonne de droite) à quels semestres vous pouvez choisir un séminaire qui vous intéresse.

Séminaires			semestre(s)
Séminaires de littérature française et comparée			
DAS04	Catherine Croizy-Naquet	Moyen-Age. Le <i>Tristan</i> de Bérout	SM1 / SM3 uniquement
DAS13	Nathalie Dauvois	Songe et songeurs à la Renaissance	SM1 / SM2 / SM3 / SM4
DAS21	Claude Habib	Contradictions de Rousseau	SM1 / SM2 / SM3 / SM4
DAS22	Alain Pagès	L'affaire Dreyfus	SM2 / SM4 uniquement
DAS24	Daniel Compère	Fabuleux destins et fortunes littéraires : les romans populaires au XIX <sup>e</sup> siècle	SM1 / SM3 uniquement
DAS12	Pascal Mouglin	Approches sociocritiques de la littérature contemporaine	SM1 / SM2 / SM3 / SM4
DAS15	Catherine Brun	Écrire la guerre d'Algérie [COURS SUSPENDU EN 2013-2014]	SM1 / SM2 / SM3 / SM4
DAS23	Alain Schaffner	Aspects du romanesque dans le roman du XX <sup>e</sup> siècle	SM2 / SM4 uniquement
DAS06	Marie-Françoise Hamard	Le motif vénitien dans les littératures française et étrangères (XVIII <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup> s.)	SM1 / SM2 / SM3 / SM4

- ① Attention, les étudiants qui s'inscrivent dans le parcours « Littérature et civilisation françaises » doivent choisir, parmi leurs séminaires de littérature, *au moins un séminaire portant sur un domaine relevant de la littérature française classique* (c'est-à-dire une période précédant le XIX<sup>e</sup> siècle : DAS04, DAS013, DAS21).

Séminaires de linguistique			
DAS08	Sandrine Reboul-Touré	Analyse du discours de transmission des connaissances [COURS SUSPENDU EN 2013-2014]	SM1 / SM2 / SM3 / SM4
DAS09	Florence Lefeuvre	Les renvois syntaxiques au discours	SM1 / SM2 / SM3 / SM4
DAS10	Loic Depecker	Terminologie. Le discours des médias : la créativité lexicale	SM1 / SM2 / SM3 / SM4
DAS31	Anne Régent-Susini	Approches stylistiques des textes littéraires, XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles	SM1 / SM2 / SM3 / SM4
D7M11	Sofia Stratilaki	Plurilinguisme et comparaison des langues	SM1 / SM3 uniquement
D8S11	Marianne Doury	Introduction à l'argumentation	SM2 / SM4 uniquement



# Descriptifs des enseignements de master

Les enseignements sont classés dans le même ordre que dans la maquette du master.

- ▶ Voir aussi la [Table des descriptifs](#) en fin de brochure.

Précision à l'intention des étudiants déjà inscrits en L3 ou en master à l'ENEAD Lettres modernes en 2012-2013 : vous avez accès à la bibliothèque numérique du master 2013-2014 sur ICampus dès juillet ; vous y trouverez certaines des brochures 2013-2014 afin de pouvoir y travailler dès l'été (voir la rubrique « Disponibilité du cours en 2013-2014 » dans les descriptifs suivants).

- ▶ Voir la rubrique [La bibliothèque numérique des cours de lettres modernes 2013-2014](#), p. 12

## D7CM2 | Formation à la recherche documentaire

Michel BERNARD

 michel.bernard@univ-paris3.fr

SM1 | cours correspondant en présence : 1h TD

Coef. : 1 | ECTS : 2

### Présentation

Ce cours est destiné à donner aux étudiants préparant un mémoire de première année de master des indications méthodologiques pour les guider dans leurs premiers pas de chercheurs. Comment définir son sujet ? Comment bâtir une problématique ? Quels sont les outils documentaires de la recherche en littérature ? Comment les employer à bon escient ? Selon quel calendrier organiser sa recherche ? Comment présenter un mémoire ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles on trouvera ici des éléments de réponse. Il ne s'agit pas de remplacer les conseils personnalisés du directeur de mémoire mais d'apporter à chacun les informations de base qui faciliteront le dialogue avec l'enseignant.

### Disponibilité du cours

La brochure est disponible dans la bibliothèque numérique.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Un court travail à la maison (sujet communiqué par l'enseignant sur le forum du cours).

## D7CM1 | Théories et méthodes 1 - Littérature | Théories et poétiques du récit

Henri SCEPI

henri.scepi@univ-paris3.fr

SM1 | cours correspondant en présence : 2h CM

Coef. : 2,5 | ECTS : 5

### Présentation

Le cours présentera les théories du récit axées sur la question de la question de la *mimesis* (Aristote, Auerbach, Ricoeur) et les poétiques formalistes du récit (formalistes russes – Tynianov, Tomachevski, Chklovsky) jusqu'aux explorations contemporaines de la narratologie structuraliste (Genette, Hamburger, Hamon...).

### Disponibilité du cours

La brochure sera disponible dans la bibliothèque numérique de Lettres modernes sur ICampus début octobre.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Un court travail à la maison (sujet communiqué par l'enseignant sur le forum du cours).

## D7F94 | Langue professionnelle 1 – Anglais

Janine HUMPHREY-BEAULT

✉ janine.humphrey@orange.fr

SM1 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

### Présentation

Préparation à la certification B2. Exercices autour de textes et de situations à caractère professionnel.

### Disponibilité du cours

Ce cours ne comporte pas de brochure. Il se déroule uniquement par échanges (exercices, conseils, corrections, discussions) entre l'enseignant et les étudiants sur l'espace ICampus.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Travaux à la maison uniquement.

### Présentation

Ce cours se propose d'introduire les étudiants aux questionnements de la sociolinguistique à travers l'étude de quelques textes importants et de quelques notions. L'objectif du cours est de rendre compte, au moins partiellement, de la diversité des approches en sociolinguistique, des passerelles avec les sciences humaines proches – notamment sociologie, anthropologie, histoire, sciences politiques – et de permettre aux étudiants de mener une réflexion autonome sur un des aspects abordés : importance du contexte dans l'étude des pratiques langagières, analyse des interactions, approche variationniste, pertinence de la notion d'identité de groupe, approche ethnométhodologique.

La notion même du concept de langue sera interrogée à travers, notamment, la présentation des phénomènes d'alternance codique (code switching).

La sociolinguistique et ses outils sera présentée selon deux perspectives : une perspective « macroscopique », proche de celle du sociologue, qui permet d'étudier les phénomènes sociaux, les grandes tendances, les forces en concurrence, les rapports de domination, etc, et une perspective « microscopique » qui permet d'étudier comment les locuteurs utilisent en pratique les différentes ressources langagières à leur disposition dans une interaction où les enjeux sociaux ne sont pas obligatoirement, pour eux, des objets de la réalité.

Les étudiants disposeront d'un parcours de lecture (des articles ou chapitres à lire), d'un certain nombre de données langagières à observer et d'explications leur permettant de guider leurs lectures. Des fichiers audio seront à télécharger impérativement à partir du forum du cours.

### Quelques repères bibliographiques en français

BACHMANN, C., LINDENFELD, J., SIMONIN, J. (1991) *Langage et Communications sociales*, Paris, Didier  
LABOV, W. (1972) *Language in the Inner City : Studies in the Black English Vernacular*. - Philadelphia : University of Pennsylvania Press, traduction en français aux Editions de Minuit  
GUMPERZ, J. J. (1989) *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, L'Harmattan, Paris.  
Eventuellement : collection « que sais-je », Pierre Achard : *La sociologie du langage*.

Notez que la production en sociolinguistique est bien plus importante en anglais qu'en français.

Des extraits d'autres œuvres seront donnés à lire dans le fascicule de cours.

### Disponibilité du cours

La brochure change en partie par rapport à celle de 2009-2010. Les documents de travail seront disponibles en deux parties (octobre et novembre) dans l'espace de cours sur ICampus.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Contrôle des connaissances

Un devoir à la maison sera à rendre au mois de mai. La participation des étudiants au forum de discussion contribuera à leur évaluation.

## D8CM1 | Théories et méthodes 3 - Linguistique | Analyse du discours

Georgeta CISLARU – Yana GRINHPUN

✉ gcislaru@univ-paris3.fr – yana.grinshpun@numericable.fr

SM2 | cours correspondant en présence : 2h CM

Coef. : 2,5 | ECTS : 5

## Présentation

L'analyse du discours définit son objet (le discours), d'une part, en relation avec les différentes sphères de l'activité sociale au sein desquelles ce dernier est produit, comme une pratique ancrée dans un contexte socio-historique, comme une activité ayant des fins sociales susceptibles d'être reconstituées et/ou interprétées par l'analyse à partir de la matérialité linguistique des énoncés et, d'autre part, en tant que s'inscrivant dans un entrelacs de discours qui l'informent et le déterminent. Il s'agit donc de prendre en compte le mode d'organisation du discours dans sa spécificité, par différence avec la linguistique de la phrase, et de pratiquer une linguistique de corpus.

L'objectif de ce CM est de fournir les bases théoriques et les différentes entrées d'analyse d'un discours. Nous proposerons, au cours du semestre, plusieurs modèles d'analyse des corpus en prenant deux exemples très différents à partir de corpus de presse et d'écrits du champ social : le discours sur la langue et le discours sur la protection de l'enfance.

On s'intéressera :

- à la spécificité de la discipline, à son importance pour la compréhension des discours qui traversent la société et à ses contributions principales aux sciences du langage.
- aux conditions d'émergence et de configuration des discours.
- aux types et genres du discours.
- à la construction du sens en discours (sémantique discursive : dénomination, reformulation, réticularité discursive, polyphonie/dialogisme).

Conseils de lecture

- J.-M. Adam, J.-B. Grize, M. A. Bouacha, (éds.) (2004) *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon : Éditions universitaires de Dijon.
- P. Charaudeau, D. Maingueneau (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- D. Maingueneau (2007), *Analyser les textes de communications*, Paris : Armand Colin.
- D. Maingueneau (1991), *L'Analyse du Discours*, Paris : Hachette.
- D. Maldidier, (1990), *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux choisis et présentés par Denise Maldidier*, Paris : Cendres.
- F. Mazière (2005), *Analyse du discours. Histoire et pratiques*, Paris : PUF (« Que sais-je ? »).
- F. Rastier (1989), *Sens et textualité*, Paris : Hachette.

## Disponibilité du cours

La brochure du cours est disponible dans la bibliothèque numérique de Lettres Modernes.

## Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours, outil Courrier dans les autres cas.

## Évaluation, travaux des étudiants

Devoir à la maison : une analyse de corpus (vous choisirez une ou deux entrées d'analyse pour ce faire) accompagnée d'une réflexion théorique (répondre à quelques questions abordées dans le polycopié).

## D8F94 | Langue professionnelle 2 – Anglais

Janine HUMPHREY-BEAULT

✉ janine.humphrey@orange.fr

SM2 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

Voir D7F94.

### Présentation

Versions, contractions de texte et travaux pratiques à caractère professionnel (se présenter, présenter ses travaux de recherche, faire un CV).

### Disponibilité du cours

Ce cours ne comporte pas de brochure. Il se déroule uniquement par échanges (exercices, conseils, corrections, discussions) entre l'enseignant et les étudiants sur l'espace ICampus.

### Pour contacter l'enseignant

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

### Évaluation, travaux des étudiants

Travaux à la maison uniquement.

**D9TM1 | Théories et méthodes 4 - Littérature | Les théories de la fiction**

Alain SCHAFFNER

[✉alain.schaffner@free.fr](mailto:alain.schaffner@free.fr)

SM3 | cours correspondant en présence : 1h CM

Coef. : 1 | ECTS : 2

**Présentation**

Ce cours présentera les différentes théories de la fiction depuis l'opposition entre Platon et Aristote sur le rôle et les fonctions de la mimésis jusqu'à la théorie des mondes possibles et aux plus récentes approches de Jean-Marie Schaeffer et de Thomas Pavel.

**Disponibilité du cours**

La brochure du cours est disponible dans la bibliothèque numérique de Lettres modernes.

**Pour contacter l'enseignant**

N'écrivez pas directement à l'enseignant en utilisant son adresse mail. Passez prioritairement par l'espace ICampus du cours : outil Discussions (forum) pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du cours ; outil Courrier dans les autres cas.

**Évaluation, travaux des étudiants**

Un court travail à la maison (sujet communiqué par l'enseignant sur le forum du cours).

**D0F94 | Langue professionnelle 4 – Anglais**

Janine HUMPHREY-BEAULT

[✉janine.humphrey@orange.fr](mailto:janine.humphrey@orange.fr)

SM4 | cours correspondant en présence : 1,5h TD

Coef. : 1,5 | ECTS : 3

Voir D9F94.

## Présentation

Ce cours destiné aux étudiants de master 1 et 2 est consacré à l'analyse d'un mythe de l'amour qui a pris naissance dans la littérature médiévale, à partir du *Tristan* de Béroul, l'un des textes fondamentaux contant de *Tristan* : il donne en effet une version d'un récit légendaire qui a connu de multiples variantes, des adaptations, des traductions, des prolongements iconographiques, musicaux et cinématographiques. Il n'y a pas de couples d'amants qui, comme Tristan et Yseut, aient été appréhendés à ce point comme image absolue et négative de l'amour, et qui aient suscité en même temps la compassion, l'identification de l'écrivain et de son lecteur et le rejet plus ou moins violent. Le *Tristan* de Béroul joue à cet égard un rôle de premier plan dans la naissance de l'un des mythes fondateurs de l'Occident, le mythe de l'amour fatal menant à la mort, Eros et Thanatos indissolublement liés.

Le texte à acquérir est le suivant : *Tristan et Iseut. Les poèmes français. La saga norroise*. Textes originaux et intégraux présentés, traduits et commentés par Daniel Lacroix et Philippe Walter, Paris, Librairie générale française (Livre de poche. Lettres gothiques, 4521), 1989.

Il est recommandé de lire les textes dès cet été, de commencer à se documenter et à réfléchir sur le sujet proposé.

## Éléments de bibliographie

### Études à consulter en bibliothèque

BAUMGARTNER, Emmanuèle, *Tristan et Yseut*, Paris, PUF, Études littéraires, 1987

CROIZY-NAQUET, Catherine, Paupert, Anne (dir.), *Regards croisés sur le Tristan de Béroul*, Cahiers Textuel n° 66, Revue de l'UFR Lettres, Arts, Cinéma, Université Paris-Diderot, 2011

CHOCHEYRAS, Jacques, *Tristan et Iseult. Genèse d'un mythe littéraire*, Paris, Champion (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 36), 1996.

CHOCHEYRAS, Jacques, *Réalité et imaginaire dans le "Tristan" de Béroul*, Paris, Champion (Essais sur le Moyen Âge, 49), 2011.

DEMARTINI, Dominique, *Le Roman de Tristan de Béroul*, Paris, Atlande, Clefs concours, lettres médiévales, 2011. Une bibliographie à jour est à la fin de l'ouvrage.

*Du Tristan en vers au Tristan en prose, hommage à Emmanuèle Baumgartner*, Paris, Champion, 2009, pp. 325-334.

MACHTA, Insaf, *Poétique de la ruse dans les récits tristaniens français du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 2011.

### Disponibilité du cours en 2013-2014

La brochure du cours sera disponible dans la bibliothèque numérique de Lettres modernes à partir du mois de septembre.

### Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace ICampus du cours. – Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus.

### Évaluation, travaux des étudiants

Travail à faire à la maison. Au choix :

- soit faire le commentaire composé de l'un des passages suivants : v. 573-875 ; v. 827-1270 ; v. 1431-1773 ; v. 1774-2132 ; v. 3028-3568 ; v. 3609-3984. Ou encore v. 1-580, v. 581-1270, v. 1271-1834, v. 1835-2480, v. 2481-3027, v. 3028-3565, v. 3566-3984, v. 3985 jusqu'à la fin ;

- soit faire le commentaire composé du *Lai de Chèvrefeuille* de Marie de France (éd. Nathalie Koble, Mireille Séguy, Classiques Champion, 2011) ;

- soit étudier l'une des thématiques suivantes dans le *Tristan* de Béroul : les vêtements, la représentation de la royauté, le roi Marc, mensonge et vérité, la parole ; signes et preuves ; la lèpre ; la société féodale ; Tristan ; l'amour de Tristan et Iseut ; la reine.

Il convient de rédiger une étude documentée et construite selon un plan rigoureux et une problématique énoncée en introduction, d'une dizaine de pages dactylographiées (interligne 1,5), en vous appuyant sur des citations précises du texte original (en ancien français) et en donnant à chaque fois la référence des vers cités. Il faut renvoyer en note, en

bas de page, aux travaux utilisés, et mettre dans le développement entre guillemets les passages empruntés à telle ou telle étude en donnant les références complètes en note avec les numéros de page. Il faut renvoyer de la même manière aux sites internet consultés et mettre entre guillemets les passages utilisés. En fin de dossier doivent figurer une bibliographie indiquant toutes les études consultées avec leurs références précises (pour un livre, auteur, titre du livre en italiques, lieu d'édition, éditeur, collection, date ; pour un article, auteur, titre entre guillemets, revue ou ouvr. collectif en italiques, numéro, date, numéros des pages.)

En cas de note inférieure à la moyenne, il est demandé, pour la session de rattrapage, de refaire le travail en tenant compte des corrections.

## Programme

Héritière des songes insérés dans le roman antique et médiéval mais aussi des songes allégoriques médiévaux dérivés du *Roman de la Rose*, la poétique du songe à la Renaissance se nourrit également de la réflexion des philosophes et des médecins sur le processus et l'herméneutique du songe. Nous aborderons tous les genres et toutes les formes littéraires, du roman à l'essai en passant par le théâtre et la poésie, pour étudier la façon dont la Renaissance, bien avant la psychanalyse et selon d'autres cadres mentaux, fait de l'exploration de cet autre monde du rêve le lieu d'une interrogation et d'une enquête sur son temps et sur l'homme.

## Première bibliographie critique

- AMAT, Jacqueline, *Songes et visions dans la littérature latine tardive*, Etudes Augustiniennes, Paris, 1985.
- ANGELI, G. « Le type-cadre du songe dans la production des grands rhétoriciens », *Les Grands Rhétoriciens*, Milan, 1985, p. 7-20.
- BADEL, P.Y., *Le Roman de la Rose au XIV<sup>e</sup> s., Etude de la réception de l'oeuvre*, Genève 1980 (ch. VII « Songes et apparitions », p. 331-409).
- BOUCHÉ-LECLERCQ, A. *Histoire de la divination dans l'antiquité*, t. II, ch. 1 « la divination par les songes », Bruxelles, 1963.
- CÉARD, Jean, *La Nature et les Prodiges, L'insolite au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1977 (Ch. 5, 6).
- DUMORA, Florence, *L'œuvre nocturne, Songe et représentation au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 2007.
- LEGASSE, Simon, « Songes-Rêves. I. Ecriture sainte », in *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, t. XIV, Paris, 1990, p. 1054-1060.
- Rêver en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, *Revue des Sciences Humaines*, 211, 1988.
- Le Songe à la Renaissance*, dir. F. Charpentier, *Réforme Humanisme Renaissance*, 1989.
- Songes et Songeurs (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>)*, dir. N. Dauvois et J.-Ph. Grosperin, Presses universitaires de Laval, 2003.

## Disponibilité du cours en 2013-2014

La brochure du cours sera disponible dans la bibliothèque numérique de Lettres modernes.

## Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil « Discussions » (forum) de l'espace ICampus du cours. Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil « Courrier » de l'espace ICampus).

## Évaluation, travaux des étudiants

Les travaux des étudiants porteront sur l'analyse du songe dans un corpus défini (voir propositions ci-après) ou à discuter avec l'enseignant. Le but de ce travail étant de réfléchir sur la définition, les formes et les fonctions du songe en littérature à partir des modèles et notions définis en cours.

*Le Songe d'enfer* de Raoul de Houdenc

Le songe allégorique à la fin du Moyen Age : *Le Livre du cœur d'amour espris*

Iconographie du songe allégorique dans les éditions incunables, du *Roman de la Rose* au *songe de Poliphile*.

*Les Songes drolatiques de Pantagruel*.

Les songes érotiques dans la poésie amoureuse, de Scève à Ronsard.

Iconographie du songe.

Mythographie du songe, mythes et figures du sommeil et du songe dans les recueils mythographiques de la Renaissance.

Songes et visions dans *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné.

Songe et démons : l'exemple des *Histoires prodigieuses de Boaistuau*.

*La vie est un songe* de Calderon

*Le Songe de Vaux* de La Fontaine et l'héritage du songe humaniste.

Le songe dans la tragédie, Tristan l'Hermitte (*Marianne*), ou Corneille (*Polyeucte*) ou Racine (*Athalie*), etc.

Songe et songeurs dans la tragédie en musique, l'exemple d'*Atys*.

Le travail est à rendre avant le 15 mai. L'étudiant peut, tout au long du semestre et avant la date de remise, soumettre son plan ou un aperçu de son travail à l'enseignant pour avis. Le rattrapage consiste à remettre dans le mois qui suit le même travail refait en tenant compte des observations de l'enseignant sur la première version.

### Présentation

Face à ses détracteurs, Rousseau s'est proclamé « homme à paradoxes » : « j'aime mieux être homme à paradoxes qu'homme à préjugés. » En revanche, il a repoussé avec impatience les accusations de contradictions, que ce soit à l'intérieur de ses principaux écrits ou entre eux. Il s'est notamment voulu l'homme d'une seule inspiration.

A partir d'exemples, nous reviendrons sur quelques cas de contradictions, apparentes ou réelles, dans la théorie rousseauiste – le contraste entre le second *Discours* et le début du *Contrat social*, les variations sur la notion de pitié naturelle, les jugements portés sur les femmes ou l'évaluation du thème amoureux que Rousseau a proscrit avant de le renouveler.

Y a-t-il un rapport entre ces propositions conflictuelles et le processus créateur ? Nous prendrons en compte la description qu'il a donnée de l'activité de pensée au livre III des *Confessions*.

### Programme

Corpus (lecture obligatoire) : *Emile*, GF, éd. Charrak.

### Bibliographie

Ernst CASSIRER, « L'unité chez Rousseau » in *Pensée de Rousseau*, Seuil, Points, 1984.

Jacques DERRIDA, *De la Grammatologie*, éditions de Minuit, 1967.

Victor GOLDSCHMIDT, *Anthropologie et politique. Les principes du système de Rousseau*, Vrin, 1983.

Pierre MANENT, *Histoire intellectuelle du libéralisme : dix leçons* (un chapitre est consacré à Rousseau), 1987, réédit. 1997, Hachette littératures.

Céline SPECTOR, *Au prisme de Rousseau*, Voltaire Foundation, 2012.

Jean STAROBINSKI, *La Transparence et l'obstacle*, Gallimard, 1971.

Leo STRAUSS, « L'intention de Rousseau » in *Pensée de Rousseau*, Seuil, Points, 1984.

### Disponibilité du cours en 2013-2014

La brochure sera disponible dans la bibliothèque numérique fin septembre.

### Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace ICampus du cours. – Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier de l'espace ICampus).

### Évaluation, travaux des étudiants

Un travail à la maison dont le sujet est concenu avec l'enseignant. L'étudiant peut, tout au long du semestre et avant la date de remise qui sera fixée en début d'année universitaire, soumettre son plan ou un aperçu de son travail à l'enseignant pour avis.

Le rattrapage consiste à remettre dans le mois qui suit le même travail refait en tenant compte des observations de l'enseignant sur la première version.

## Présentation

Les événements de l'affaire Dreyfus ont profondément marqué l'histoire de la France entre 1894 et 1908. Encore vivante dans les esprits, réactualisée par différentes commémorations récentes (celle de « J'accuse », en 1998 ; celle de la réhabilitation d'Alfred Dreyfus, en 2006 ; celle de la panthéonisation de Zola, en juin 2008), cette affaire souligne d'une manière singulière ce que peuvent être les mécanismes de l'erreur judiciaire ou du crime d'État. Le nombre considérable des ouvrages qui lui ont été consacrés et l'importance des questions qu'elle soulève permettront à ce séminaire d'engager une réflexion sur l'engagement des intellectuels à la fin du XIXe siècle, ainsi que sur les problèmes que pose la représentation de l'histoire au sein de la littérature (chez Émile Zola, Anatole France, Marcel Proust, ou Roger Martin du Gard, par exemple).

## Thèmes abordés

Histoire de l'affaire Dreyfus.  
L'engagement de Zola dans l'affaire Dreyfus (« J'accuse »).  
Transpositions littéraires (Zola, A. France, Proust, R. Martin du Gard...)  
La bataille des intellectuels.  
La question de l'antisémitisme.  
La figure de l'expert.

## Indications bibliographiques

BREDIN (Jean-Denis), *L'Affaire*, Fayard / Julliard, nlle éd., 1993 (repris in : *La France de Dreyfus*, Fayard, coll. « Les Indispensables de l'histoire », 2006).  
CAHM (Éric), *L'Affaire Dreyfus*, Le Livre de poche, coll. « Références », 1994.  
COUR DE CASSATION, *La Justice dans l'affaire Dreyfus*, Fayard, 2006.  
DROUIN (Michel), dir., *L'Affaire Dreyfus. Dictionnaire*, Flammarion, 2006 (1ère éd., 1994 : *L'Affaire Dreyfus de A à Z*). – *Zola au Panthéon. La quatrième affaire Dreyfus*, Perrin, 2008.  
DUCLERT (Vincent), *L'affaire Dreyfus*, Éditions La Découverte, coll. « Repères », 1994. – *Alfred Dreyfus. L'honneur d'un patriote*, Fayard, 2006.  
PAGÈS (Alain), *13 janvier 1898. J'Accuse*, Perrin, 1998. – *Guide Émile Zola*, Ellipses, 2002. – *Émile Zola. De « J'accuse » au Panthéon*, Éditions Lucien Souny, 2008.  
REINACH (Joseph), *Histoire de l'Affaire Dreyfus*, R. Laffont, coll. « Bouquins », 2006, 2 tomes (1ère éd., 1901-1911).

### Éditions :

Émile Zola, « J'accuse !... ». *Émile Zola et l'Affaire Dreyfus* [éd. Ph. Oriol], Librio, 1997.  
Émile Zola, *Combats pour la vérité* [éd. G. Gengembre], Pocket Classiques, 2002.  
Émile Zola, *Lettres à Jeanne Rozerot (1892-1902)* [éd. Alain Pagès et Brigitte Émile-Zola], Gallimard, 2004.  
Émile Zola, *Combat pour Dreyfus* [éd. A. Pagès], Éditions Dilecta, 2006.

Site des *Cahiers naturalistes* : [www.cahiers-naturalistes.com](http://www.cahiers-naturalistes.com)

## Disponibilité du cours en 2013-2014

Disponible dans la bibliothèque numérique.

## Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace ICampus du cours. – Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier de l'espace ICampus).

## Évaluation, travaux des étudiants

Un travail à la maison dont le sujet est précisé dans la brochure ou convenu avec l'enseignant, à rendre avant le 15 février (si le séminaire n'est ouvert qu'en SM1 et SM3) ou le 15 mai (pour les séminaires ouverts à tous les semestres). L'étudiant peut, tout au long du semestre et avant la date de remise, soumettre son plan ou un aperçu de son travail à l'enseignant pour avis.

## DAS24 | Séminaire de littérature française - XIXe siècle | Fabuleux destins et fortunes littéraires : les romans populaires au XIXe siècle

Daniel COMPÈRE

✉ daniel.compere@orange.fr

SM1 / SM3 uniquement | cours correspondant en présence : séminaire de 2h

Coef. : 2 ou 3 | ECTS : 4 ou 6

### Présentation

Depuis le Moyen Âge, il existe en France une littérature populaire, d'abord exclusivement orale et s'exprimant en particulier par les contes, puis se développant par les circuits de colportage. Mais l'expression « roman populaire » désigne, surtout à partir du XIXe siècle, des textes écrits pour un large public dans le but essentiel de lui plaire. On parle aussi (de manière moins satisfaisante) de « littérature de masse » ou de « paralittérature ».

Les romans populaires se développent avec la naissance de la publication en roman-feuilleton en 1836 et la spécialisation de certains auteurs dans ce type de littérature : Sue, Ponson du Terrail, Féval, Montépin et partiellement Dumas. Souvent roman de mœurs ou roman historique, ces récits se diversifient au milieu du XIXe siècle : roman d'aventures exotiques (Alfred Assolant, Gustave Aimard, Jules Verne), policier (Gaboriau), anticipation, espionnage. Au début du XXe siècle, le récit sentimental persiste (Delly, Georges Ohnet). Le roman policier voit naître les grandes figures (le Rouletabille de Leroux, l'Arsène Lupin de Leblanc, le Fantômas d'Allain et Souvestre). Une évolution du roman d'aventures donne naissance au récit d'espionnage (Leroux, Léon Sazie, Arthur Bernède). La science-fiction apparaît (Le Rouge, Rosny, La Hire) tandis que Zévaco reste fidèle au roman historique. Au cours du XXe siècle, ces différents genres de romans populaires s'enrichiront des œuvres de nouveaux auteurs.

NB. Le roman-feuilleton est un mode de publication lié au développement de la presse et inauguré en 1836 en France par Émile de Girardin dans son journal, *La Presse* et par Armand Dutacq dans le journal concurrent, *Le Siècle*. À partir de cette date, les journaux commencent à publier par fragments quotidiens des grands romans, le plus souvent historiques ou à caractère social. La plupart des grands écrivains du XIXe siècle ont d'abord publié leurs œuvres en feuilleton (Dickens, Dostoïevski, Flaubert, Zola).

### Bibliographie

Ouvrages à consulter en bibliothèque :

*Dictionnaire du roman populaire francophone*. Sous la direction de Daniel COMPÈRE. Paris, Nouveau Monde éditions, 2007.

DUBOIS Jacques, *L'Institution de la littérature*. Paris, F. Nathan, 1978. Réédition : Labor, 2005.

*La Légitimité culturelle en questions*. Sous la direction de Sylvette GIET. Limoges, Pulim, 2004.

MOLLIER Jean-Yves et al., *Histoires de lecture XIXe-XXe siècles*. Bernay, Société d'histoire de la lecture, 2005.

QUEFFÉLÈC Lise, *Le Roman-feuilleton français au XIXe siècle*. Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 1989. En ligne : [etc.dal.ca/belphegor/vol7no1/fr/livre.html](http://etc.dal.ca/belphegor/vol7no1/fr/livre.html)

THIESSE Anne-Marie, *Le Roman du quotidien : lecteurs et lectures populaires à la Belle-Epoque*. Paris, Le Chemin vert, 1984. Réédition : Seuil, coll. « Points : Histoire », 2000.

### Disponibilité du cours en 2013-2014

Les étudiants déjà inscrits à l'ENEAD en 2012-2013 et qui devront valider ce cours en 2013-2014 peuvent travailler dès juillet sur la version disponible dans la bibliothèque numérique de Lettres modernes.

### Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace ICampus du cours. – Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier de l'espace ICampus).

### Évaluation, travaux des étudiants

Un travail à la maison à rendre avant le 15 février. L'étudiant peut, tout au long du semestre et avant la date de remise, soumettre son plan ou un aperçu de son travail à l'enseignant pour avis.

Le rattrapage consiste à remettre dans le mois qui suit le même travail refait en tenant compte des observations de l'enseignant sur la première version.

Dans le cadre de ce séminaire, vous aurez à préparer un travail en lien avec la question du séminaire : légitimation ou non-reconnaissance de certains auteurs. J'en donnerai les exemples d'Eugène Sue, Alexandre Dumas et quelques autres. Vous pouvez éventuellement rattacher ce travail en séminaire à votre sujet de mémoire, le cas échéant.

Sinon, je propose deux types de sujet :

- analyser le premier chapitre (ou le début) d'un roman populaire en étant sensible au type de « contrat » que l'auteur passe avec le lecteur.
- « X vu par Y », X étant un romancier populaire (Sue, Féval, Dumas, Verne, Leroux, etc.) vu par un autre écrivain ou par un critique.

### Présentation

Le séminaire croisera plusieurs questions concernant les relations du littéraire et du social aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, entre inscription du social dans la littérature et inscription de la littérature dans la société.

Trois directions et trois études de cas seront proposées :

- les relations entre une œuvre et le hors-texte culturel, social et familial : le cas de Claude Simon ;
- les difficultés de la « peinture sociale » dans la littérature française contemporaine : le cas de Christian Oster, Jean-Philippe Toussaint et Jean Echenoz ;
- littérature et société : les stratégies éditoriales ; le cas de la collection « Minimale » des éditions Verticales.

### Bibliographie

Corpus sur lequel s'appuie plus particulièrement le séminaire

Claude SIMON : *L'Acacia*, Minuit, 1989.

Christian OSTER : *Loin d'Odile*, Minuit, 1998 ; *Mon grand appartement*, Minuit, 1999 ; *Une femme de ménage*, Minuit, 2001 ; *Dans le train*, Minuit, 2002.

Jean ECHENOZ : *Le Méridien de Greenwich*, Minuit, 1979 ; *Cherokee*, Minuit, 1983 ; *Lac*, Minuit, 1989 ; *Les Grandes Blondes*, Minuit, 1995 ; *Au piano*, Minuit, 2003.

Jean-Philippe TOUSSAINT : *La Salle de bain*, Minuit, 1985 ; *Monsieur*, Minuit, 1986 ; *La Télévision*, Minuit, 1997

#### Bibliographie critique

BOURDIEU, Pierre, « Une révolution conservatrice dans l'édition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 126-127 : « Édition, éditeurs (1) », 1999, p. 3-28.

BOURDIEU, Pierre, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil (Libre examen), 1992.

DIRKX, Paul, *Sociologie de la littérature*, Armand Colin, Paris, 2000.

MEIZOZ, Jérôme, *L'Œil sociologue et la littérature*, Slatkine Erudition, 2004.

D'autres références seront données dans la brochure.

### Disponibilité du cours

La brochure du cours est disponible dans la bibliothèque numérique de Lettres Modernes.

### Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace ICampus du cours. – Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier de l'espace ICampus).

### Évaluation, travaux des étudiants

Une liste de sujets d'exposés (en vue d'un travail d'une vingtaine de pages) sera proposée dans la brochure du séminaire. Mais les étudiants sont vivement invités à proposer eux-mêmes des sujets.

NB. Les étudiants ayant suivi le séminaire l'an dernier et ayant travaillé sur l'ancien programme (Claude Simon) sans avoir rendu de devoir pourront rendre des travaux en relation avec cet ancien programme.

Le travail à la maison est à rendre pour le 15 mai. L'étudiant peut, tout au long du semestre et avant la date de remise, soumettre son plan ou un aperçu de son travail à l'enseignant pour avis.

Le rattrapage consiste à remettre dans le mois qui suit le même travail refait en tenant compte des observations de l'enseignant sur la première version.

[COURS SUSPENDU EN 2013-2014]

### Présentation

Il s'agira de prendre à rebours l'idée consacrée selon laquelle rien n'aurait été écrit, pensé, publié à propos de la guerre d'Algérie qui serait demeurée « sans nom » jusqu'à ce que l'Etat français en reconnaisse l'existence (1999) et de contredire sur pièces la postulation d'un désert de l'engagement et de la création d'où n'émergerait que le Manifeste dit « des 121 ». On abordera les textes d'écrivains et d'intellectuels de sensibilités politiques et d'origines diverses et, avec les auteurs consacrés (Mauriac, Alleg, Camus, Sartre, Fanon, Amrouche...) des textes moins connus mais tout aussi passionnants, et notamment les récits de Georges Mattéi, Vladimir Pozner, Pierre Guyotat, les textes poétiques de Kateb Yacine ou de Frank Venaille, les œuvres théâtrales de Genet, Vinaver, Roblès... Il sera plus aisé, alors, de percevoir la force d'ébranlement que fut et demeure cette guerre.

### Bibliographie

La bibliographie historique est copieuse. Ne sont indiquées que les principales références critiques. Les romans, recueils, pièces sont trop nombreux pour être tous mentionnés. Benjamin Stora en recense une partie dans son *Dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie* (L'Harmattan, 1996, 347 p.). Ne figurent ici, pour les sources primaires, que celles qui seront directement mobilisées et sont encore disponibles, et pour les sources secondaires, une sélection.

#### Sources primaires

- BLANCHOT, Maurice, *Ecrits politiques (1958-1993)*, Lignes-Léo Scheer, 2003.  
 CAMUS, Albert, *Actuelles, III: Chroniques algériennes, 1939-1958*, Folio essais.  
 DÉON, Michel, *Les Poneyes sauvages*, Folio.  
 DIB, Mohammed, *L'Incendie*, Points Seuil.  
 FANON, Frantz, *L'An V de la révolution algérienne*, La Découverte.  
 FANON, Frantz, *Les Damnés de la terre*, La Découverte.  
 GENET, Jean, *Les Paravents*, Folio.  
 GUYOTAT, Pierre, *Tombeau pour cinq cent mille soldats*, Gallimard, « L'Imaginaire ».  
 JEANSON, Francis, *Notre guerre*, Berg international éditeurs.  
 KATEB, Yacine, *Le cercle des représailles*, Points Seuil.  
 MATTÉI, Georges, *La Guerre des gusses*, L'Aube.  
 MAURIAC, François, *Bloc-notes*, Points Seuil.  
 ROBLES, Emmanuel, *Les Hauteurs de la ville*, rééd. Aux éds Cadre Rouge, juin 2012.  
 ROY, Jules, *La Guerre d'Algérie*, Bourgois.  
 SARTRE, Jean-Paul, *Situations V*, Gallimard.  
 TILLION, Germaine, *Combats de guerre et de paix*, Seuil.  
 VENAILLE, Frank, *Algeria*, Melville, Éditions Léo Scheer, 2004.  
 VENAILLE, Frank, *Capitaine de l'angoisse animale, « Ouverture »*, Obsidiane & Le temps qu'il fait, 1998.  
 VENAILLE, Frank, *La guerre d'Algérie*, Minuit, 1978.  
 VENAILLE, Frank, *Caballero Hôtel*, Minuit, 1974.  
 VINAVER, Michel, *Théâtre complet, I*, Actes Sud.  
 YACINE, Tassadit, *Un Algérien s'adresse aux Français ou L'histoire d'Algérie par les textes : 1943-1961*.

#### Sources secondaires (ouvrages uniquement – des compléments seront donnés dans la brochure du séminaire)

- L'Algérie des Français* (avec une présentation de Charles-Robert Ageron), Seuil, 1993, 313 p.  
 AMRANE, Djamila, *Les Femmes algériennes dans la guerre*, Plon, 1991, 298 p.  
 AMRANE, Djamila, *Des femmes dans la guerre d'Algérie*, Karthala, 1994, 218 p.  
 BRANCHE, Raphaëlle, *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Gallimard, 2001, 474 p.  
 BRANCHE, Raphaëlle, *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Seuil, coll. « Points », 2005, 445 p.  
 BRUN, Catherine, *Pierre Guyotat, essai biographique*, Éditions Léo Scheer, 2005, 512 p.  
 BRUN, Catherine et PENOT-LACASSAGNE, Olivier, *Engagements et déchirements. Les intellectuels et la guerre d'Algérie*, IMEC/Gallimard, 2012, 260 p., 360 ill., index.  
 CHEURFI, Achoud, *Dictionnaire de la révolution algérienne 1954-1962*, Casbah, Alger, 2004, 415 p.  
 CLENET, Jean, *Représentations, formation et alternance*, Alternances/Développement, L'Harmattan, 1998, 249 p.  
 FAVROD, Charles-Henri, *La Révolution algérienne*, Plon, 1959, 237 p.  
 GÉRARD, Jean-Louis, *Dictionnaire historique et biographique de la guerre d'Algérie*, Éd. Jean Curutchet, 2001, 206 p.  
 JORDI, Jean-Jacques et HAMOUMOU, Mohand, *Les Harkis, une mémoire enfouie*, Autrement, 1999, 137 p.  
 HAMOUMOU, Mohand, *Et ils sont devenus harkis*, Fayard, 1993, 364 p.  
 HARBI, Mohammed, STORA, Benjamin, *La guerre d'Algérie, 1954-2004 La fin de l'amnésie*, Robert Laffont.

- LUSTE BOULBINA, Seloua, *Le Singe de Kafka et autres propos sur la colonie*, Sens Public, 2008, 167 p.
- MANCERON, Gilles et REMAOUN, Hassan, *D'une rive à l'autre, la guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire*, Syros, 1993, 293 p.
- MAUSS-COPEAUX, Claire, *À travers le viseur. Images d'appelés en Algérie, 1955-1962*, Lyon, Aedelsa, 2003, 120 p.
- MILKOVITCH-RIOUX, Catherine, *Enfants de la guerre d'Algérie. Témoignages et représentations littéraires (1954-2010)*, à paraître en 2012.
- NOZIÈRE, André, *Algérie, les chrétiens dans la guerre*, Éditions Cana, 1979 et 2001.
- PERVILLÉ, Guy, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*, Picard, 2002.
- ROTHBERG, Michael, *Multidirectional Memory, Remembering the Holocaust in the Age of Decolonization*, Stanford University Press, Stanford, 2009, 379 p.
- SAVARESE, Éric, *L'Invention des Pieds-noirs*, Éditions Séguier, coll. « Les colonnes d'Hercule », 2002, 283 p.
- SHEPARD, Todd, *The Invention of Decolonization : the Algerian War and the Remaking of France*, Cornell University, New York, 2006, 304 p. ; 2008 pour l'éd. française chez Payot : *1962, Comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, 415 p.
- SIMONIN, Anne, *Les Editions de Minuit, 1942-1955, Le devoir d'insoumission*, IMEC.
- SIMONIN, Anne, *Le Droit de désobéissance. Les Éditions de Minuit en guerre d'Algérie*, 64 p.
- STORA, Benjamin, *Dictionnaire biographique des militants algériens*, L'Harmattan, 1985, 404 p.
- STORA, Benjamin, *Dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie*, L'Harmattan, 1996, 347 p.
- STORA, Benjamin, *Imaginaires de guerre. Algérie-Vietnam, en France et aux Etats-Unis*, La Découverte, 1997, 254 p.
- STORA, Benjamin, *Le Livre, mémoire de l'Histoire. Réflexions sur le livre et la guerre d'Algérie*, Le Préau des collines, 2005, 267 p.
- STORA, Benjamin, *La gangrène et l'oubli - La mémoire de la guerre d'Algérie*, La Découverte.
- THENAULT, Sylvie, *Une drôle de justice : les magistrats dans la guerre d'Algérie*, La Découverte, 2001, 347 p.
- VERDES-LEROUX, Janine, *Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui, une page d'histoire déchirée*, Fayard, 2001, 492 p.
- VIDAL-NAQUET, Pierre, *La raison d'État* (première édition : Minuit, 1962) ;
- VIDAL-NAQUET, Pierre, *L'Affaire Audin*, Minuit

### Disponibilité du cours

Séminaire nouveau en 2013-2014. Il sera mis en ligne par l'enseignante au fil du premier semestre.

### Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace ICampus du cours. – Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier de l'espace ICampus).

### Évaluation, travaux des étudiants

Un exposé sur un sujet à choisir dans une liste proposée dans la brochure, d'une longueur de 15 à 20 feuillets de 1500 signes. Le travail est à rendre avant le 15 mai. L'étudiant peut, tout au long du semestre et avant la date de remise, soumettre son plan ou un aperçu de son travail à l'enseignant pour avis.

Le rattrapage consiste à remettre dans le mois qui suit le même travail refait en tenant compte des observations de l'enseignant sur la première version.

### Présentation

Dans les études sur le roman français au XX<sup>e</sup> siècle, on parle beaucoup de « crise du roman » (Michel Raimond) ou de « littérature de l'épuisement » (Dominique Rabaté). Le roman n'a cependant pas perdu cette vitalité d'invention que les romanciers baptisent souvent du nom de « romanesque ». Les œuvres d'Alain-Fournier, Proust, Aragon, Giono, Cohen et Perec en portent témoignage. Jean Giono, par exemple, considère le « Cycle du Hussard » comme « une partie très romanesque, extraordinairement romanesque » de son travail. Il s'y propose de « peindre le romanesque et les passions à des hommes qui n'ont plus que des passions sans romanesque » (*Carnets* de 1945). Nous confronterons cette déclaration à différents romans du XX<sup>e</sup> siècle, ceux de Proust et de Perec notamment.

### Bibliographie critique indicative

Gilles Declercq et Michel Murat (éditeur), *Le Romanesque*, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2004  
Thomas Pavel, *La Pensée du roman*, Gallimard, « nrf essais », 2003  
Marthe Robert, *L'Ancien et le Nouveau* (1963), Grasset, « Les Cahiers rouges », 1988  
Jean-Marie Schaeffer, *Pourquoi la fiction ?*, Seuil, « Poétique », 1999.

Textes au programme (entre autres) :

Marcel Proust, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Folio  
Georges Perec ; *La Vie mode d'emploi*, LGF, le Livre de Poche.

### Disponibilité du cours

La brochure du cours est disponible dans la bibliothèque numérique de Lettres modernes.

### Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace ICampus du cours. – Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier de l'espace ICampus).

### Évaluation, travaux des étudiants

Un travail à la maison dont le sujet est précisé dans la brochure ou convenu avec l'enseignant, à rendre avant le 15 février (si le séminaire n'est ouvert qu'en SM1 et SM3) ou le 15 mai (pour les séminaires ouverts à tous les semestres). L'étudiant peut, tout au long du semestre et avant la date de remise, soumettre son plan ou un aperçu de son travail à l'enseignant pour avis.

Le rattrapage consiste à remettre dans le mois qui suit le même travail refait en tenant compte des observations de l'enseignant sur la première version.

## DAS06 | Séminaire de littérature comparée | Le motif vénitien dans les littératures française et étrangères (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.)

Marie-Françoise HAMARD

✉ [marie-francoise.hamard@univ-paris3.fr](mailto:marie-francoise.hamard@univ-paris3.fr)

SM1 / SM2 / SM3 / SM4 | cours correspondant en présence : séminaire de 2h

Coef. : 2 ou 3 | ECTS : 4 ou 6

### Présentation

Le motif vénitien dans les littératures française et étrangères, XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles. Ce séminaire se propose d'examiner des textes en relation thématique avec la ville de Venise, afin de rendre compte de la constitution progressive d'un mythe littéraire. Ce travail concerne les études de réception (« imagologie », ou image que l'on se fait de l'Autre et discours corollaire sur l'Autre), selon une perspective qui croise les domaines de l'Orient et de l'Occident, Venise étant un espace-carrefour, à partir duquel se développe une « stratégie » de l'Imaginaire. Une dimension sociologique et historique complètera nécessairement la dimension de l'histoire littéraire, la démarche se plaçant dans une optique résolument comparatiste (comparaison des données factuelles et des transfigurations textuelles, comparaison des textes entre eux, etc...). À l'occasion de ces estimations réciproques, on se souciera de mettre en place une Poétique comparée (juxtaposition des écritures sur Venise : évaluation des jeux d'influences, examen des réécritures, logique des palimpsestes).

### Disponibilité du cours

La brochure ne change pas par rapport à la version 2012-2013. Les étudiants déjà inscrits à l'ENEAD en 2012-2013 et qui devront valider ce cours en 2013-2014 peuvent travailler dès juillet sur la version disponible dans la bibliothèque numérique de Lettres modernes.

### Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace ICampus du cours. – Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier de l'espace ICampus).

### Évaluation, travaux des étudiants

Le polycopié remis aux étudiants les guidera dans le choix de sujets de travaux (dossiers à réaliser pour la validation du séminaire), à l'aide de suggestions et de bibliographies. La problématique de recherche sera abordée à travers plusieurs exemples (auteurs connus et moins connus), qui fourniront des « modèles » de travail pour l'établissement du dossier. Les étudiants qui le souhaitent pourront proposer de se consacrer à un ou plusieurs auteurs et/ou à un ou plusieurs artistes (peintres, musiciens, architectes...) concernés par le motif vénitien, choisis dans une liste soumise par le document polycopié ou librement élus. S'agissant des mémoires de M1, ils pourront porter sur le motif vénitien ou concerner plus généralement les domaines croisés de la littérature et des arts (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.) en France et en Europe (Belgique, Allemagne, Autriche, Italie).

Le travail est à rendre avant le 15 mai. L'étudiant peut, tout au long du semestre et avant la date de remise, soumettre son plan ou un aperçu de son travail à l'enseignant pour avis.

Le rattrapage consiste à remettre dans le mois qui suit le même travail refait en tenant compte des observations de l'enseignant sur la première version.

[COURS SUSPENDU EN 2013-2014]

### Présentation

L'émergence de l'analyse du discours (AD) et sa constitution en tant que discipline au sein des sciences du langage nous invite à mettre en place une réflexion sur les discours qui s'appuient sur une articulation entre les marques linguistiques et les conditions de production de toutes sortes de discours. A l'origine de l'AD, ce sont les discours politiques qui ont été plus particulièrement étudiés notamment pour leur intérêt idéologique. Par la suite, certains linguistes ont pu s'intéresser aux discours de transmission des connaissances et plus particulièrement, ceux de la vulgarisation scientifique.

Ce séminaire de M1 cherche à identifier des marques linguistiques caractéristiques de productions discursives inscrites dans un lieu social spécifique. Quels sont les procédés linguistiques qui peuvent être mis au jour lors de la vulgarisation scientifique (analyse) et donc qu'est-ce qui permet à un locuteur de transmettre, d'écrire plus simplement la science (production) ?

Le corpus prendra en considération différents types de textes de vulgarisation scientifique, des textes canoniques pouvant s'inscrire dans ce qu'on a pu appeler le « triangle de la vulgarisation scientifique » (le scientifique, le vulgarisateur, le lecteur) aux discours de vulgarisation actuels dans lesquels le vulgarisateur se présente le plus souvent comme un « chef d'orchestre » distribuant la parole à différentes « figures » comme l'expert, le politique, le citoyen... créant alors un discours porteur de très nombreux discours venant d'ailleurs — sous différentes formes de discours rapportés. Nous étudierons plus spécifiquement la vulgarisation scientifique dans des textes écrits. Nous analyserons aussi les procédés de vulgarisation scientifique sur les supports informatiques et plus particulièrement sur l'internet : les nouveaux supports transforment-ils les procédés linguistiques identifiés à partir des supports papier ?

### Sommaire du cours

1. Un parcours historique de l'Analyse du discours
2. De l'analyse du discours politique à l'analyse du discours de transmission des connaissances
3. Les formes linguistiques de la vulgarisation scientifique
4. Particularités des discours émergents sur l'internet

### Bibliographie

- Benveniste, E. (1966/1974) : *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard
- Charaudeau, P. et Maingueneau, D. Eds. (2002) : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil
- Cusin-Berche, F. Ed. (2000) : *Rencontres discursives entre sciences et politique dans les médias - Les Carnets du CEDISCOR 6*, Presses Sorbonne Nouvelle
- Detrie, C. Siblot, P. Verine, B. Eds (2001) : *Termes et concepts pour l'analyse du discours - Une approche praxématique*, Honoré Champion
- Maingueneau, D. Eds. (1995) : *Les analyses du discours en France - Langages 117*, Larousse
- Maldidier, D. Ed. (1990) : *L'inquiétude du discours*, textes de Michel Pêcheux, Editions des Cendres
- Mazière, F. (2005) : *L'analyse du discours*, Que sais-je ? PUF.
- Moirand S. (1998) : « Dialogisme et circulation des savoirs ; ou la construction trilogale des discours sur la science dans la presse ordinaire », Actes du colloque international de Rome (*Du dialogue au polylogue*, octobre 1997), CISU, Rome
- Moirand S. (2007) :
- Mortureux M.F. (1993) : « Paradigmes designationnels », SEMEN 8, Annales littéraires de l'Université de Besançon, pp.121-142
- Mourlhon-Dallies, F., Rakotonolina F., Reboul-Touré, S. Eds. (2004) : *Les discours de l'internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ? - Les Carnets du CEDISCOR 8*, Presses Sorbonne nouvelle.
- Reboul-Touré, S. : « Écrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui », colloque *Sciences, Médias et Société*, 15-17 juin 2004, Lyon, ENS-LSH, sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php3?idarticle=65
- Tamba-Mecz I. (1998) : *La sémantique*, Paris, PUF

### Disponibilité du cours

Le cours sera disponible dans la bibliothèque numérique à partir de début octobre.

### Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace ICampus du cours. – Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier de l'espace ICampus).

### Évaluation, travaux des étudiants

1. Vous pouvez élaborer un dossier d'une dizaine de pages portant sur des discours de transmission des connaissances. Le cadre méthodologique s'inscrira dans le domaine de l'analyse du discours.
2. Si votre mémoire de recherche pour le M1 s'inscrit dans une des problématiques développées dans ce séminaire, une partie du mémoire (la méthodologie ou encore une analyse détaillée d'un corpus) pourra servir de support à l'évaluation.

Travail à rendre avant le 15 mai. L'étudiant peut, tout au long du semestre et avant la date de remise, soumettre son plan ou un aperçu de son travail à l'enseignant pour avis.

Le rattrapage consiste à remettre dans le mois qui suit le même travail refait en tenant compte des observations de l'enseignant sur la première version.

## Présentation

L'objet de ce séminaire sera d'étudier comment le discours, pour se construire, passe nécessairement par des structures syntaxiques qui portent sur le discours en train de s'élaborer, ce qui se traduit par des reprises anaphoriques sur ce qui est dit, par le biais de pronoms (les démonstratifs *cela, ça, ce, ceci (je dis cela parce que P)*, le relatif *quoi (Il déjeuna, après quoi il se leva)*, les pronoms adverbiaux *en, y*) ou par le biais de commentaires discursifs (énoncés averbaux dans *Incrovable ! Elle n'est pas venue*). Nous proposerons une typologie de toutes ces marqueurs syntaxiques qui participent à l'élaboration du discours.

## Bibliographie utile

- CHAROLLES M., 2002 : *La référence et les expressions référentielles en français*, Ophrys, Paris
- CORBLIN F., 1987 : « Ceci et cela comme formes à contenu indistinct », *Langue française*, 75, p. 75-93.
- CORBLIN F. 1995 : *Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- KLEIBER G., 1984 : « Sur la sémantique des descriptions démonstratives », *Linguisticae Investigationes*, VIII, 1, p. 63-85
- KLEIBER G., 1987 : « Mais à quoi sert donc le mot CHOSE ? Une situation paradoxale », *Langue française*, 73, p. 109-127.
- KLEIBER G., 1994 : *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- LARTHOMAS P., 1995 : *Le Langage dramatique*, Paris, PUF.
- LEFEUVRE F., 1999 : *La phrase averbale en français*, L'Harmattan, Paris.
- LEFEUVRE F., 2006 : *Quoi de neuf sur quoi ? Etude morphosyntaxique du mot quoi*, PU Rennes.
- LEFEUVRE F., 2007 : « Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle », *Parcours de la phrase, Mélanges en l'honneur de Pierre Le Goffic* (Charolles M., Fournier N., Fuchs C., Lefeuvre F. eds), p. 143-158, Ophrys.
- LEFEUVRE F., 2011 : « Bon dans le discours oral : une unité averbale autonome ? », *Les Énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours*, Ophrys (Lefeuvre F. et Behr B. eds), p. 165-185.
- LE GOFFIC P., 1993 : *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- LE GOFFIC P., 2008 : « Phrase, séquence, période » (in Van Raemdonck D. (éd.), *Modèles Syntaxiques*, 2008, Peter Lang, p. 329-356
- MAILLARD M., 1974 : « Essai de typologie des substituts diaphoriques », *Langue française*, 21, p. 55-71.
- SCHNEDECKER C., 2005 : « Les chaînes de référence dans les portraits journalistiques : éléments de description », *Travaux de linguistique*, 2005/2, n° 51, p. 85-133.
- SCHNEDECKER C., 1998 : *Nom propre et chaînes de référence*, Klincksieck, Paris.

## Disponibilité du cours

Séminaire nouveau en 2013-2014. Il sera mis en ligne par l'enseignante au fil du premier semestre.

## Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace ICampus du cours. – Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier de l'espace ICampus).

## Évaluation, travaux des étudiants

Les étudiants feront une analyse argumentée sur des corpus d'étude qui leur seront distribués. Le travail est à rendre avant le 15 mai. L'étudiant peut, tout au long du semestre et avant la date de remise, soumettre son plan ou un aperçu de son travail à l'enseignant pour avis.

Le rattrapage consiste à remettre dans le mois qui suit le même travail refait en tenant compte des observations de l'enseignant sur la première version.

## Présentation

Les besoins actuels de la communication suscitent l'apparition de termes qui accompagnent les produits, inventions, techniques nouvelles. Il se crée ainsi de nouveaux concepts qui parcourent la société. Cette vitalité néologique est reflétée et diffusée par les médias (presse écrite, télévision, publicité...).

Le programme comporte l'étude de la néologie lexicale à partir de l'analyse du discours porté par les médias, sur le plan des productions et modes de formation néologiques.

Il aborde notamment l'étude des mécanismes de la créativité lexicale, la typologie des néologismes, le recours au ressourcement, le foisonnement néologique et son traitement, l'aménagement néologique et notamment la néologie dirigée (appareil législatif et réglementaire, commissions de terminologie officielles, Académies, syndicats professionnels, AFNOR...), le traitement et l'harmonisation de la néologie dans l'espace francophone et latinophone, la question de la norme et de la normalisation, et une évaluation des politiques d'aménagement des langues. D'autres aspects peuvent être abordés qui seront déterminés en fonction des intérêts du groupe, comme l'étude de la néologie en milieu plurilingue ou le jugement de néologie, la sensibilité à la néologie et les attitudes de la communauté face à la néologie. La terminologie spécialisée sera aussi abordée.

Les questions de sociolinguiste seront donc très présentes, d'autant que les étudiants, par leur expérience, souhaitent souvent traiter de cas concrets qui servent leurs propres recherches et les acheminent vers la thèse.

Le séminaire a aussi pour finalité de permettre aux étudiants d'acquérir une méthodologie du traitement des unités néologiques sur un format d'échange commun aboutissant à la constitution d'un fichier des néologismes. Il s'agit donc d'un projet de recherche permettant d'exercer une réflexion critique sur la méthode à employer pour parvenir à une fin. L'utilisation d'un ordinateur et de certains logiciels n'est pas obligatoire, mais devient de plus en plus indispensable.

## Bibliographie

Dans le cadre d'une initiation à la recherche, il paraît souhaitable que les étudiants entreprennent eux-mêmes leur propre recherche bibliographique en fonction de leurs intérêts et de leurs objectifs. Ils seront donc amenés à soumettre par écrit dans le courant de l'année (étudiants à distance) ou à présenter au cours des premiers séminaires (étudiants présents) leur recherche bibliographique.

Au moins quatre lectures de vacances :

Depecker (Loïc), *Dictionnaire du français des métiers, Adorables jargons*, col. Point-virgule, Seuil, Paris, 1995, 350 p.  
Foucault (Michel), *Les mots et les choses*, col. Bibliothèque des sciences humaines, NRF, Gallimard, Paris, 1966, 400 p.  
Guilbert (Louis), *La créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975, 285 p.  
Lévi-Strauss (Claude), *Tristes tropiques*, col. Terre humaine, Plon, Paris, 1955, 490 p.

## Bibliographie complémentaire

Voir brochure.

## Disponibilité du cours

La brochure ne change pas par rapport à la version 2012-2013. Les étudiants déjà inscrits à l'ENEAD en 2012-2013 et qui devront valider ce cours en 2013-2014 peuvent travailler dès juillet sur la version disponible dans la bibliothèque numérique de Lettres modernes sur ICampus.

## Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace ICampus du cours. – Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier de l'espace ICampus).

## Évaluation, travaux des étudiants

Le travail demandé consiste à analyser des documents au fur et à mesure de leur parution, à partir notamment des principaux journaux quotidiens et magazines hebdomadaires, à l'exclusion de textes littéraires. Le thème du mémoire

(à rendre au 15 mai) est laissé au choix de l'étudiant, en accord avec l'enseignant. Ce mémoire peut prendre la forme d'un développement sur un sujet donné ou d'un microglossaire portant sur un domaine particulier (environ 50 pages).

L'évaluation est fondée sur le travail réalisé au cours des séminaires (pour les étudiants présents) ou des exercices écrits (pour les étudiants à distance) ou sur ce mémoire. Un oral peut être convoqué pour approfondir certains points.

Des documents sont accessibles sur l'Internet : [www.terminalf.net](http://www.terminalf.net)

Travail à rendre avant le 15 mai. L'étudiant peut, tout au long du semestre et avant la date de remise, soumettre son plan ou un aperçu de son travail à l'enseignant pour avis.

Le rattrapage consiste à remettre dans le mois qui suit le même travail refait en tenant compte des observations de l'enseignant sur la première version.

## Présentation

Ce séminaire vise à sensibiliser les étudiants à la manière dont l'usage des instruments linguistiques et stylistiques peut enrichir, préciser et nuancer leur lecture des textes littéraires ; le corpus de référence appartenant aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, un accent particulier sera placé sur les catégories rhétoriques, particulièrement opératoires pour cette période. On montrera comment mettre en œuvre ces différents outils pour construire et approfondir l'interprétation des textes littéraires. On proposera ainsi une méthode d'approche prenant pour point de départ l'observation et l'analyse des traits formels des textes considérés, mais se montrant également attentive à l'ancrage de chaque texte dans un genre littéraire, ainsi que dans un contexte historique, intellectuel et esthétique donné.

## Bibliographie

Les textes commentés seront de genres variés (roman, œuvres oratoires, poésie, théâtre...). Il n'y a donc pas de programme littéraire spécifique pour ce cours. En revanche, les étudiants – et surtout ceux qui n'ont jamais été familiarisés avec l'analyse stylistique – auront tout intérêt à préparer le séminaire à l'aide de manuels et d'ouvrages théoriques de base, tels que :

- Gilles Declercq, *L'Art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Bruxelles, Éditions universitaires, 1993.  
 Jacques Dürrenmatt, *Stylistique de la poésie*, Paris, Belin, 2005.  
 Anne Herschberg-Pierrot, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 1993.  
 Pierre Larthomas, *Le Langage dramatique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980.  
 Nicolas Laurent, *Initiation à la stylistique*, Paris, Hachette, 2001.  
 Christelle Reggiani, *Initiation à la rhétorique*, Paris, Hachette, 2001.  
 Leo Spitzer, *Études de style*, Paris, Gallimard, 1970.

Chacun pourra aussi utilement rafraîchir ses connaissances en grammaire française, en lexicologie et en linguistique (notamment en linguistique de l'énonciation et en linguistique textuelle).

## Disponibilité du cours

La brochure sera disponible dans la bibliothèque numérique à partir de début octobre.

## Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace ICampus du cours. – Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier de l'espace ICampus).

## Évaluation, travaux des étudiants

Travail écrit à rendre avant le 15 mai. L'étudiant peut, tout au long du semestre et avant la date de remise, soumettre son plan ou un aperçu de son travail à l'enseignant pour avis.

Le rattrapage consiste à remettre dans le mois qui suit le même travail refait en tenant compte des observations de l'enseignant sur la première version.

Plurilinguisme et comparaison des langues : de la linguistique de la langue à l'analyse du discours

### Objectifs

Un problème récurrent dans les sciences du langage comme dans les sciences sociales est de savoir par quelles catégories caractériser les locuteurs engagés dans les pratiques langagières observées. Les structures catégorielles, sous forme des représentations, des nominations ou des schématisations, sont construites à travers la perception et la détermination des similitudes et/ou des différences. Au lieu de décider *a priori* des catégories par lesquelles interpréter, classer ou décrire les actions des locuteurs, nous souhaitons, dans le cadre de ce séminaire, analyser la façon dont les participants eux-mêmes s'orientent vers les catégories rendues localement pertinentes dans le discours (récits, entretiens, interactions, conversations). En mettant l'accent sur la variabilité, les questions traitées concernent les procédés locaux de sélection et d'émergence des catégories, ainsi que les interprétations effectuées par les locuteurs sur la base de leur catégorisation des langues, des personnes, des façons de parler, des formes linguistiques, des actions, des événements. Cette approche permet d'interroger des catégories liées à l'identité des personnes (monolingue, bi-/plurilingue, natif, apprenant, étranger) et à leurs pratiques langagières (alternances des langues).

### Contenu

Nous proposons de concevoir deux niveaux d'analyse :

- Du point de vue de la dimension *référentielle*, les catégorisations fonctionnent comme des indices de contextualisation des énoncés que le locuteur construit au cours de son activité langagière et qui comportent une dimension communicative et une dimension sociale. Cela signifie que ces différentes dimensions et les instances énonciatives qui s'y rapportent sont constitutives du sens, linguistique et social, émanant de séquences discursives de longueur, d'hétérogénéité et de complexité variables, qu'elles soient orales ou écrites, parfois de certains effets implicites qui émergent au fil du discours et qui renvoient à la fois à la mémoire collective des communautés langagières et à l'histoire individuelle du locuteur.
- Du point de vue de la dimension *interactionnelle*, notre approche repose sur l'idée que l'interaction ne se réduit pas à une situation de co-présence entre acteurs sociaux mais implique nécessairement une orientation vers des opinions et des enjeux partagés parmi les participants. Cette conception de l'interaction comme forme d'action collective pose aussi que l'identité du locuteur, vu comme *locus* du contact des langues, est caractérisée par deux dimensions, la première relevant de l'identité sociale, la seconde de l'identité personnelle.

La prise en compte de cette double dimension vise à décrire l'élaboration du sens comme un procès qui ne dépend pas exclusivement des propriétés sémantiques de l'objet de discours, mais des modalités multiples, dont une repose sur la relation que le locuteur entretient avec son interlocuteur (par exemple, les interactions entre locuteurs natif / non natif, expert / non expert).

### Bibliographie

- Bronckart, J.-P. 1996. *Activité langagière, textes et discours*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- Coste, D. 1997. Le théâtre de la représentation. In *Notions en Questions 2*, Paris, Didier, pp. 103-111.
- Doise, W. & Palmonari, A. 1986. *L'étude des représentations sociales*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- Mondada, L. 1998. De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte. In *Cahiers de praxématique 31*, Montpellier, Université Paul Valéry, pp. 127-148.
- Roulet, E., Filliettaz, L., Grobet, A. 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Berne, Peter Lang.

### Disponibilité du cours en 2013-2014

La brochure se trouve sur l'espace du cours dans ICampus. Elle devrait être disponible dans la bibliothèque numérique début octobre.

### Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace ICampus du cours. – Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier de l'espace ICampus).

### Évaluation, travaux des étudiants

NB. Pas de devoir sur table pour les étudiants du master de Lettres modernes.

Travail écrit à faire à la maison et à rendre avant le 15 mai. L'étudiant peut, tout au long du semestre et avant la date de remise, soumettre son plan ou un aperçu de son travail à l'enseignant pour avis.

Le rattrapage consiste à remettre dans le mois qui suit le même travail refait en tenant compte des observations de l'enseignant sur la première version.

### Présentation

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants à l'approche argumentative de données verbales. On insistera sur le fait que l'argumentation est une activité communicative de base, qui se développe, bien sûr, au tribunal, dans les débats politiques, dans la publicité, mais aussi dans les interactions quotidiennes (conversations familiales, interactions de commerce...). Dès lors, la maîtrise, en production et en réception, d'une langue, suppose la compréhension et l'appropriation des principaux procédés argumentatifs.

Le cours visera un double objectif, d'analyse de l'argumentation – et c'est la dimension qui sera la plus développée – mais aussi de production d'argumentation : les étudiants seront invités à développer une activité de critique de l'argumentation par la production de contre-arguments.

L'approche de l'argumentation développée ici sera essentiellement langagière. Elle fera appel à quelques notions de linguistique, d'analyse du discours et d'analyse des interactions, mais aussi, très centralement, à la rhétorique et aux catégories d'analyse propres aux théories de l'argumentation (types d'arguments, charge de la preuve, concession, réfutation, etc.).

### Bibliographie

Quelques références :

PERELMAN (Chaïm) & OLBRECHTS-TYTECA (Lucie), *Traité de l'argumentation. La Nouvelle rhétorique*, Éditions de l'université de Bruxelles, 2000 (dernière édition).

PLANTIN (Christian), *L'argumentation*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. Que Sais-Je), 2005.

NB : Si vous ne lisez qu'un ouvrage, choisissez celui de Plantin qui, une fois n'est pas coutume, bien qu'étant, éditorialement, une sorte de *digest*, est tout à fait remarquable.

### Disponibilité du cours

La brochure sera disponible sur l'espace de cours icampus et dans la bibliothèque numérique à partir de début octobre.

### Pour contacter l'enseignant

Pour toute question ou information pouvant intéresser l'ensemble des étudiants du séminaire, utilisez l'outil Discussions (forum) de l'espace ICampus du cours. – Pour toute correspondance sur votre propre travail (exposé, mémoire principal), écrivez directement à l'enseignant en utilisant l'adresse mail ci-dessus (n'utilisez pas l'outil Courrier de l'espace ICampus).

### Évaluation, travaux des étudiants

La validation reposera sur deux évaluations :

- un travail à mi parcours, facultatif, qui consistera en l'analyse d'un bref texte argumentatif et en la production de réfutations / objections à partir d'un argumentaire fourni par l'enseignant ;
- un devoir sur table en fin d'année (sur la base des mêmes types d'exercices que le travail à mi-parcours).





# Lexique

## Capitalisation

Les Unités d'enseignement (UE) et les éléments constitutifs d'UE sont capitalisables d'une année sur l'autre, dès lors qu'ils font l'objet d'une codification propre.

## Codes des enseignements

Les caractères des codes des éléments pédagogiques ont les significations suivantes :

- 1er caractère : la composante qui assure la préparation du diplôme. D = ENEAD (comme « distance »)
- 2e caractère : le semestre. De 1 à 6 pour la licence. De 7 à 0 pour le master. Y = UE décyclée de premier, troisième ou cinquième semestre. Z = UE décyclée de deuxième, quatrième ou sixième semestre.
- 3e caractère : la matière. Exemple : L = latin
- 5e et 6e caractères : identifiant du cours

## Contrôle continu

- ▶ Voir [Contrôle continu, examen, rattrapage](#), p. 22

## Compensation

Les notes des UE et des EC sont compensables entre elles selon des modalités qui seront précisées en même temps que celles du contrôle des connaissances. Les EC sont compensables à l'intérieur d'une UE, les UE se compensent sur l'année complète.

## Crédits

Voir ECTS.

## Décyclé (enseignement)

Enseignement ouvert sur plusieurs semestres ou années différentes. Exemples. Certains enseignements d'UE libres sont décyclés : on peut les choisir dans le cadre de l'UE libre de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> année de licence. Les séminaires de master sont décyclés : on peut les choisir en M1 ou en M2. Un étudiant ne peut toutefois pas s'inscrire deux années à un même enseignement décyclé.

## Devoir

On distingue les devoirs faits à la maison (TM) et les devoirs sur table (DST), faits en temps limité.

## EC

Élément constitutif d'une UE.

## ECTS

*European Credit Transfer System*. Un semestre comporte en Europe 30 ECTS. Une année comporte 60 ECTS. Ce système permet aux étudiants de faire reconnaître plus facilement leurs diplômes en Europe.

## Examen final

- ▶ Voir [Contrôle continu, examen, rattrapage](#), p. 22

## FLES

Français langue étrangère et seconde.

## LEA

Langues étrangères appliquées.

## LGC

Littérature générale et comparée.

## LLCE

Littérature, langue et civilisation étrangères.

## LLFL

Littérature et linguistique françaises et latines.

## LVE

Langues vivantes étrangères.

## Maquette

La maquette d'une formation est le document élaboré par l'université et habilité par le Ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre d'un contrat quadriennal entre l'université et le Ministère. Elle garantit le caractère national du diplôme en question.

La maquette définit les unités d'enseignements (UE) que doit « valider » l'étudiant pour obtenir le diplôme. Chaque UE est affectée d'un coefficient, qui définit son poids relatif dans l'ensemble du diplôme, et représente un certain nombre de crédits ECTS.

## Rattrapage

- ▶ Voir [Contrôle continu, examen, rattrapage](#), p. 22

## Régime examen

- ▶ Voir [Contrôle continu, examen, rattrapage](#), p. 22

## SL

Semestre de licence (il y en a 6).

## SM

Semestre de master (il y en a 4).

## Réunion ou regroupement tutorat (RT)

Séance de travail organisée par un tuteur au centre Censier.

## Regroupement

Séance de travail organisée par un enseignant de l'ENEAD au centre Censier.

### Unité d'enseignement (UE)

Bloc homogène constitué d'enseignements (ou éléments) compensables entre eux et capitalisables. Beaucoup d'UE ne comportent qu'un seul enseignement. D'autres en comportent 2 ou 3. Exemple : en L1, l'UE « Culture littéraire 1 » est constituée des deux enseignements « Histoire littéraire 1 » (D1F10) et « Littérature, culture et société 1 » (D1F46)

Les UE sont

- obligatoires quand elles sont nécessaires à l'obtention d'un diplôme ;
- optionnelles quand ils sont à choisir impérativement dans une liste limitative.

### Validation d'acquis (VAQ)

Voir aussi ci-dessus.

### UFR

Unité de formation et de recherche. Exemples : UFR Langues, littératures, cultures et sociétés étrangères (LLCSE) ; UFR Littérature, linguistique, didactique (LLD).



# Foires aux questions

## FAQ SUR LES EXAMENS ET LES RATTRAPAGES

### Reçoit-on une convocation pour les examens ?

Aucune convocation n'est envoyée, la publication du calendrier des épreuves vaut convocation. Si néanmoins votre employeur (ou le service des visas de votre pays) vous demande une convocation, faites-en la demande expresse auprès du secrétariat, qui vous l'enverra.

### Dois-je faire des démarches pour m'inscrire à la session de rattrapage ?

Vous devez vous inscrire, via le site de l'université, à la session de rattrapage pour les UE non validées en première session. Si vous ne procédez pas à cette inscription, vous pourrez néanmoins vous présenter aux épreuves que vous souhaitez rattraper, mais sans garantie de compatibilité entre les dates des épreuves en question : le service des examens met en effet en place le calendrier des épreuves de deuxième session et assure la compatibilité des dates des différentes épreuves uniquement sur la base des étudiants qui s'y sont inscrits.

### Quelles sont les conditions de validation d'une année ?

L'année est validée quand la moyenne des deux semestres est supérieure ou égale à 10/20. C'est ce que l'on appelle la « compensation » des deux semestres. Vous pouvez ainsi valider votre année avec 9/20 au premier semestre et 11/20 au second.

NB. Dès l'instant que votre année est validée à l'issue de la première session, vous ne pouvez pas vous présenter à la session de rattrapage, même pour tenter d'améliorer vos résultats dans certaines UE.

### Quelles sont les conditions de validation d'un semestre ?

Un semestre est validé quand la note moyenne du semestre est supérieure ou égale à 10/20.

NB. Vous ne pouvez repasser aucune UE d'un semestre que vous avez validé. Le semestre est dit « validé en l'état ».

### Quelles sont les UE que je peux repasser au titre du rattrapage ?

Si votre moyenne des deux semestres est inférieure à 10/20, vous pouvez repasser toutes les UE du ou des semestres non validés (et uniquement ceux-ci) pour lesquelles vous avez obtenu une note inférieure à 10/20 (et uniquement celles-ci).

Pour les UE non acquises, l'examen de rattrapage concerne la totalité de l'UE, mais vous conservez le bénéfice des notes supérieures ou égales à 10/20 acquises à l'issue de la première session dans les EC qui la composent.

### Si je suis absent(e) à une épreuve, que se passe-t-il ?

L'absence équivaut à un zéro pour le calcul de votre moyenne. Ce zéro n'est pas éliminatoire : entrant dans le calcul de la moyenne, il pourra être compensé par les autres notes si celles-ci sont largement au-dessus de 10/20. Mais attention, si votre moyenne au semestre, malgré ce(s) zéro(s), est supérieure ou égale à 10/20, votre semestre est validé en l'état : vous ne pouvez pas repasser l'examen où vous n'étiez pas présent(e) pour améliorer votre moyenne du semestre. Si en revanche votre moyenne générale au semestre est inférieure à 10, vous pourrez venir au rattrapage pour passer votre épreuve.

## Il me reste seulement quelques cours à valider à la fin de l'année, dois-je redoubler l'année pour ces seuls cours à rattraper ?

On peut être admis en deuxième année avec quelques éléments de première année « en dette » (même principe pour le passage de L2 en L3). Cette admission est automatique si vous avez validé le premier des deux semestres de L1 (ou de L2 pour passer en L3) : vous serez déclaré « ajourné mais admis en année supérieure ». Si vous n'avez pas validé le premier des deux semestres d'une année, vous pouvez demander au jury de vous accorder le droit de passer en année supérieure, à condition d'avoir de bons arguments pour montrer que vous êtes capable de rattraper ces dettes l'année suivante (particulièrement pour les étudiants de l'étranger qui ne peuvent que difficilement venir au rattrapage). La décision appartient au jury.

NB : Les éléments « en dette » sont à valider en priorité, car si vous validez toute la deuxième année et que vous avez encore vos dettes vous êtes bloqués dans votre progression.

## Comment puis-je saisir le jury pour signaler mon cas particulier ?

Vous pouvez écrire au président ou à la présidente du jury de première, deuxième ou troisième année – précisez votre niveau (UFR Lettres, bureau 433, 13 rue Santeuil, 75005 Paris) pour lui demander d'examiner votre cas et de rendre une décision.

# FAQ SUR LES PARCOURS

## J'ai choisi le Parcours FLES mais je voudrais y renoncer pour une raison ou pour une autre : puis-je le faire en cours d'année ? Si je valide les autres cours sauf le FLES, ma moyenne sera-t-elle obligatoirement calculée avec des zéro aux cours de FLES ?

Non, vous ne pouvez pas changer d'inscription en cours d'année, donc votre moyenne se calculera avec des zéro, sauf si le jury, sur dérogation exceptionnelle trouve que vous avez une raison personnelle particulière pour devoir changer en cours d'année. Si vous souhaitez renoncer au parcours FLES, vous pouvez le faire en vous inscrivant l'année suivante au parcours littérature. Les années sont indépendantes. Sachez néanmoins que pour pouvoir enseigner le français à l'étranger cette mention est quasiment indispensable et il sera assez difficile (mais pas impossible !) de suivre à part ce parcours FLES en bloc, une fois que vous aurez votre licence complète sans la mention FLES.

## Puis-je changer d'option (choix du cours optionnel) en cours d'année ?

Non, vous pouvez changer lors de votre réinscription l'année suivante, mais pas en cours d'année. Gardez l'idée que l'inscription représente un contrat entre vous et l'université, que vous payez un montant dérisoire par rapport au coût réel de votre formation, et qu'il n'est pas possible de changer les règles du contrat en cours (on calcule l'engagement du nombre d'heures en fonction des inscrits, on paye des droits aux maisons d'édition des ouvrages dont on utilise des extraits en fonction du nombre d'inscrits, etc ; c'est une lourde machine et c'est tout à fait normal que le nombre d'inscrits à un cours ne puisse pas varier en cours d'année après les inscriptions pédagogiques !).

# Table des descriptifs de cours

## Descriptifs des enseignements de licence .....37

### Méthodologie, professionnalisation

D1F53	Aide à la réussite I.....	38
D2F53	Aide à la réussite II.....	38
D1F35	Méthodologie   Formation à l'analyse des textes et des documents.....	38
D2F35	Méthodologie   Formation au commentaire.....	41
D1F21	Histoire du livre.....	42
D2F21	Techniques de l'oral et de l'argumentation.....	43
D1FPP	Construction du projet professionnel.....	44

### Littérature

D1F10	Histoire Littéraire I   Moyen Age-XVII <sup>e</sup> siècle.....	45
D2F10	Histoire Littéraire II   XVIII <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle.....	46
D1F46	Littérature, culture et société I   Le retour du tragique (XVII <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles).....	47
D2F40	Littérature, culture et société II   Dialogue et pensée au XVIII <sup>e</sup> siècle.....	47
D3F42	Mythes et filiations culturelles   Phèdre et ses réécritures (XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> siècles).....	50
D4F41	Littérature et histoire   Moyen Age : voyages au bout du monde.....	51
D5F46	Grands débats, grands auteurs   XX <sup>e</sup> siècle : Marguerite Duras.....	53
D6F46	Grandes questions de littérature   Les écrivains et la mémoire.....	54
D6F10	Introduction aux littératures francophones.....	56
D1FK1	Littérature générale et comparée 1   La folie romanesque.....	57
D2FK1	Littérature générale et comparée 2   Illusions comiques dans l'Europe baroque.....	58
D3FK3	Littérature générale et comparée 3   Introduction au genre romanesque : l'amour et l'aventure.....	59
D4FK4	Littérature générale et comparée 4   Raconter en poésie : ballades populaires et ballades romantiques.....	61
D5FK5	Littérature générale et comparée 5   Mises en abyme et métaphores de la création littéraire I.....	62
D6FK6	Littérature générale et comparée 6   Mises en abyme et métaphores de la création littéraire II.....	63
DYFK9	UE libre - Littérature comparée   Esthétique et poétique de la nouvelle.....	64
DYF55	UE libre - Littérature francophone   Découvrir la littérature québécoise : lire (un peu) autrement.....	64

### Linguistique

D1F60	Langue française 1   Une langue et ses usages.....	66
D2F60	Langue française 2   Des unités lexicales à la phrase.....	67
D3F60	Langue française 3   Les événements et la narration.....	68
D4F60	Langue française 4   Questions d'énonciation : subjectivité et pluralité des voix dans les textes.....	69
D5F61	Langue française 5   Typologies de la phrase.....	70
D5F63	Langue française 5   Stylistique.....	71
D5F74	Langue française 5   Histoire de la grammaire : XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècle.....	72
D6F61	Langue française 6   Questions de syntaxe : les propositions relatives.....	73
D6F67	Langue française 6   Lexicologie.....	74
D6F73	Langue française 6   Sociolinguistique historique (XVII <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles).....	76
D3F70	De la langue médiévale à la langue classique 1.....	77
D4F70	De la langue médiévale à la langue classique 2.....	78
DYF99	UE libre   Analyse du langage assistée par ordinateur.....	79

### Latin

D2F81	Cultures antiques 1   Les origines de Rome - les sources culturelles.....	80
D3F81	Cultures antiques 2 : CM   L'esclavage.....	81
D3F83	Cultures antiques 2 : TD   L'esclavage.....	82
D4F81	Cultures antiques 3 : CM   Ailleurs et au-delà.....	83
D4F83	Cultures antiques 3 : TD   Ailleurs et au-delà.....	84
D5F81	Cultures antiques 4 : CM   Les historiens latins sous l'Empire.....	85
D5F83	Cultures antiques 4 : TD   Les historiens latins sous l'Empire.....	86
D6F83	Civilisation latine   Vi(II)es romaines sous l'Empire.....	87
DZF89	Langue latine   Niveau 1.....	88
DYF82	Langue latine   Niveau 2.....	89
DZF82	Langue latine   Niveau 3.....	90
D5F82	Langue latine   Niveau 4.....	91
D6F82	Langue latine   Niveau 5.....	92

**Langues vivantes**

D1F91 / DYF91   Anglais   Compréhension .....	93
D2F91 / DZF91   Anglais   Étude de documents.....	93
D3F91   Anglais   Lire et écrire.....	96
D4F91   Anglais   Version.....	97
D5F91   Anglais   Version.....	98
D6F91   Anglais   Version.....	98
DYF92   Allemand   Niveau 1 .....	100
DZF92   Allemand   Niveau 1 .....	101
D3F92   Allemand   Approfondissement.....	102
D4F92   Allemand   Approfondissement.....	103
D5F92   Allemand   Niveau 3 .....	104
D6F92   Allemand   Niveau 3 .....	105
DYF93   Espagnol   Entraînement à la version.....	106
DZF93   Espagnol   Entraînement à la version.....	107
D3F93   Espagnol   Approfondissement.....	108
D4F93   Espagnol   Approfondissement.....	109
D5F93   Espagnol   Niveau 3 .....	110
D6F93   Espagnol   Niveau 3 .....	111
DYI92   Italien I   Cours grands débutants, niveau 1 .....	112
DZI92   Italien II   Cours grands débutants, niveau 2 .....	113

**Divers**

DYF54   UE libre - Littérature et informatique I .....	114
DZF54   UE libre - Littérature et informatique II .....	115
DZF98   UE libre - Histoire   Histoire de la justice et des peines en France (XVIII <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> s.) .....	116
DZFP9   UE libre - Histoire de la photographie   De la fin du pictorialisme au style documentaire .....	117

**Descriptifs des enseignements de master ..... 144**

D7CM2   Formation à la recherche documentaire .....	145
D7CM1   Théories et méthodes 1 - Littérature   Théories et poétiques du récit .....	146
D7F94   Langue professionnelle 1 - Anglais .....	147
D7CM5   Théories et méthodes 2 - Linguistique   Sociolinguistique .....	148
D8CM1   Théories et méthodes 3 - Linguistique   Analyse du discours.....	149
D8F94   Langue professionnelle 2 - Anglais .....	149
D9F94   Langue professionnelle 3 - Anglais .....	150
D9TM1   Théories et méthodes 4 - Littérature   Les théories de la fiction.....	150
D0F94   Langue professionnelle 4 - Anglais .....	151
DAS04   Séminaire de littérature médiévale   Le <i>Tristan</i> de Béroul .....	152
DAS13   Séminaire de littérature française - XVI <sup>e</sup> siècle   Songe et songeurs à la Renaissance .....	154
DAS21   Séminaire de littérature française - XVIII <sup>e</sup> siècle   Contradictions de Rousseau.....	155
DAS22   Séminaire de littérature française - XIX <sup>e</sup> siècle   Littérature et histoire : l'affaire Dreyfus.....	156
DAS24   Séminaire de littérature française - XIX <sup>e</sup> siècle   Les romans populaires au XIX <sup>e</sup> siècle.....	156
DAS12   Séminaire de littérature française - XX <sup>e</sup> siècle   Approches sociocritiques.....	159
DAS15   Séminaire de littérature française - XX <sup>e</sup> siècle   Écrire la guerre d'Algérie .....	160
DAS23   Séminaire de littérature française   Aspects du romanesque dans le roman du XX <sup>e</sup> siècle.....	162
DAS06   Séminaire de littérature comparée   Le motif vénitien (XVIII <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup> s.) .....	163
DAS08   Séminaire de linguistique - Analyse du discours   Analyse du discours de transmission des connaissances .....	164
DAS09   Séminaire de linguistique - Syntaxe   Les renvois syntaxiques au discours.....	166
DAS10   Séminaire de linguistique - Terminologie   Le discours des médias : la créativité lexicale .....	167
DAS31   Séminaire de linguistique - Stylistique   Approches stylistiques des textes littéraires, XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> s. ....	169
D7M11   Séminaire de linguistique - Plurilinguisme et comparaison des langues.....	170
D8S11   Séminaire de linguistique - Introduction à l'argumentation .....	172